

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE
TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
RELATIVE AU POSTE LE CORBUSIER

DOSSIER : R-4063-2018

RÉGISSEURE : Mme SYLVIE DURAND, présidente

AUDIENCE DU 18 AVRIL 2019

VOLUME 1

RIOPEL GAGNON LAROSE ET ASSOCIÉS
Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me HÉLÈNE BARRIAULT
avocate de la Régie

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE
Me SIMON TURMEL
avocats d'Hydro-Québec dans ses activités de
transport et de distribution (HQT)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DE HQT	
EMMANUEL PERREAULT	
MARC GAGNÉ	
NATHALIE DES TROIS MAISONS	
STÉPHANIE CARON	
BRUNO PICARD	
WAHIBA SALHI	
INTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL	10
INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE BARRIAULT	66
INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE	106
RÉINTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE	124
PLAIDOIRIE PAR Me SIMON TURMEL	148
PLAIDOIRIE PAR Me YVES FRÉCHETTE	160

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-1 (HQD) : Utilisation de la capacité du futur poste Le Corbusier pour alimenter une charge près du Métro Montmorency, hypothèse des travaux et des coûts estimés pour l'alimentation (Demandé par la Régie)	74
E-2 (HQD) Fournir les données ayant permis de calculer la capacité disponible par secteur de la zone d'étude (Demandé par la Régie)	83
E-3 (HQD) Déposer, si elle existe, une norme corporative relativement à la protection des départs de lignes pour des postes qui seraient ajustés à six cents ampères (600 A) (Demandé par la Régie)	94
E-4 (HQD) : Valider que le tableau R-3.1 transmis dans le cadre de la demande de renseignements numéro 4 de la Régie est bien complet (Demandé par la Régie).	101

1 L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce dix-huitième
2 (18e) jour du mois d'avril :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du dix-huit (18)
8 avril deux mille dix-neuf (2019), dossier R-4063-
9 2018. Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de
10 transport et de distribution d'électricité relative
11 au poste Le Corbusier.

12 Le régisseur désigné dans ce dossier est madame
13 Sylvie Durand.

14 Le procureur de la Régie est maître Hélène
15 Barriault.

16 La demanderesse est Hydro-Québec dans ses activités
17 de transport et de distribution représentée par
18 maître Yves Fréchette et maître Simon Turmel.

19 Y a-t-il d'autres personnes dans la salle
20 qui désirent présenter une demande ou faire des
21 représentations au sujet de ce dossier?

22 Nous demandons aux participants de bien
23 vouloir s'identifier à chacune de leurs
24 interventions pour les fins de l'enregistrement et
25 de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant

1 la tenue de l'audience.

2 Prenez note qu'aucun breuvage autre que de
3 l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la
4 salle d'audience. Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci, Madame la Greffière. Bonjour à tous. Nous
7 sommes ici ce matin pour traiter la demande
8 d'Hydro-Québec dans ses activités de transport et
9 de distribution d'électricité relative au poste Le
10 Corbusier. Et comme nous vous l'avons mentionné
11 dans notre correspondance du treize (13) février,
12 on souhaite vous entendre principalement sur la
13 nécessité de réaliser ce projet d'investissement à
14 court et moyen terme.

15 Je voudrais d'abord vous présenter l'équipe
16 de la Régie en charge d'examiner cette demande.
17 L'avocate madame Hélène Barriault, la chargée de
18 projet madame Claire Larouche, accompagnée de
19 monsieur Yvan Charbonneau. Notre greffière madame
20 Isabelle Taleyssat et le service de sténographie
21 est assuré par madame Diane Cyr.

22 Alors, à moins qu'il y ait des questions
23 préliminaires ou des commentaires, j'invite... là
24 je vois le Distributeur et le Transporteur.

25

1 Me SIMON TURMEL :

2 Oui. Bonjour, Madame la Présidente.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Bonjour.

5

6 PREUVE DE HQT

7 Me SIMON TURMEL :

8 Effectivement, le Distributeur et le Transporteur.

9 Donc, oui, bonjour à vous, ainsi qu'à l'ensemble du
10 personnel de la Régie. Donc, en mon nom ainsi qu'au
11 nom de maître Fréchette qui représente le
12 Transporteur et de l'ensemble de l'équipe, et du
13 Transporteur et du Distributeur, qui ont travaillé
14 sur ce dossier.

15 Donc, vous aurez remarqué, les curriculum
16 vitae ont été déposés déjà auprès de la Régie il y
17 a quelques jours via le SDÉ. Donc, je vais vous
18 présenter les témoins dans un premier temps.

19 Donc, les témoins sont en deux blocs, il y
20 a le bloc Distribution à droite et le bloc
21 Transporteur à gauche, donc je vais y aller de
22 droite à gauche. On va commencer à droite, monsieur
23 Emmanuel Perreault, chef - Qualification des
24 services techniques ouest; ensuite monsieur Marc
25 Gagné, ingénieur - Solutions techniques ouest;

1 madame Nathalie Des Trois Maisons, chef - Solutions
2 techniques ouest; madame Stéphanie Caron, chef -
3 Affaires réglementaires et gestion documentaire.

4 Ensuite, les témoins du Transporteur,
5 monsieur Bruno Picard, chef - Planification réseaux
6 régionaux Montréal, ainsi que madame Wahiba Salhi,
7 chef - Affaires réglementaires et tarifaires chez
8 le Transporteur.

9 Donc, le panel aura deux présentations,
10 donc une présentation pour HQT et une présentation
11 pour HQD, au total, environ... on prévoit environ
12 une heure pour les présentations. Donc, peut-être
13 avant de passer à l'adoption de la preuve, on
14 pourrait assermenter les témoins.

15

1 L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce dix-huitième
2 (18e) jour du mois d'avril, ONT COMPARU :

3

4 EMMANUEL PERREAULT, chef - Qualification des
5 services techniques ouest, ayant une place
6 d'affaires sur la rue Michèle-Bohec, Blainville
7 (Québec);

8

9 MARC GAGNÉ, ingénieur - Solutions techniques ouest,
10 ayant une place d'affaires au 333, rue Jean-Paul
11 Hogue, Saint-Jérôme (Québec);

12

13 NATHALIE DES TROIS MAISONS, ingénieure, chef -
14 Solutions techniques ouest, ayant une place
15 d'affaires au 333, rue Jean-Paul Hogue, Saint-
16 Jérôme (Québec);

17

18 STÉPHANIE CARON, chef - Affaires réglementaires et
19 gestion documentaire, ayant une place d'affaires au
20 75, boulevard René-Lévesque Ouest, 22e étage,
21 Montréal (Québec);

22

23 BRUNO PICARD, CHEF - Planification Réseaux
24 régionaux Montréal, ayant une place d'affaires au
25 Complexe Desjardins, Tour Est, 9e étage, Montréal

1 (Québec);

2

3 WAHIBA SALHI, chef - Affaires réglementaires et
4 tarifaire, ayant une place d'affaires au Complexe
5 Desjardins, Tour Est, 19e étage, Montréal (Québec);

6

7 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
8 solennelle, déposent et disent :

9

10 INTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL :

11 Q. **[1]** Donc, peut-être juste avant de passer à
12 l'adoption de la preuve, puisqu'il y a plusieurs
13 des témoins pour qui c'est une première expérience
14 à la Régie et qu'ils, finalement, ne sont pas
15 connus de la Régie, je vais peut-être leur demander
16 à tour de rôle de nous expliquer justement, bon,
17 c'est quoi leurs rôle et fonctions chez Hydro-
18 Québec ainsi que leur implication au présent
19 dossier, et ce, afin qu'on ait une meilleure
20 connaissance justement des témoins qui vont nous
21 accompagner tout au long de la matinée.

22 Donc, je commencerais, encore une fois
23 peut-être, par la droite. Monsieur Perreault, donc
24 je vous demanderais peut-être brièvement
25 d'expliquer, bon, vos fonctions chez Hydro-Québec

1 ainsi que votre rôle dans le cadre du présent
2 dossier.

3 M. EMMANUEL PERREAULT :

4 R. Comme chef qualification services techniques ouest,
5 dans le fond, je suis responsable du portefeuille
6 d'investissements du Distributeur au niveau
7 maintenance, pérennité et croissance. Ma région
8 pour laquelle je suis responsable, c'est Montréal,
9 l'Outaouais, Lanaudière, Laurentides et jusqu'à la
10 Baie-James, donc c'est quand même un grand
11 territoire.

12 Dans ce cas-ci, on parle de l'Île de Laval,
13 le poste Le Corbusier. Dans le fond, je suis
14 responsable du portefeuille d'investissements.

15 Q. **[2]** Maintenant, je demanderais la même question à
16 monsieur Gagné.

17 M. MARC GAGNÉ :

18 R. Bonjour. Je suis ingénieur dans le groupe Solutions
19 techniques ouest. Je m'occupe de la planification
20 dans le territoire des Laurentides depuis deux
21 mille six (2006) et particulièrement le territoire
22 de Laval. Je planifie le territoire de Laval pour
23 la distribution depuis deux mille douze (2012).

24 Q. **[3]** Madame Des Trois Maisons.

25

1 Mme NATHALIE DES TROIS MAISONS :

2 R. Nathalie Des Trois Maisons, donc je suis chef
3 Solutions Techniques, je relève de l'équipe
4 d'Emmanuel. Dans mon équipe, on est environ une
5 quinzaine d'ingénieurs qui planifient le réseau de
6 distribution, donc je suis le chef de cette équipe-
7 là.

8 Antérieurement, avant d'être chef, j'ai été
9 planificatrice au-dessus de quinze (15) ans du
10 réseau de distribution, dont entre autres,
11 effectivement pendant plusieurs années, pour le
12 territoire de Laval.

13 Q. **[4]** Madame Caron.

14 Mme STÉPHANIE CARON :

15 R. En tant que chef, Affaires réglementaires et
16 gestion documentaire, je dirige une équipe qui
17 travaille à la coordination et la préparation de
18 l'ensemble des dossiers réglementaires qui sont
19 présentés à la Régie.

20 Q. **[5]** Monsieur Picard.

21 M. BENOIT PICARD :

22 R. Oui. J'oeuvre depuis bientôt dix-huit (18) ans dans
23 le domaine de la planification à TransÉnergie. Je
24 suis chef de la planification des réseaux régionaux
25 Montréal qui est, en fait, la zone couverte par la

1 CMM, la Communauté Métropolitaine de Montréal. Je
2 suis responsable des projets de croissance et de
3 pérennité pour mon secteur.

4 Q. [6] Et Madame Salhi.

5 Mme WAHIBA SALHI :

6 R. Au même titre que ma collègue Stéphanie Caron, je
7 m'occupe de tous les dossiers qui sont déposés à la
8 Régie de l'énergie. C'est donc toute la
9 coordination puis le dépôt de ces dossiers à la
10 Régie pour le Transporteur.

11 Q. [7] Merci. Donc, on va passer maintenant à la
12 prochaine étape, c'est-à-dire l'adoption formelle
13 de la preuve. En fait, je vais diviser la prochaine
14 étape en deux parties, la partie distribution et la
15 partie transport. Donc, plutôt que répéter à chaque
16 fois les cotes des documents, je vais répéter... je
17 vais mentionner une seule fois les cotes des
18 documents et ensuite j'y ferai référence avec
19 chacun des témoins.

20 Donc, pour distribution, je réfère à la
21 pièce HQT-1, le volet HQD, c'est la pièce commune,
22 mais je réfère au volet HQD; à la pièce HQT-3
23 ainsi qu'aux différentes réponses aux demandes de
24 renseignements, de même qu'à la présentation qui
25 est cotée HQT-5, Document 2.2.

1 Donc, je vais commencer de droite à gauche.
2 Monsieur Perreault, avez-vous pris connaissance des
3 pièces que je viens de mentionner?

4 M. EMMANUEL PERREAULT :

5 R. Oui.

6 Q. **[8]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
7 témoignage au présent dossier?

8 R. Oui, bien sûr.

9 Q. **[9]** Monsieur Gagné, avez-vous pris connaissance et
10 travaillé sur les pièces que je viens de
11 mentionner?

12 M. MARC GAGNÉ :

13 R. Oui.

14 Q. **[10]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
15 témoignage au présent dossier?

16 R. Oui.

17 Q. **[11]** Madame Des Trois Maisons, avez-vous pris
18 connaissance et travaillé sur les différentes
19 pièces que je viens de mentionner?

20 Mme NATHALIE DES TROIS MAISONS :

21 R. Oui.

22 Q. **[12]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
23 témoignage au présent dossier?

24 R. Oui.

25 (9 h 10)

1 Q. **[13]** Madame Caron, avez-vous supervisé la
2 préparation des différents documents que je viens
3 de vous mentionner.

4 Mme STÉPHANIE CARON :

5 R. Oui.

6 Q. **[14]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
7 témoignage au présent dossier?

8 R. Oui.

9 Q. **[15]** Maintenant, le volet Transporteur, je réfère
10 cette fois à la pièce HQT-1, le volet HQT de cette
11 pièce, à la pièce HQT-2 ainsi que les différentes
12 réponses aux demandes de renseignements concernant
13 le Transporteur, de même qu'à la présentation HQT-
14 5, Document 2.1; donc Monsieur Picard, avez-vous
15 travaillé et pris connaissance des différentes
16 pièces que je viens de mentionner?

17 M. BRUNO PICARD :

18 R. Oui.

19 Q. **[16]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
20 témoignage au présent dossier?

21 R. Oui.

22 Q. **[17]** Madame Salhi, avez-vous supervisé la
23 préparation des différents documents que je viens
24 de mentionner?

25

1 Mme WAHIBA SALHI :

2 R. Oui.

3 Q. **[18]** Adoptez-vous le tout pour valoir comme votre
4 témoignage au présent dossier?

5 R. Oui.

6 Q. **[19]** Merci. Donc, ceci complète l'adoption de la
7 preuve. Donc, tel que je le mentionnais, il y aura
8 deux présentations : donc une première du
9 Transporteur, ensuite du Distributeur. Donc, je
10 laisse la parole aux témoins. Merci.

11 Mme STÉPHANIE CARON :

12 Bien, de nouveau bonjour à tous. Le Distributeur va
13 amorcer son témoignage avec une présentation qui
14 n'a pas pour but de reprendre l'ensemble de la
15 preuve mais qui se concentre plutôt sur la question
16 qui intéresse la Régie, soit le besoin de réaliser
17 ou de construire le poste Le Corbusier dans
18 l'immédiat.

19 Mme WAHIBA SALHI :

20 De la même façon, le Transporteur va également
21 procéder à la présentation de la preuve en mettant
22 rapidement en contexte le projet puis préciser à la
23 Régie pourquoi il est requis de procéder dès
24 maintenant. Donc, le témoignage va commencer par
25 mon collègue, Bruno Picard, qui va débiter la

1 présentation pour le Transporteur.

2 M. BRUNO PICARD :

3 Donc bonjour, je vais vous entretenir sur
4 principalement trois points : le réseau, le projet
5 et la planification des travaux reliée au poste Le
6 Corbusier.

7 Le réseau. Le réseau de Laval est desservi
8 par deux postes sources. Je vais vous montrer sur
9 une autre carte plus loin... On me fait signe.

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Êtes-vous branchée?

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Si je suis branchée? Oui.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 Ça va?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bien...

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Parce qu'on vous voyait manipuler...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non, bien je...

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 C'est beau.

24 M. BRUNO PICARD :

25 C'est bon? Donc, ce que je disais, le réseau de

1 l'île de Laval est desservi principalement par deux
2 postes sources. Donc, on a le poste stratégique
3 Duvernay qui possède des tensions de 735, 315 et
4 120 kV, kilovolts, kV. Le poste Chomedey qui
5 possède des tensions à 315 et 120 kV. Le poste
6 Chomedey a également deux fonctions, c'est un poste
7 source et satellite puisqu'il possède une section à
8 25 kV pour les fins du Distributeur.

9 Les postes alimentant l'île de Laval, en
10 fait, on en a six que je vais vous montrer sur la
11 carte, les prochaines acétates. Comme je viens de
12 vous mentionner, le poste Chomedey est également un
13 poste satellite. Et il est d'intérêt de mentionner
14 que le dernier poste qui a été construit sur l'île
15 de Laval date de mil neuf cent quatre-vingt-quatre
16 (1984) donc ça fait depuis plus de trente-cinq (35)
17 ans qu'on n'a pas de nouvelles installations sur
18 l'île de Laval.

19 Il y a des transformateurs qui ont été
20 ajoutés à travers les années mais de nouvelles
21 installations comme on vous présente aujourd'hui,
22 ça fait trente-cinq (35) ans qu'il n'y en a pas eu
23 sur l'île de Laval.

24 Au cours des prochaines acétates, on va
25 faire un survol, on va partir à très haut niveau

1 puis on va descendre progressivement jusqu'au site
2 du Corbusier. Vous reconnaîtrez à l'écran le sud du
3 Québec, la région de Montréal. C'est en fait la
4 communauté métropolitaine de Montréal, le réseau
5 que je m'occupe en planification.

6 C'est un petit peu dur à voir sur l'écran,
7 peut-être la version papier est mieux mais il y a
8 des lignes en rose, en mauve, en fait, c'est notre
9 ossature à 735 kV, kilovolts. Donc, pour la
10 comprendre, le réseau est constitué d'une boucle -
11 je vais me lever, ça va être mieux - le réseau est
12 constitué d'une boucle autour de Montréal. Donc,
13 c'est un périphérique qui nous permet d'améliorer
14 la fiabilité. On va s'ajuster, vous m'entendez?
15 (9 h 15)

16 Où en étais-je? Donc, je disais qu'il y a
17 une boucle autour de Montréal. Vous remarquerez
18 également des liens qui arrivent du nord. Donc, on
19 a ici le poste Chénier qui reçoit la puissance des
20 grands centres de production de la Baie-James. On a
21 le poste nouvellement construit Judith-Jasmin qui
22 va être mis en service prochainement. Le poste
23 Duvernay qui reçoit la puissance près de Québec,
24 Jacques-Cartier, des grands complexes, Manic,
25 Outardes et Churchill et le poste Bout-de-l'Île

1 ainsi de suite autour de Montréal. Donc, les deux
2 postes qui nous concernent aujourd'hui ce sont les
3 postes Chénier, sur la Rive Nord, et le poste
4 Duvernay sur l'île de Laval.

5 Donc, on se rapproche, vous voyez à
6 l'écran, l'île de Laval. Donc, vous voyez les liens
7 en mauve, qui sont les tensions sept cent trente-
8 cinq (735) kV. Donc, Duvernay est un poste
9 stratégique, est un poste source pour l'île de
10 Laval. Très important. Donc, le poste Chénier, on
11 ne le voit pas, mais la puissance arrive par les
12 liens trois cent quinze (315) kV jusqu'au poste Le
13 Corbusier à Laval qui réabaisse la tension de trois
14 cent quinze (315) kV à cent vingt (120) kV sur
15 le... Chomedey... pardon. Donc, le poste Chomedey.
16 Donc, comment la puissance se répartit? Comment
17 l'énergie arrive à la clientèle? Donc, elle arrive
18 du poste Chénier jusqu'au poste Chomedey, qui la
19 redistribue au poste Plouffe. De l'autre côté, nous
20 avons le poste Duvernay qui l'envoie au poste
21 Saint-François, au poste Sainte-Rose, au poste
22 Landry. Également, on a une centrale Rivière-des-
23 Prairies, mais qui produit en fonction des aléas
24 hydrauliques. Et on a le poste Renaud ici.

25 Le site visé pour le poste Le Corbusier, on

1 va le voir plus tard dans un autre acétate, c'est
2 au confluent de deux axes de transport.

3 J'attire votre attention sur la présente
4 carte pour la composition de l'île de Laval. Vous
5 remarquerez qu'il y a des zones agricoles, il y a
6 des secteurs résidentiels, il y a d'autres zones
7 non développées. Mais principalement sur le centre
8 de l'île de Laval, avec une zone en gris pâle qui
9 est en fait une masse de béton et d'asphalte qui
10 représente un parc industriel.

11 Donc, ce que je veux vous souligner, c'est
12 que le poste Le Corbusier va venir s'insérer dans
13 un parc industriel.

14 Prochain acétate. On a toujours à l'écran
15 l'île de Laval mais en superposition, les zones
16 d'influence. Il y a plusieurs termes « zones de
17 rayonnement », « zones d'influence ». En fait, dans
18 le jargon, ce sont les lignes de distribution qui
19 émanent d'un même poste pour alimenter la
20 clientèle.

21 Donc, je vous resitue. On a le poste
22 Chomedey ici. On a le poste Plouffe, Renaud,
23 Landry, Sainte-Rose. On voit que le poste Saint-
24 François, de couleur rose saumonée, il y a très peu
25 de liens pour le relier aux autres postes, alors...

1 Le point rouge est l'emplacement visé pour le poste
2 Le Corbusier. Vous comprendrez que l'emplacement,
3 non seulement il est dans un quartier industriel,
4 mais il est à une position stratégique pour pouvoir
5 décharger les postes limitrophes.

6 Le projet. Donc, on descend encore plus. En
7 bon québécois, on va « zoomer » sur le site
8 d'accueil. On est présentement dans le parc
9 industriel sur un terrain, ici. C'est un terrain
10 entièrement propriété d'Hydro-Québec. Hydro-Québec,
11 on possède un centre administratif sur l'avenue
12 Michelin à Laval, ainsi qu'un site d'entreposage.
13 Le périmètre, ici, est le futur poste Le Corbusier
14 et on observe ses liens d'alimentation ainsi que le
15 pylône d'interception. Donc, le poste Le
16 Corbusier... Je vais vous le montrer sur un autre
17 acétate, la composition du poste. Donc, pour Hydro-
18 Québec, c'est un projet de moindre impact. Donc, on
19 n'impacte pas les collectivités, on reste sur notre
20 propriété, sur notre site, et ça nous permet
21 d'injecter la puissance directement dans la charge,
22 et de surcroît, dans un milieu industriel, en
23 minimisant les impacts pour les collectivités.

24 Le projet. L'évolution du réseau. En fait,
25 le réseau de l'île de Laval, tout comme celui de

1 Montréal, va être appelé à tendre vers une tension
2 de trois cent quinze (315) kV vers l'avenir. Donc,
3 présentement, l'île de Montréal, on convertit nos
4 infrastructures, de cent vingt (120 kV) à trois
5 cent quinze (315 kV). Pour l'île de Laval, la même
6 tendance va avoir lieu. Donc, c'est une des raisons
7 principales pourquoi le poste est raccordé à trois
8 cent quinze (315 kV) et ainsi pour d'autres
9 facteurs comme les pertes.

10 La position stratégique du poste est très
11 importante, vous l'avez vue sur l'acétate
12 précédent. Peut-être qu'on pourrait y revenir, un
13 petit coup en avant. Donc, je le rappelle, on a les
14 axes Est/Ouest entre les deux postes sources
15 Duvernay et Chomedey puis on a un corridor qui
16 descend vers le poste Renaud et l'île de Montréal,
17 ce qui en fait un emplacement stratégique pour
18 l'implanter.

19 Également, on parlait de parcs industriels.
20 Qui dit « parcs industriels » dit « clients
21 majeurs ». Lorsque des industries s'implantent et
22 qu'on a des charges importantes, c'est
23 principalement dans les parcs industriels. Donc, la
24 position du poste Le Corbusier est primordiale à
25 cet effet-là.

1 (09 h 20)

2 Je vais vous parler de la minimisation des coûts.
3 Le Transporteur, afin de maintenir nos tarifs bas,
4 on minimise autant que possible nos coûts. Je vais
5 vous le montrer sur l'acétate suivante. Mais un
6 poste, ça évolue dans le temps, ça évolue en
7 fonction de l'accroissement de la charge.

8 Donc, initialement, ce qu'on vous propose
9 comme projet c'est ce qui est requis initialement
10 pour rencontrer le besoin du Distributeur et
11 lorsque ce dernier se manifestera, on va implanter
12 des équipements additionnels afin de répondre à la
13 croissance.

14 Donc, je vous montre à l'écran un vue 3D du
15 poste Le Corbusier. Je vous rassure d'entrée de
16 jeu, le bâtiment ne sera pas rouge, c'est seulement
17 une esquisse d'ingénieur afin d'étudier la
18 volumétrie.

19 Donc, au côté nord, la section ici, c'est
20 la section haute tension, trois cent quinze (315)
21 kV, donc, on a le portique d'arrivée qui reçoit les
22 lignes à trois cent quinze (315) kV, on a trois
23 disjoncteurs, de l'équipement de mesurage, et de
24 l'autre côté du chemin d'accès à l'intérieur du
25 poste, on a la section moyenne tension, la section

1 vingt-cinq (25) kV, qui va servir à alimenter la
2 clientèle.

3 J'attire votre attention sur les quatre
4 boîtes ici, c'est les quatre transformateurs. A
5 Hydro-Québec, nos postes sont normalisés, c'est le
6 fruit des années d'expérience et de planification,
7 nous concevons nos postes à quatre transformateurs
8 de sorte qu'initialement, on en installe deux afin
9 de couvrir le niveau minimal de fiabilité, et
10 lorsque le besoin sera requis, nous allons
11 implanter le troisième et le quatrième
12 transformateur, comme on fait dans tous nos
13 projets.

14 Donc, on voit que les deux ici sont un
15 petit peu ombragés, ces deux transformateurs vont
16 être installés ultérieurement. Donc, on installe
17 des transformateurs normalisés de cent (100) MVA,
18 cent (100) mégavoltampères, et on installe la
19 section de jeux de barres ici avec quatorze (14)
20 départs pour alimenter la clientèle. En fait, il y
21 en a douze (12) pour les fins du Distributeur puis
22 on en a deux qu'on garde pour implanter des
23 condensateurs afin de soutenir la tension dans les
24 périodes de fortes charges.

25 La planification des travaux, en fait le

1 poste du Corbusier c'est un projet à réaliser dès
2 maintenant. Il est prévu depuis plusieurs années,
3 ça fait... on vient de terminer un avant-projet qui
4 a duré trois ans, on est en avril deux mille
5 dix-neuf (2019), sa mise en service est prévue en
6 avril deux mille vingt et un (2021). À
7 Hydro-Québec, pour faire un poste de ce type-là,
8 c'est quatre, cinq ans, donc, on est dans notre
9 échéancier de cinq ans. C'est un poste qui est
10 prévu depuis plusieurs années, vous avez vu, le
11 terrain est acquis depuis des décennies en
12 prévision de l'implantation d'un poste. Donc, on
13 est rendu là aujourd'hui.

14 Ce projet-là s'intègre dans une séquence de
15 travaux critiques pour l'entreprise, donc, autant
16 pour TransÉnergie dans sa séquence de travaux et la
17 pérennité de l'installation du parc des postes
18 ainsi que pour le Distributeur.

19 Il est difficile de déplacer ces travaux
20 sans refaire l'ensemble de la planification pour
21 les prochaines années. De plus, nous nous sommes
22 coordonnés avec les collectivités, la Ville de
23 Laval, afin d'intégrer le poste Le Corbusier le
24 plus aisément possible. Ce projet fait partie
25 intégrante de l'évolution du réseau de l'Ile de

1 Laval.

2 En terminant, je vous dirais que je fais de
3 la planification depuis dix-huit (18) ans et mes
4 jeunes ingénieurs conformément avoir un petit peu de
5 capacité sur l'Ile de Laval, ce que mes collègues
6 en distribution vont vous démontrer, et ce n'est
7 pas responsable pour l'alimentation de la
8 clientèle. Je vous remercie.

9 Mme STÉPHANIE CARON :

10 Bien, je vais reprendre la parole de nouveau.
11 Désolée, Bruno, j'avais pas tenté d'escamoter ta
12 présentation, c'était juste une manifestation
13 d'enthousiasme. Donc, je reprends.

14 Le Distributeur va faire son témoignage à
15 partir d'une... articuler son témoignage à partir
16 d'une présentation qui se concentre sur des aspects
17 qui ont été questionnés par la Régie tout au long
18 de l'examen du dossier. Alors, je cède la parole à
19 monsieur Perreault.

20 M. EMMANUEL PERREAULT :

21 Bonjour. Merci. On va débiter la présentation au
22 niveau du Distributeur. Rapidement, le contenu de
23 notre présentation, on va vous expliquer le mandat
24 qu'on s'attend d'un planificateur au niveau de la
25 distribution, on va vous réexpliquer, on va aller

1 plus en détail au niveau du contexte du territoire
2 de Laval, dans le fond qu'est-ce qui... qu'est-ce
3 qui caractérise la Ville de Laval puis qui en fait
4 une particularité. On va vous expliquer aussi
5 qu'est-ce qui serait le futur d'une planification
6 sans nouveau départ de lignes, sans l'arrivée du
7 poste Le Corbusier, puis on va terminer avec le
8 projet Le Corbusier pour vous expliquer comment il
9 est important pour le Distributeur. Je vais céder
10 la parole à Nathalie Des Trois Maisons.

11 Mme NATHALIE DES TROIS MAISONS :

12 Bonjour. Merci, Emmanuel.

13 (9 h 25)

14 Alors, le mandat du planificateur en
15 distribution. Alors, le planificateur doit assurer
16 une vigie afin de bien faire évoluer le réseau de
17 distribution. Il doit s'assurer que le réseau
18 répond bien aux besoins actuels et spécifiques de
19 la clientèle existante, que le réseau est apte à
20 accueillir de nouveaux clients et soutenir la
21 croissance de la demande à court et à moyen terme.
22 Il doit aussi s'assurer d'avoir une vision long
23 terme de l'évolution du réseau.

24 Le planificateur doit assurer une bonne
25 continuité de services et de maintenir un réseau

1 fiable. À ce moment-là, il doit s'assurer
2 d'équilibrer les charges sur et entre ses lignes.
3 Il doit recentrer ses zones d'influence des postes.
4 Il doit aussi s'assurer du respect des limites de
5 la charge et de la tension.

6 Le planificateur analyse et effectue des
7 études techniques, afin de recommander la meilleure
8 solution technico-économique qui répond le mieux
9 aux problématiques du réseau de distribution.

10 Le planificateur suit des critères, des
11 encadrements et des normes pour établir un réseau
12 de distribution qui est fiable.

13 Je vais céder la parole à Marc qui va vous
14 expliquer le contexte de l'île de Laval.

15 M. MARC GAGNÉ :

16 Bonjour. Je vais commencer par vous expliquer le
17 contexte et les particularités du territoire de
18 Laval. On voit à l'écran, il y a une carte de l'île
19 de Laval au complet. Sur cette carte-là, on
20 retrouve les six postes qui sont actuellement
21 construits. C'est-à-dire les postes Renaud,
22 Chomedey, Sainte-Rose, Landry, Plouffe et également
23 Saint-François dans l'est de l'île de Laval.

24 La zone d'études qui nous intéresse
25 comprend les cinq postes qui se retrouvent le plus

1 à l'ouest sur l'île. C'est-à-dire les postes
2 Renaud, Chomedey, Sainte-Rose, Landry et Plouffe.
3 Il y a également, comme je disais, le poste Saint-
4 François qui se retrouve complètement dans l'est,
5 mais le poste Saint-François n'a pas été inclus
6 dans la zone d'études. Il était beaucoup trop
7 éloigné pour être considéré dans l'analyse des cinq
8 postes qui nous intéressent de la zone d'études.

9 Et d'ailleurs, il y a une grande zone
10 agricole qui sépare le poste Saint-François des
11 cinq autres postes qui nous intéressent et il y a
12 très peu de liens entre le poste Saint-François et
13 les cinq postes de la zone d'études. Donc, on se
14 concentre sur les cinq postes qui se retrouvent ici
15 dans l'ouest.

16 Donc, les postes qui sont déjà construits
17 sont en vert sur la carte, mais on a également
18 indiqué la future position du poste Le Corbusier
19 qui se trouve au centre géographique, ici, le poste
20 Le Corbusier, en bleu.

21 Comme vous pouvez le constater, Laval est
22 une île. Donc, on considère que c'est un territoire
23 qui est enclavé. On ne retrouve aucun lien
24 électrique de distribution entre les cinq postes
25 qui nous intéressent et les zones qui sont au nord

1 et au sud. Donc, les cinq postes de la zone d'étude
2 travaillent ensemble et il n'y a aucun lien de
3 distribution avec les autres territoires au nord et
4 au sud. Donc, on ne peut pas se servir des autres
5 postes autour de l'île pour venir aider les cinq
6 postes de la zone.

7 Le paysage de Laval a beaucoup évolué
8 depuis les quarante (40) dernières années. Au début
9 des années soixante-dix (70), il y avait des plages
10 autour de l'île. Une série de chalets. J'ai
11 d'ailleurs été propriétaire d'une maison dans
12 l'ouest de l'île, ici, qui a été construite dans
13 les années trente (1930) et c'était un ancien
14 chalet qui a été converti en résidence. D'ailleurs,
15 on voit encore les plages à plusieurs endroits
16 autour de l'île, mais évidemment qu'elles ne sont
17 plus utilisées aujourd'hui.

18 Par la suite et surtout depuis les
19 dernières décennies, il y a eu une croissance
20 démographique et économique soutenue sur le
21 territoire de l'île de Laval. On se retrouve avec
22 plusieurs secteurs en développement, que ce soit
23 industriel, commercial, résidentiel ou même
24 agricole. D'ailleurs les zones agricoles... On voit
25 qu'il y a encore une zone agricole dans l'est de

1 Laval, ici, et dans l'ouest, ici, on retrouve
2 encore une zone agricole. Un autre phénomène qu'on
3 s'est aperçu, qu'on observe, en fait, c'est une
4 tendance à Laval et c'est aussi une tendance même
5 mondiale, c'est qu'il y a eu une densification
6 autour des transports en commun.

7 (9 h 30)

8 On voit ici sur la carte également, Laval
9 est desservi par trois stations de métro. On les
10 voit, ici, avec les petits « m ». Et il y a aussi
11 deux axes de chemin de fer. On voit ici les gares
12 de chemin de fer. Un, deux, trois, ici. Et deux
13 autres dans l'ouest de l'île. D'ailleurs, les deux
14 gares qui sont dans l'ouest de l'île, l'île Bigras
15 et Sainte-Dorothée, vont être intégrées au projet
16 du REM, le projet de la Caisse de dépôt. Donc, le
17 service va être grandement amélioré. Il va y avoir
18 plus de services et... donc, le service de train va
19 être grandement amélioré là dans l'Ouest de Laval,
20 à cet endroit-là.

21 Une tendance, comme je le disais, qu'on a
22 observée dans les dernières années, c'est une
23 densification urbaine près des transports en
24 commun. C'est une tendance mondiale et les
25 quartiers se densifient de plus en plus autour des

1 mètres, autour des gares. Même l'Île de Laval a
2 modifié son schéma d'aménagement dans les dernières
3 années pour tenir compte de cette densification-là
4 autour de, ce qu'on appelle, les TOD. Donc, c'est
5 des petits quartiers complets qui sont axés sur le
6 transport en commun.

7 On s'est d'ailleurs aperçu, autour du métro
8 Montmorency, il y a une série de condos qui ont été
9 construits et les habitations, on a dû changer
10 notre plan de match en distribution car il y a de
11 plus en plus une densification autour de ces
12 stations de métro-là. Mais une chose dans l'Ouest,
13 autour du REM, on a observé une densification
14 autour de ces gares-là. Il y avait un ancien
15 terrain de golf ici, qui a été converti, qui a été
16 dézonné et qui a été changé en quartier résidentiel.

17 Donc, on voit déjà qu'il y a certains
18 zonages qui changent près des transports en commun.
19 Et il y a également un autre projet autour du métro
20 Concorde, une autre station de métro, où il va y
21 avoir une grande densification des habitations dans
22 ce secteur-là. On détruit carrément des quartiers
23 industriels pour construire des habitations avec
24 une plus grande densité.

25 Il y a d'autres secteurs qui ne sont pas

1 prêts des transports en commun aussi, qu'on a
2 augmenté une grande densification des habitations.
3 Par exemple, au Nord du poste Plouffe, vous
4 connaissez peut-être le secteur du Carrefour Laval,
5 du Centropolis. Vous avez peut-être aperçu la belle
6 soucoupe volante sur le... Il est en fort
7 développement. Il va y avoir des bureaux, des
8 résidences, des hôtels de construits dans ce
9 secteur-là. Puis d'ailleurs, ce secteur dépasse
10 maintenant la densité électrique minimale telle
11 qu'élaboré dans les nouvelles conditions de
12 service.

13 Donc, ce n'est plus seulement les quartiers
14 denses de Montréal ou du Vieux-Québec qui vont être
15 des réseaux de base en souterrain. Laval fait
16 maintenant partie de ces villes-là. Ça, c'est des
17 secteurs denses qu'on ne voyait pas il y a dix (10)
18 ou vingt (20) ans. Ça, c'est le secteur qui se
19 retrouve juste au... Je travaille en ce moment sur
20 des projets avec ceux qui font de l'ingénierie de
21 détail pour déterminer comment on va alimenter tout
22 ce secteur-là qui est de plus en plus dense.

23 Il y a un autre secteur aussi qui est le
24 secteur Val-Martin qui est un développement
25 résidentiel qui a été très mal construit dans les

1 années cinquante (50) sur le territoire de Laval et
2 Ville de Laval a entrepris un projet de totalement
3 reconstruire ce secteur-là. Donc, il y avait des
4 logements à cet endroit-là qui n'étaient plus, même
5 plus habités depuis plusieurs années. Ils sont en
6 train de détruire ces quartiers-là, de les raser et
7 de reconstruire des logements sociaux avec une
8 densité urbaine beaucoup plus grande avec des tours
9 d'habitation. Donc, c'est une densité de charge
10 qu'on ne voyait pas avant.

11 On avait... on avait raccordé les gens à
12 cet endroit. Mais là, avec le nouveau quartier, il
13 va y avoir de plus en plus de charges concentrées
14 dans certains quartiers.

15 Même dans les zones agricoles qu'on croyait
16 des zones stables de développement, depuis les
17 dernières années, partout sur le territoire des
18 Laurentides, on a plusieurs demandes pour des
19 serres de cannabis. Donc, moi-même, j'ai été
20 impliqué dans des projets d'évaluation dans l'ouest
21 et un peu partout pour installer des serres de
22 cannabis. Dans des endroits où la densité de charge
23 était relativement faible, on se retrouve avec des
24 endroits où il y a des demandes pour des serres de
25 ce genre-là puis ça consomme beaucoup d'électricité

1 dans un endroit assez concentré.

2 J'ai d'ailleurs eu une demande juste dans
3 l'ouest ici sur le Rang Saint-Antoine pour
4 installer une serre. C'était une demande pour
5 explorer la possibilité d'installer une serre à cet
6 endroit-là.

7 Donc, on se retrouve donc avec des
8 développements et des zones de croissance qui sont
9 localisés un peu partout sur l'île. Il y a donc des
10 secteurs denses qu'il n'y avait pas il y a dix (10)
11 ou vingt (20) ans.

12 Les différents postes à Laval ont été
13 construits dans les années soixante-dix (70) et
14 quatre-vingt (80). Il n'y a pas eu de... comme mon
15 collègue le disait, il n'y a pas eu de construction
16 de poste depuis plus de trente-cinq (35) ans. Donc,
17 l'infrastructure des postes qui a été conçue et
18 passée dans les années soixante-dix (70) est
19 arrivée à maturité pour desservir la clientèle. Et
20 le poste Le Corbusier va venir se construire en
21 plein centre de la zone puis ça va devenir un poste
22 stratégique en distribution pouvant créer plusieurs
23 liens avec les autres postes.

24 (9 h 35)

25 Ici, on a une autre carte. On a le même

1 fond de carte avec l'île de Laval. Je vais vous
2 expliquer sur cette carte-là un concept qui sera
3 utile pour une analyse qui va être faite dans les
4 prochaines pages.

5 Ce que j'ai fait sur cette carte-là, ce
6 qu'on a fait, c'est découper la zone d'influence
7 des cinq postes qui nous intéressent. Je disais
8 tantôt qu'il y avait les cinq postes de l'ouest qui
9 nous intéressaient pour la zone d'étude et cette
10 zone-là a été découpée en dix-sept (17) secteurs.
11 Donc, on a cartographié la zone d'étude en dix-sept
12 (17) secteurs pour mieux comprendre les enjeux de
13 la planification.

14 Comment est-ce qu'on a séparé cette zone-là
15 en dix-sept (17) secteurs? Évidemment, une des
16 frontières, c'est la frontière naturelle, le cours
17 d'eau tout le tour et toutes les autres frontières,
18 tous les autres secteurs comment ils ont été
19 séparés, ce sont par les grands axes routiers qu'on
20 retrouve sur l'île, soit les autoroutes, et aussi
21 le chemin de fer ici. Donc, par exemple, on
22 retrouve l'autoroute 13, l'autoroute 15 qui
23 séparent la zone en dix-sept (17) secteurs.

24 En fait, quelles sont les conséquences
25 d'avoir ces frontières-là entre ces dix-sept (17)

1 secteurs là? En fait, ce sont des barrières
2 physiques entre ces dix-sept (17) secteurs là. Par
3 exemple, je vais le démontrer avec un exemple,
4 l'autoroute 15, c'est une barrière physique entre
5 les lignes de distribution qui se retrouvent de
6 chaque côté. Il y a peu de liens électriques qui se
7 retrouvent pour faire le lien entre l'est et
8 l'ouest de ces autoroutes-là. Donc, les dix-sept
9 (17) secteurs ont été séparés avec différentes
10 barrières physiques qu'on retrouve - les
11 autoroutes : l'autoroute 440, l'autoroute 13,
12 l'autoroute 15 - et on voit que ça crée des
13 barrières naturelles entre ces secteurs-là.

14 Et que va faire le poste Le Corbusier quand
15 on va venir l'installer? Bien, on a trois projets à
16 l'intérieur du projet de Le Corbusier qui vont
17 venir briser ces barrières-là entre les secteurs.
18 On va faire deux traverses de l'autoroute 15 et une
19 traverse souterraine en dessous de la voie ferrée
20 qu'on voit ici du nord au sud.

21 Puis ça va servir à créer des liens et des
22 liens inter-postes également pour pouvoir avoir une
23 architecture flexible avec le poste Le Corbusier et
24 les cinq postes de la zone d'étude qui nous
25 intéressent.

1 La prochaine carte c'est toujours la même
2 carte puis on a ajouté de l'information sur cette
3 carte-là. Il y a toujours les mêmes dix-sept (17)
4 secteurs que je vous ai expliqués à la dernière
5 page et pour chacun des secteurs, on a indiqué la
6 capacité qui était disponible dans ce secteur-là.

7 On se place à l'horizon deux mille vingt-
8 deux mille vingt-trois (2020-2023), c'est-à-dire on
9 a fait l'étude comme si le poste Le Corbusier était
10 pas là. Comment est-ce qu'on a fait cette analyse-
11 là?

12 Premièrement, on a déterminé avec les
13 prévisions qu'en deux mille vingt-deux-mille
14 vingt-trois (2022-2023) il va nous rester cent
15 quatorze (114) MVA de disponibles pour les cinq
16 postes de la zone d'étude. C'est-à-dire avant
17 d'atteindre la capacité totale des cinq postes, la
18 limite de ces cinq postes là, il va nous rester
19 cent quatorze (114) MVA, ce qui représente
20 seulement sept pour cent (7 %) de la capacité
21 totale.

22 Et qu'est-ce qu'on a fait avec cette carte-
23 là? C'est qu'on a essayé de vous montrer où étaient
24 situés les cent quatorze (114) MVA qui restent
25 comme capacité. Donc, le cent quatorze (114) MVA

1 c'est la différence entre les charges de pointe des
2 postes en deux mille vingt-deux-deux mille vingt-
3 trois (2022-2023) et leur capacité. Et on a
4 cartographié comment était répartie cette charge,
5 cette capacité restante là, le sept pour cent (7 %)
6 qui nous reste à ces années-là, comment ils sont
7 répartis sur chacun des secteurs.

8 Donc, c'était la première donnée importante
9 à comprendre, le cent quatorze (114) MVA qui est la
10 capacité restante disponible pour deux mille vingt-
11 deux-deux mille vingt-trois (2022-2023). La
12 deuxième donnée importante qu'on doit comprendre
13 pour faire cette analyse-là, c'est douze point
14 trois (12,3) MVA/ligne. « K » représente cette
15 valeur-là.

16 Ce qu'on dit, c'est que si toutes les
17 lignes de la zone d'étude, si les cent trente-deux
18 (132) lignes de la zone d'étude avaient toutes
19 douze point trois (12,3) MVA, on aurait atteint la
20 capacité des cinq postes de la zone qui nous
21 intéresse.

22 Donc, on a pris la capacité totale, on l'a
23 divisée par le nombre de lignes et ça donne douze
24 point trente (12,30) MVA/ligne. Par exemple, dans
25 ce secteur-là, on retrouve dans chacun des

1 secteurs, des dix-sept (17) secteurs qu'on a
2 découpés, on retrouve chacune des capacités de ces
3 secteurs-là. Par exemple, ici, il nous reste seize
4 point trente-huit (16,38) MVA pour le secteur qui
5 est délimité par les deux frontières ici ou
6 l'équivalent de un point trois (1,3) MVA/ligne.
7 C'est-à-dire qu'on a pris la moyenne de toutes les
8 charges de ce secteur-là, de toutes les charges des
9 lignes de ce secteur-là, la comparer au douze point
10 trois (12,3) MVA, puis ça nous donne une capacité
11 moyenne par ligne de un point trois (1,3) MVA de
12 disponibilité.

13 Donc, en moyenne, les lignes dans ce
14 secteur-là sont chargées à onze (11) MVA. Dans les
15 secteurs où il y a zéro (0) MVA capacité
16 disponible, c'est que la charge moyenne des lignes
17 de distribution qui sont dans ce secteur-là est
18 plus élevée que le douze point trois (12,3)
19 MVA/ligne.

20 Donc, en résumé, qu'est-ce qu'on a fait,
21 c'est que la capacité totale, la capacité restante
22 totale qu'il nous reste, le cent quatorze (114)
23 MVA, on a cartographié dans chacun des secteurs,
24 combien il nous restait par secteur.

25 Qu'est-ce qu'on constate sur la carte?

1 C'est que ce n'est pas réparti également dans
2 chacun des secteurs. Certains secteurs qu'il nous
3 reste zéro (0) MVA, d'autres seize point trente-
4 huit (16,38) MVA. Ici, on voit une zone aussi où il
5 y a vingt-sept point soixante-onze (27,71) MVA de
6 capacité qu'il nous reste.

7 Et j'attire votre attention sur le secteur
8 ici, qui est près du poste Renaud. Le poste Renaud
9 est juste ici. On a trois secteurs autour et on
10 voit les métros aussi dans ces endroits-là. Les
11 trois secteurs autour, il reste zéro (0) MVA de
12 capacité dans les secteurs du poste Renaud, qui
13 était un des secteurs que je mentionnais tantôt,
14 avec une grande densité de charge. Et l'autre, il
15 nous reste seulement un trois (3) MVA dans cette
16 zone-là.

17 Un autre endroit où il nous reste de la
18 capacité, au poste Landry. Ici, il nous reste dix-
19 neuf (19) MVA et six point cinquante-sept (6,57)
20 MVA de capacité au poste Landry.

21 D'ailleurs, lors du dépôt initial à la
22 Régie de l'énergie, on n'avait pas considéré le
23 poste Landry et le poste Plouffe dans la zone
24 d'étude. On voit aussi autour du poste Plouffe
25 qu'il reste quand même un vingt-sept (27) MVA de

1 capacité.

2 Donc, ces deux postes-là n'avaient pas été
3 inclus dans la zone initiale d'étude parce qu'on
4 considérait, avec les futures lignes qu'on allait
5 sortir d'ici deux mille vingt (2020) également, qui
6 sont considérées dans l'étude, d'ici deux mille
7 vingt-deux, deux mille vingt-trois (2022-2023),
8 qu'il nous restait de la capacité suffisante dans
9 ces secteurs-là pour répondre aux besoins locaux de
10 développement et de croissance autour du poste
11 Landry et autour du poste Plouffe.

12 Donc, en résumé, qu'est-ce qu'on constate
13 avec cette carte-là, c'est que la capacité
14 disponible est répartie de façon inégale entre les
15 secteurs analysés. Il nous reste une certaine marge
16 de manoeuvre des postes Landry et Plouffe, entre
17 autres, concentrés dans certains secteurs, et que
18 la capacité aussi pourrait témoigner des secteurs
19 alimentés. Ce n'est pas parce qu'on a une capacité
20 dans un certain secteur que la charge va
21 nécessairement être dans ce coin-là. Elle peut
22 l'être, mais elle peut aussi être éloignée de la
23 capacité.

24 Donc, dans plusieurs secteurs, on n'a plus
25 aucune marge de manoeuvre. En pratique, s'il y a de

1 la croissance ou on a un projet majeur dans ce
2 secteur-là, Hydro-Québec va avoir de la difficulté
3 à répondre à la demande dans ce secteur-là.

4 (9 h 5)

5 Ici, on retrouve toujours le même fond de
6 carte avec nos secteurs, donc, sept secteurs, les
7 capacités disponibles par secteur et ce que j'ai
8 rajouté, et c'est identifié à l'aide d'étoile, ce
9 sont les projets majeurs qui doivent être
10 considérés dans notre planification pour les
11 prochaines années.

12 Il y a des secteurs dont on ne connaît pas
13 où il va y avoir du développement dans le futur. On
14 a vu par le passé et je vais le démontrer tantôt,
15 des fois, il est difficile de prévoir où il va y
16 avoir des nouvelles charges, des nouveaux clients,
17 des nouveaux secteurs en développement, mais il y a
18 quand même plusieurs projets qu'on connaît déjà
19 l'existence ou même il y a quelques mois que je ne
20 connaissais pas qui ont été indiqués sur la carte.
21 Ce sont des projets majeurs dont la probabilité de
22 réalisation est très grande, que c'est pas mal sûr
23 que ça va se réaliser dans les prochaines années.
24 Moi, je travaille sur ces projets avec les
25 promoteurs, ça fait partie de ma réalité de tous

1 les jours, on parle avec eux, on voit que ce soit
2 des projets qui vont se réaliser.

3 Je vais vous donner quelques exemples de
4 ces projets-là. Par exemple, ici, je l'ai
5 mentionné, dans l'ouest c'est le développement Le
6 Cardinal, c'est le terrain de golf qui a été vendu
7 à un promoteur et il va y voir un projet de
8 développement de deux mille (2 000) maisons à cet
9 endroit-là. D'ailleurs, ça a été... un des facteurs
10 qui a attiré le promoteur dans ce secteur-là
11 c'était la proximité du futur REM du projet, il y a
12 même des projets de navettes autonomes qui vont
13 amener les gens à partir du quartier jusqu'au
14 train. Donc, c'est un exemple de densification de
15 charge à cet endroit-là. Donc, pour les prochaines
16 années, il va y avoir une charge là de quinze (15)
17 à vingt (20) MVA qui vont se développer dans ce
18 secteur-là.

19 Un autre exemple de développement, on voit
20 l'étoile ici, qui est juste au nord de l'Autoroute
21 440 où il reste de la capacité. C'est un nouveau
22 projet domiciliaire, en fait, c'est un projet de
23 développement mixte. Il va y avoir des commerces,
24 il va y avoir des résidences, il va y avoir des
25 industries. Même Ville de Laval va construire un

1 nouveau viaduc à cet endroit-là pour desservir la
2 population de ce secteur-là. Et Ville de Laval a
3 résolu également ses problèmes d'égouts, d'aqueducs
4 qu'il y avait depuis plusieurs années à cet
5 endroit-là et ça a donné lieu à un développement
6 économique dans cette région-là. D'ailleurs, mes
7 deux dernières lignes du poste Landry vont servir
8 pour alimenter ce secteur-là qui est en
9 développement.

10 Je travaille en ce moment avec les
11 ingénieurs d'un autre groupe à Hydro-Québec pour
12 déterminer comment on va alimenter pour faire
13 l'ingénierie de détails de ce projet-là, comment
14 les deux lignes vont venir chercher toutes les
15 charges puis tout ça. Donc, on peut penser à cet
16 endroit-là qu'il peut y avoir un développement de
17 vingt (20) à vingt-cinq (25) MVA dans ce
18 secteur-là.

19 Un autre exemple de développement, c'est le
20 Rang Saint-Elzéar qui se retrouve ici, dans ce
21 coin-là, le Rang Saint-Elzéar où on allait cueillir
22 des fraises il y a dix (10), quinze (15) ans, puis
23 maintenant c'est rendu une route développée avec
24 des tours de condo de luxe qui est juste en arrière
25 du Marché 440. Donc, c'est un secteur qui n'était

1 pas du tout dense il y a quelques années puis on a
2 vu pousser des condos de luxe comme des champignons
3 à cet endroit-là. D'ailleurs, il y a un projet
4 d'enfouissement qui a été fait par Ville de Laval à
5 cet endroit-là pour desservir ce secteur.

6 Un autre projet de développement qu'on voit
7 c'est le prolongement du boulevard Chomedey, c'est
8 aussi un autre... un autre exemple comment la
9 ville... l'infrastructure des villes peut
10 influencer le développement. Le boulevard Chomedey
11 va être prolonger, vous connaissez peut-être
12 l'endroit d'un ancien ciné-parc le long de
13 l'Autoroute 15, c'est tous des terrains qui ont été
14 vendus. Donc, on va se retrouver des terrains
15 industriels, des terrains commerciaux à cet
16 endroit-là et des nouvelles habitations qui vont
17 être construites. Donc, éventuellement, on va se
18 retrouver avec un développement ici beaucoup plus
19 dense dans un horizon à moyen et court terme.

20 Et on a appris aussi récemment, il y a
21 plusieurs de ces charges-là qu'on ne connaissait
22 même pas l'existence il y a un an. Il y a sept des
23 projets qui sont sur cette carte-là qui sont
24 arrivés sur le radar du Distributeur depuis les
25 douze (12) derniers mois. Un de ces projets-là

1 c'est un nouveau centre-ville. Ville de Laval s'est
2 cherchée à travers les années, ils ont fait un
3 centre-ville à l'est, un centre-ville à l'ouest, et
4 maintenant le projet qui est en cours c'est de
5 développer un nouveau centre-ville à l'intersection
6 boulevard Saint-Martin et de l'Autoroute 15, une
7 ancienne carrière que vous connaissez peut-être. En
8 fait, c'était l'endroit où on devait avoir la Place
9 Bell et il a été déplacé le projet puis on se
10 retrouve avec un projet, un bureau de projets qui a
11 été instauré par Ville de Laval pour développer ce
12 secteur-là comme étant le nouveau centre-ville.
13 Qu'est-ce qu'on remarque dans les secteurs où il
14 reste de la capacité? Par exemple, ici.

15 (9 h 50)

16 On remarque qu'il va avoir des projets majeurs dans
17 les endroits ici, 27.71, on voit des étoiles où il
18 y a des projets majeurs. Même chose pour l'ouest.
19 Donc, on peut penser que dans les prochaines
20 années, ces futurs projets-là vont venir utiliser
21 la capacité qui est disponible dans ces secteurs.

22 Donc, on avait planifier les dernières
23 lignes, les derniers départs de lignes qui nous
24 restent. On avait planifié et les projets qui vont
25 sortir dans les prochaines années pour aller

1 alimenter justement ces secteurs-là, parce que, je
2 le répète, tous les chiffres qui sont ici tiennent
3 compte des derniers départs de lignes qu'on va
4 utiliser jusqu'en deux mille vingt deux mille vingt
5 et un (2020-2021).

6 Toujours pour vous expliquer la
7 problématique, le contexte du territoire de Laval,
8 je vais vous exposer la problématique du réseau de
9 la zone d'études. Premièrement, tous les postes
10 sont à l'ultime. C'est les cinq postes qui nous
11 intéressent. On peut plus ajouter la capacité de
12 transformation et par conséquent on peut plus
13 installer de nouveaux départs de lignes. Donc, à
14 partir de deux mille vingt (2020), il n'y aura plus
15 du tout de départs de lignes de disponibles pour
16 répondre à la croissance ou pour aller alimenter un
17 nouveau client.

18 On constate, en deux mille vingt-deux deux
19 mille vingt-trois (2022-2023), qu'on a une très
20 faible marge de manoeuvres dans les postes de
21 distribution qui nous restent. Par exemple, le
22 poste Renaud, il nous reste deux pour cent (2 %) de
23 capacité sur le poste Renaud, en deux mille vingt-
24 dix deux mille vingt-trois (2022-2023). Ça
25 représente quoi ça deux pour cent (2 %) sur le

1 poste Renaud? Ça représente cinq MVA.

2 Un des projets que je vous ai montrés sur
3 la carte avec une étoile, c'est une demande que
4 j'ai eue il y a quelques mois. C'est un nouvel
5 entrepôt sur le long de l'autoroute 13. C'était une
6 charge de cinq MVA. Donc cinq MVA sur un poste,
7 c'est pas beaucoup. Deux pour cent (2 %) qu'il nous
8 reste de capacité sur le poste Renaud, même chose
9 pour le poste Sainte-Rose, cinq pour cent (5 %) et
10 sur le poste Chomedey, cinq pour cent (5 %). On se
11 retrouve avec des très faibles marges de manoeuvres
12 en deux mille vingt-deux deux mille vingt-trois
13 (2022-2023) sur ces trois postes-là.

14 Alors qu'on installe des départs de lignes
15 depuis plusieurs années, plusieurs décennies et que
16 jusqu'en deux mille vingt (2020), on a prévu
17 ajouter des départs de lignes, par exemple, le
18 poste Plouffe, en deux mille dix-sept (2017), on a
19 ajouté le dernier transformateur au poste Plouffe
20 qui le rendait à l'ultime, ça nous a donné six
21 départs de lignes. Et il nous reste quatre départs
22 au poste Chomedey, deux à Landry et le dernier au
23 poste Plouffe qui sont tous prévus être installés,
24 être réalisés... Les projets vont être réalisés
25 d'ici deux mille vingt (2020). Donc, en deux mille

1 vingt (2020), on se retrouve avec plus aucun départ
2 de lignes.

3 Avec les faibles marges de manoeuvres qu'on
4 a, on va voir, ça ne permettrait pas de satisfaire
5 les besoins à venir de la clientèle. Ça va être
6 extrêmement difficile de bien répondre aux besoins
7 de la clientèle dans plusieurs de ces secteurs-là.

8 Donc, dans une situation à partir de deux
9 mille vingt (2020), sans le poste Le Corbusier,
10 qu'on se retrouve à faire de la planification sans
11 départs de lignes. Quels sont les genres de travaux
12 qu'il va falloir planifier si jamais on n'a pas le
13 poste Le Corbusier, qu'on n'a plus de départs à
14 partir de deux mille vingt (2020)?

15 Ça veut dire que, sans départs de lignes,
16 il faut exploiter la faible capacité qu'il y a sur
17 les lignes existantes déjà construite. Ça veut dire
18 qu'à chaque fois qu'une demande de projet majeur va
19 être faite ou à chaque fois qu'il va falloir
20 répondre à la croissance dans notre secteur, il va
21 falloir transférer la capacité d'un de ces
22 secteurs-là où il reste une très faible marge vers
23 le secteur où il y a la demande.

24 Donc, pour avoir exploité la faible
25 capacité restante qui nous reste sur nos lignes, il

1 va falloir aller la chercher et la transférer et
2 faire des projets.

3 (9 h 55)

4 Quel genre de travaux que ça va prendre
5 pour faire ça? Il va falloir possiblement modifier
6 les sorties de nos postes de distribution. Il va
7 falloir prolonger les lignes aériennes ou
8 souterraines, construire des massifs souterrains,
9 briser de l'asphalte pour aller construire des
10 massifs souterrains puis possiblement contourner
11 des obstacles comme les traverses d'autoroute.

12 Puis ça, à chaque fois qu'une demande de
13 projet va être faite, il va falloir mettre en place
14 ces options complexes là. À chaque demande, il va
15 falloir être réactif vis-à-vis ce genre de demande
16 là à partir de deux mille vingt (2020).

17 Hydro-Québec a été questionnée dans les
18 demandes de renseignements sur les options de
19 transfert d'une zone à l'autre. On va vous
20 démontrer, on va vous montrer deux exemples, mais
21 en fait, Nathalie va vous montrer deux exemples du
22 type de projet qu'il faudrait faire sans départ de
23 ligne. Alors, je cède la parole à Nathalie.

24 Mme NATHALIE DES TROIS MAISONS :

25 R. Merci Marc. Donc, le premier exemple... Attendez,

1 je vais m'ajuster moi aussi. Donc, le premier
2 exemple qu'on va voir ici, comme Marc l'a expliqué,
3 dans une des DDR, vous nous avez questionné à
4 savoir si on pouvait utiliser le dernier départ du
5 poste Plouffe dans sa totalité ou en partialité
6 pour venir soulager une zone proche du métro qui
7 normalement le métro est ici, dans cette zone-là
8 qui normalement est alimentée par la zone du poste
9 Renaud. Donc, la question était, en provenance du
10 poste Plouffe, utiliser le dernier départ qui reste
11 de disponible et l'acheminer dans cette zone-là.

12 Donc, dans un premier temps, pour ce faire,
13 on a une infrastructure civile souterraine qui est
14 déjà existante. Donc, ce qu'on aurait à faire,
15 c'est d'acheminer, d'amener un câble souterrain
16 électrique jusque dans cette zone-là pour venir
17 alimenter la zone qui est en demande. Ça, c'est
18 dans un premier temps.

19 Par contre, dans un deuxième temps, tantôt
20 Marc vous a expliqué qu'il y avait aussi du
21 développement qui se fait dans cette zone-là. Le
22 Colossus, le cinéma, Carrefour Laval, donc il y a
23 des hôtels, des commerces qui vont venir se
24 rajouter dans cette zone-là. Donc, Marc avait déjà
25 planifié déjà, dans ses analyses, de devoir

1 acheminer aussi un départ. Son dernier départ qu'il
2 avait, il était planifié pour aller dans cette
3 zone-là. Donc, il a besoin et aussi d'aller
4 répondre à cette demande de croissance dans cette
5 zone-là. Étant donné qu'on a déjà utilisé, on a
6 répondu à votre demande d'utiliser le dernier
7 départ dans cette zone-là, on doit voir comment
8 venir alimenter cette zone-là.

9 Habituellement, on vient sélectionner une
10 zone au pourtour du poste qui permet d'avoir une
11 flexibilité, bien, une marge de disponibilité si on
12 veut. Donc, on voit que dans la zone peut-être plus
13 au sud ici, il y a encore de la disponibilité là.
14 On voit quinze virgule cinquante et un (15,51) de
15 MVA. Donc, on viendrait modifier, on viendrait
16 travailler cette zone-là pour venir dégager un
17 départ dans cette zone-là.

18 Donc, on viendrait retravailler
19 l'architecture du réseau. On viendrait libérer un
20 départ et ce départ-là nous permettrait à ce
21 moment-là de l'acheminer via une infrastructure
22 civile souterraine existante. On aurait besoin
23 d'amener le câble souterrain électrique dans cette
24 zone-là.

25 Donc, cet exemple-là, comme je vous le dis,

1 c'est en deux temps. Premier temps, pour se rendre
2 dans la zone du métro avec le dernier départ
3 disponible. Deuxième temps, venir rejouer dans une
4 zone existante, libérer un départ pour pouvoir
5 l'acheminer dans une zone qui est en demande de
6 croissance.

7 Ce que ça représente, c'est d'amener un
8 câble d'environ trois point sept (3,7) kilomètres
9 de câble souterrain dans une infrastructure
10 souterraine disponible. Le coût qui est estimé
11 paramétrique optimiste de sept cent trente mille
12 dollars (730 000 \$). On a quand même pris le chemin
13 le plus court et on ne sait pas... on n'a pas
14 pris... on n'a pas tenu compte de contraintes qu'il
15 pourrait y avoir. C'est-à-dire que de consentement
16 municipal de ville ou de quelconque enjeu qui
17 pourrait se produire. Donc, ça, c'est le premier
18 exemple qu'on veut vous démontrer, qu'est-ce que ça
19 pourrait représenter.

20 (10 h 00)

21 Le deuxième exemple. Vous nous avez aussi
22 questionné dans une des DDR si on pouvait utiliser
23 la capacité disponible au poste Landry pour
24 alimenter les charges du métro, dans la même chose
25 là. On a le poste Landry, on a la même zone que

1 tantôt. Le métro Montmorency qui était normalement
2 alimentée par la zone du poste Renaud. Donc, encore
3 là, Marc, comme il vous l'a expliqué tantôt, ces
4 deux derniers départs disponibles, il les sollicite
5 pour la zone qui est au nord. La zone
6 résidentielle, commerciale que la Ville de Laval va
7 faire un viaduc. Donc, on s'est dit, bien à ce
8 moment-là, on va faire comme on a fait pour l'autre
9 exemple, on va venir solliciter une zone qui
10 permettrait de venir modifier l'architecture pour
11 pouvoir libérer un départ d'une zone qui le
12 permettrait et avec ce départ-là qu'on aurait
13 libéré, on viendrait utiliser une infrastructure
14 civile souterraine existante, mise à part une
15 petite section, ici, qu'il n'a pas d'infrastructure
16 civile, mais on viendrait implanter un réseau de
17 distribution biterne et on amènerait un câble
18 souterrain électrique jusqu'à la zone du métro. On
19 aurait besoin de construire une petite portion de
20 réseau civil dans le coin ici. Donc, on
21 acheminerait le câble en réseau aérien ici, ce qui
22 représente environ sept point sept kilomètres
23 (7.7 km) de câble souterrain électrique.

24 Naturellement, le coût qu'on estime pour
25 ça, paramétrique, représenterait environ deux point

1 cinq millions de dollars (2.5 M\$) et, encore là, on
2 n'a pas tenu compte des contraintes qui pourrait y
3 avoir là, consentement de la ville ou des choses
4 comme ça. Des fois la ville va dire : « Ah,
5 j'élargis mon boulevard... ». Il y a toujours des
6 petits contextes des fois qu'il faut qu'on s'ajuste
7 avec la ville.

8 Donc, ça représente deux exemples de ce que
9 ça pourrait donner quand on nous demande de venir
10 travailler avec la charge qu'on a de disponible
11 dans ces zones-là.

12 Bien, la durée de vie, c'est sûr que pour
13 chaque projet qu'on nous demande comme ça, on va
14 venir travailler de cette façon-là, en implantant
15 le poste Corbusier, bien là, ça va venir
16 restructurer d'une autre façon. Donc, ça peut durer
17 comme le temps que... On ne sait pas vraiment
18 combien de temps ça pourrait rester implanté de
19 cette façon-là. Donc, je recède la parole à Marc.

20 M. MARC GAGNÉ :

21 Merci Nathalie. Donc, si le poste est pas
22 construit. Si le poste Le Corbusier est pas
23 construit en deux mille vingt et un (2021), quelles
24 vont être les conséquences sur la planification,
25 au-delà de deux mille vingt et un (2021)?

1 Alors, qu'on émet des projets de lignes
2 depuis des décennies, les projets de départs de
3 lignes depuis des décennies, puis qu'il y a des
4 projets impliquant treize (13) nouveaux départs de
5 lignes entre deux mille dix-sept, puis deux mille
6 vingt (2017-2020), Hydro-Québec va se retrouver de
7 deux mille vingt et un à deux mille vingt-six
8 (2021-2026) sans aucun départ de lignes, si on
9 considère que le poste arriverait en deux mille
10 vingt-six (2026). Et on se retrouve aussi avec une
11 capacité disponible répartie sur toute la zone
12 d'études, comme on l'a démontré avec les
13 différentes cartes. Puis parfois, aussi peu que
14 point quatre (.4) MVA par ligne en moyenne. Ce
15 n'est pas beaucoup point quatre (.4) MVA par ligne.
16 Ça fait qu'en pratique, qu'est-ce qu'il va se
17 passer si le poste Le Corbusier est pas là à partir
18 de deux mille vingt et un (2021)?

19 Donc, à chaque fois qu'on va devoir
20 raccorder un grand client ou décharger un secteur,
21 Hydro-Québec va devoir émettre un projet non
22 pérenne comparable à ceux qui ont été décrits par
23 Nathalie. Il va être nécessaire de réagir à chaque
24 fois, afin de rafistoler le réseau pour libérer de
25 la capacité, puis ainsi, la transférer vers la zone

1 qui nous intéresse. Donc, sans le poste Le
2 Corbusier, Hydro-Québec va se retrouver dans un
3 mode réactif de deux mille vingt à deux mille
4 vingt-six (2020-2026). Devoir réagir pour trouver
5 une solution unique, à chaque fois qu'il y a une
6 grande demande ou une forte croissance dans un
7 secteur pour maintenir un bon service à la
8 clientèle.

9 Un autre impact qu'il va y avoir, lorsqu'on
10 va faire ces travaux-là, quand on va avoir
11 raccordé, par exemple, un grand client, ça va être
12 des travaux plus complexes à faire et les délais
13 vont être plus grands pour raccorder certains
14 nouveaux clients, car les travaux vont être plus
15 complexes, alors que si la charge est disponible
16 facilement, avec des lignes qui sont moins chargées
17 autour du client, c'est beaucoup plus facile de
18 raccorder. Si on doit faire le type de travaux,
19 comme Nathalie l'a démontré, la pression sur le
20 Distributeur, pour les délais et pour raccorder le
21 client, va être beaucoup plus grande.

22 (10 h 05)

23 Une autre conséquence c'est que les coûts
24 peuvent être potentiellement élevés pour raccorder
25 ces clients-là. Bien sûr, on reconnaît qu'il y a

1 certains secteurs de développement qu'on connaît,
2 on les a montrés avec les étoiles sur la carte,
3 mais le passé nous apprend qu'il est impossible de
4 prévoir exactement où seront les nouvelles charges
5 au niveau développement.

6 On a les exemples du passé qui ont
7 influencé grandement la planification de
8 distribution dans certains secteurs. Par exemple,
9 la Place, Place Bell, qui est une charge six (6),
10 sept (7) MVA, était prévue ailleurs sur le
11 territoire et il y a eu des changements, ça a été
12 installé dans le secteur du Métro Montmorency,
13 donc, il a fallu réagir, on a même amené une ligne
14 du poste Plouffe dans un secteur qui habituellement
15 est servi par le poste Renaud parce qu'il n'y avait
16 plus de départ au poste Renaud pour alimenter ce
17 secteur-là et tout ce secteur-là de l'espace
18 Montmorency, près du Métro Montmorency où il y a
19 une densification, c'était quelque chose qu'on
20 avait pas prévu il y a plusieurs années et que ça a
21 modifié notre façon de planifier le réseau à cet
22 endroit-là parce que la densité de charge et
23 beaucoup plus grande.

24 Un autre exemple de charge passée qui
25 est... qui est arrivée, l'entreprise TMR, qui est

1 une entreprise dans l'est de Laval, qui a demandé
2 une charge pour se faire raccorder de dix (10) MVA,
3 c'est une entreprise qui broie des voitures,
4 peut-être que vous le connaissez, c'est dans le
5 Parc industriel, il y a une grande compétition
6 entre deux broyeurs de voitures dans ce secteur-là,
7 donc, quand dix (10) MVA est arrivé, il a fallu
8 faire des travaux plus rapidement pour accommoder
9 le client puis pour le raccorder et c'était pas une
10 charge qu'on avait vue, qu'on aurait pu planifier
11 qui est arrivée à cet endroit-là.

12 Donc, à chaque fois qu'il va y avoir ce
13 type de charges-là dont plusieurs qui nous sont
14 encore inconnues, il va falloir émettre un projet
15 pour aller chercher des petites capacités, des
16 petites quantités de capacité sur plusieurs lignes
17 existantes et les transférer ailleurs dans le
18 territoire et ce en attendant le poste Le Corbusier
19 qui va se construire d'une façon ou d'une autre,
20 possiblement quelques années après.

21 Nathalie nous a présenté eux exemples de
22 projets qui pourraient être faits dans ce
23 contexte-là de planification sans départ de lignes
24 mais en réalité, il y aurait une multitude de
25 projets à réaliser pour combler les différentes

1 demandes qui pourraient venir de n'importe quelle
2 partie de la zone d'étude. C'est deux exemples
3 parmi tant d'autres qu'il faudrait faire entre deux
4 mille vingt et un (2021) et deux mille vingt-six
5 (2026).

6 Ces travaux-là, en plus, sont possiblement
7 faits pour combler un besoin temporaire en
8 attendant le poste Le Corbusier. C'est pas des
9 travaux qui faisaient partie de la planification
10 pour construire le poste Le Corbusier, ce sont des
11 travaux qui s'ajoutent, qu'on doit faire de plus en
12 attendant le poste. C'est pas des travaux qu'on a
13 devancés qui font partie du projet original, c'est
14 des travaux qu'on aurait pas faits si le poste Le
15 Corbusier était construit en deux mille vingt et un
16 (2021).

17 Donc, il y a une partie des infrastructures
18 qui ne pourront pas être récupérées de ces travaux-
19 là. C'est des investissements qui sont supposés
20 avoir des durées de vie de quarante (40), cinquante
21 (50) ans, leur durée de vie serait possiblement de
22 seulement quelques années.

23 De plus, pour effectuer ces travaux-là dans
24 un... il y a un contexte de main-d'oeuvre limitée à
25 Hydro-Québec, c'est-à-dire qu'il y a un nombre

1 limité d'heures de monteurs ou de jointeurs qui
2 peuvent travailler durant... pendant une année et
3 on utiliserait ces ressources humaines-là pour
4 travailler sur ces projets possiblement temporaires
5 au lieu de travailler sur des projets de
6 raccordement de clients ou sur des projets de
7 renouvellement... renouvellement d'équipements puis
8 tout ça en attendant de toute façon la venue du
9 poste qui va arriver quelques années plus tard.
10 (10 h 10)

11 En pratique, ça veut dire quoi faire un
12 projet? Ça veut dire construire un massif
13 souterrain, c'est-à-dire creuser, mettre du béton,
14 mettre des canalisations, briser de l'asphalte,
15 insérer des câbles dans les canalisations,
16 prolonger des lignes aériennes, on doit s'entendre
17 avec Ville de Laval, on doit avoir leur
18 consentement, on doit prendre des servitudes.
19 C'est-à-dire à chaque fois qu'on empiète sur un
20 terrain privé, on doit négocier avec le client pour
21 avoir sa permission et obtenir une servitude, donc
22 on doit négocier avec eux. On va couper des arbres
23 pour construire des lignes. On va négocier avec le
24 ministère des Transports du Québec pour certains
25 travaux. On va négocier avec les notaires pour

1 avoir... engager des notaires pour faire les
2 différents travaux, pour faire les différentes
3 paperasses reliées aux travaux. Il va y avoir les
4 négociateurs de propriétés immobilières qui vont
5 être inclus, donc tout ça.

6 Lorsqu'on va nous demander pourquoi on fait
7 ces travaux-là, bien on va leur dire que c'est en
8 attendant le poste Le Corbusier. Donc, ça risque
9 d'être des travaux temporaires de trois, quatre ans
10 en attendant le poste qui va arriver d'une façon ou
11 d'une autre.

12 On fait souvent état du fait que c'est la
13 CLT, le dépassement de la CLT qui est le
14 déclencheur pour un projet. Dans ce cas-ci, le fait
15 que la CLT ne soit pas atteinte, qu'il nous reste
16 quelques pour cent de capacité disponible, ça
17 n'influence aucunement le fait que le poste soit
18 nécessaire maintenant.

19 On est dans une situation particulière où
20 les trois postes névralgiques qui sont touchés par
21 le poste Le Corbusier lors du projet sont en tout à
22 quatre-vingt-seize pour cent (96 %) de nos
23 capacités. Donc, le besoin est là quand même, même
24 si la CLT n'est pas dépassée. En pratique, Hydro-
25 Québec a démontré qu'il restait un peu de capacité,

1 mais qui était dispersée un peu partout sur le
2 territoire.

3 Le poste Le Corbusier va être situé au
4 coeur de la zone de Laval, va augmenter la
5 fiabilité du réseau. Ça deviendra un pivot central
6 afin de bien répondre à nos clients dès deux mille
7 vingt et un (2021).

8 Je vous remercie. Je cède maintenant la
9 parole à Emmanuel Perreault.

10 M. EMMANUEL PERREAULT :

11 À la lumière de ce qu'on vient de vous présenter,
12 le projet Le Corbusier, c'est un projet intégré à
13 l'évolution du réseau électrique de Laval. C'est un
14 outil essentiel dans le secteur dynamique.

15 Je tiens à vous rappeler que le dernier
16 poste qu'on a construit sur l'île de Laval, c'est
17 le poste Chomedey qui a été mis en service en
18 quatre-vingt-quatre (84). En quatre-vingt-quatre
19 (84), on avait une vision du réseau qui, en deux
20 mille dix-neuf (2019) aujourd'hui, on a vu une
21 grande évolution.

22 Ce projet-là permet de soulager des postes
23 Sainte-Rose, Chomedey, Renaud puis ça nous permet
24 surtout d'ajouter douze (12) départs de ligne qui
25 sont prévus dans les projets du Distributeur. C'est

1 un projet structurant permettant de répondre à la
2 croissance de la charge sur une longue période tout
3 en répondant aux besoins de court terme. Ce projet-
4 là, c'est se positionner dès maintenant pour la
5 ville de Laval.

6 Ça complète notre présentation.

7 Me SIMON TURMEL :

8 Voilà! Donc, Madame la Présidente, les témoins sont
9 disponibles pour les questions que la Régie
10 pourrait avoir. Merci. La Régie va prendre une
11 pause de vingt (20) minutes, puis on va revenir
12 après avec les questions aux témoins. Merci.

13 SUSPENSION

14 (11 h 00)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Rebonjour à tous. Et la Régie va poser ses
17 questions. Maître Barriault.

18 INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE BARRIAULT :

19 Q. **[20]** Oui. Bonjour. Hélène Barriault pour la Régie.
20 Je vais commencer avec vous par les présentations
21 PowerPoint. J'ai une seule question pour le
22 Transporteur. Ça fait que je vais débiter avec
23 votre dernière page, la page 10.

24 Il est indiqué, en fait, vous indiquez que
25 les travaux du poste Le Corbusier s'intègre dans

1 une séquence de travaux critiques pour
2 l'entreprise, que c'est difficile à déplacer ces
3 travaux sans refaire l'ensemble de la planification
4 des prochaines années. En fait, on aimerait que
5 vous élaboriez un peu sur ce point-là? Parce que ça
6 a été, en fait, que ces mots-là qui ont été dits,
7 donc...

8 M. BENOIT PICARD :

9 R. Oui. En fait, pour répondre à votre question sur la
10 séquence des travaux, en fait, c'est une capacité
11 de réalisation des travaux. Donc, à Hydro-Québec,
12 on a notre maître d'oeuvre qui est Hydro-Québec
13 Équipement et services partagés qui resoutraite...
14 qui va en appel d'offres.

15 Donc, auprès de la masse des entrepreneurs
16 pour la période des années à venir, ça s'inscrit
17 dans une séquence. Donc, par exemple, au Québec, il
18 y a quand même une capacité limitée
19 d'entrepreneurs. Prochainement, par exemple, il y a
20 le RAM qui monopolise beaucoup d'entrepreneurs au
21 Québec. Et dans notre planification, on a des
22 fenêtres de vingt-trois (23), vingt-quatre (24),
23 vingt-cinq (25) qui sont très chargées. Donc, si on
24 reporte le poste, le projet du poste Le Corbusier,
25 on serait possiblement amener à sauter une période

1 de quatre, cinq ans avant qu'on ait une capacité de
2 réalisation de la part du marché.

3 Q. **[21]** O.K. Dans le fond, si je ne me trompe pas,
4 l'entrée en service du poste serait deux mille
5 vingt et un (2021). Ce que vous me dites, dans le
6 fond, compte tenu de la problématique au niveau de
7 la main-d'oeuvre et ça pourrait être déplacé, vous
8 devriez sauter jusqu'en deux mille vingt-cinq
9 (2025), deux mille vingt-six (2026) avant d'avoir
10 la main-d'oeuvre suffisante?

11 R. C'est post deux mille vingt-cinq (2025), deux mille
12 vingt-six (2026). En fait, c'est qu'on a beaucoup
13 de travaux à TransÉnergie de prévus. Donc, les
14 entrepreneurs en poste, il n'y en a pas des tonnes
15 au Québec non plus. Et c'est pas un report qui
16 serait d'un an ou deux, ce serait un report, peut-
17 être, je vous dirais, un saut mini... un saut
18 quantique, donc le projet serait reporté de quatre,
19 cinq ans.

20 Q. **[22]** O.K. D'accord. Maintenant, la suite de mes
21 questions va être dirigée vers le Distributeur. Je
22 vous amènerais à votre présentation, la pièce HQT-
23 5, Doc. 2.2. quand vous avez abordé la page 9, le
24 contexte, les projets à intégrer dans la
25 planification, vous avez mentionné qu'au cours des

1 douze (12) derniers mois, sept projets majeurs
2 étaient arrivés et qu'ils n'étaient pas dans vos
3 prévisions initiales.

4 Est-ce que je dois comprendre, dans le
5 fond, que... En fait, j'aimerais valider que
6 l'ensemble des projets dont vous avez actuellement
7 connaissance se retrouvent dans les tableaux de
8 prévision de la charge pour les période deux mille
9 dix-huit (2018) à deux mille trente-trois (2033)?

10 M. MARC GAGNÉ :

11 R. Donc, si j'ai bien compris votre question, vous
12 demandez si les projets qui ont été présentés
13 aujourd'hui sont inclus dans la prévision de la
14 charge qui a été déposé dans un des documents,
15 c'est bien ça?

16 Q. **[23]** Oui. On le retrouve à votre preuve initiale,
17 le tableau 2, pour les trois premiers postes. Puis
18 en réponse à la demande de renseignements, le
19 tableau R-1.1...

20 R. O.K.

21 Q. **[24]** ... il y avait les postes contestés là.

22 (11 h 05)

23 R. Il y a... Oui. Sur les projets que j'ai présentés à
24 l'écran plus tôt, il y a sept projets qui étaient
25 inconnus lors de la prévision de la charge qu'on a

1 déposée dans le document. Il y a certains projets
2 qui sont déjà inclus dans la prévision. La
3 prévision compte évidemment une croissance avec
4 l'accroissement naturel et certaines charges de
5 projets qui ont été intégré là-dedans, mais il y a
6 plusieurs projets qui sont pas inclus dans cette
7 prévision-là.

8 Q. **[25]** Est-ce que c'est possible de faire une mise à
9 jour de la prévision de la demande qui est déposée
10 au dossier, en engagement?

11 R. En fait, ce qu'on fait, la prévision de la demande
12 est déposée et remise à jour une fois par année, au
13 mois de juin, la prévision ressort. Nous avons
14 déposé les ponctuels qui sont venus à notre
15 connaissance. Nous les avons soumis aux gens qui
16 s'occupent des prévisions et on va voir comment ces
17 prévisions-là vont être intégrées dans la prévision
18 de la demande qui devrait ressortir là. C'est une
19 fois par année, si je me trompe pas, au mois de
20 juin. La prévision officielle sort au mois de
21 septembre. C'est quelque chose qu'on fait à chaque
22 année. On la met à jour une fois par année.

23 Q. **[26]** Et est-ce que vous avez observé au cours des
24 douze (12) derniers mois que, dans le fond, des
25 projets que vous pourriez qualifier de majeurs,

1 avaient été annulés également sur l'île de Laval
2 ou... ?

3 R. Les projets majeurs que nous considérons dans la
4 planification, puis qui ont été analysés durant la
5 dernière année, très très rare qu'il y a des
6 projets qui sont annulés. Des fois, c'est
7 l'échéancier qui peut être modifié de quelques
8 mois. Le promoteur va ajuster là sa construction,
9 les délais de construction, parce qu'il y a des
10 développements par année, mais non, à ma
11 connaissance, il n'y a pas de projets majeurs qui
12 ont été annulés dans la dernière année.

13 Q. **[27]** O.K. Donc, vous prévoyez que la prévision qui
14 sera mise à jour en juin prochain va être à, comme
15 on peut dire, à la hausse, compte tenu des projets
16 majeurs que vous avez vus arriver au cours de la
17 dernière année, c'est ça?

18 R. Il est difficile pour moi pour l'instant de voir
19 comment ces projets-là vont influencer la
20 prévision. On les a soumis. Ils vont être intégrés,
21 mais c'est important de comprendre aussi que la
22 prévision c'est sur la prévision sur le poste au
23 complet. Moi ce que je vis avec les projets qui
24 sont déposés, lesquels je me rends compte qu'ils
25 sont ajoutés dans ma planification de tous les

1 jours, je suis en contact avec les promoteurs, avec
2 la ville, puis tout   a, c'est des projets r  els qui
3 vont se concr  tiser dans les prochaines ann  es.
4 Donc, tout ce que je vous ai pr  sent   aujourd'hui,
5 c'est ceux qui ont une grande probabilit   de
6 r  alisation. Comment   a va   tre int  gr   dans les
7 pr  visions,   a va se voir au fil des ann  es, au fil
8 de l'int  gration de ces charges-l   avec le temps.

9 M. EMMANUEL PERREAULT :

10 R. Peut-  tre en compl  ment de r  ponse, Emmanuel
11 Perreault, je suis chef qualification services
12 techniques, c'est surtout la localisation des
13 charges, o   est-ce que les ponctuels se retrouvent.
14 La pr  vision de charges va   tre globale sur un
15 poste. Par contre, la localisation directe de la
16 charge, si on regarde... Je veux juste rappeler que
17 souvent les charges se retrouvent dans des zones o  
18 est-ce qu'on a d  j   pr  vu ou m  me des charges o  
19 est-ce qu'on a des zones o   est-ce qu'il y a z  ro,
20   a fait que quand bien m  me que la pr  vision de la
21 demande ne montrait pas une augmentation, on a
22 quand m  me une probl  matique    aller alimenter les
23 zones, les charges ponctuelles qui sont vraiment
24 r  parties.   a fait que c'est vraiment l  -dessus que
25 le Distributeur a un probl  me actuellement.

1 Q. **[28]** Parfait. Je vous remercie. Je vais vous amener
2 maintenant aux pages 12 et 13 de votre
3 présentation. Je vais juste valider avec vous. Les
4 exemples que vous nous avez soumis, on parle du
5 même client, mais alimenté par deux postes
6 différents. Donc, c'est deux hypothèses. C'est ça?
7 Oui? Vous hochez de la tête, donc, oui. O.K.

8 M. MARC GAGNÉ :

9 R. Effectivement, c'est deux solutions différentes
10 pour un client. Dans le fond, on ferait pas deux
11 fois ce projet-là, mais pour le même client, on
12 vous a montré deux solutions possibles.

13 Q. **[29]** O.K. Est-ce que ce serait possible, en fait,
14 de nous produire, en engagement, si on prend
15 l'hypothèse que le poste Le Corbusier est
16 opérationnel, quels seraient en fait les travaux
17 nécessaires pour alimenter ce même client-là qui a
18 été utilisé dans les exemples avec un peu les coûts
19 estimés, comme vous l'avez fait dans la
20 présentation?

21 (11 h 10)

22 R. Certainement, on peut s'engager à voir comment on
23 peut alimenter ce secteur-là avec l'arrivée du
24 poste Le Corbusier mais ça va être encore une
25 fois...

1 Q. **[30]** Oui.

2 R. ... un exemple parmi tant d'autres, une zone parmi
3 tant d'autres...

4 Q. **[31]** Oui.

5 R. ... qu'il faut alimenter.

6 Q. **[32]** Oui.

7 R. Un exemple ponctuel.

8 Q. **[33]** En fait, je libellerais l'engagement numéro 1
9 pour le Distributeur « Utilisation de la capacité
10 du futur poste Le Corbusier pour alimenter une
11 charge près du métro ». Donc, l'hypothèse des
12 travaux et des coûts estimés pour l'alimentation.

13

14 E-1 (HQD) : Utilisation de la capacité du futur
15 poste Le Corbusier pour alimenter une
16 charge près du Métro Montmorency,
17 hypothèse des travaux et des coûts
18 estimés pour l'alimentation (Demandé
19 par la Régie)

20

21 Q. **[34]** Ça va? Est-ce que... Est-ce que je pourrais
22 enchaîner? Oui. Toujours sur les mêmes pages de
23 votre présentation, dans un exemple comme dans un
24 autre, vous utilisez un départ de lignes pour
25 réaliser l'alimentation de ce client

1 hypothétique-là, est-ce que vous pourriez un peu
2 justifier le choix d'utiliser un départ de lignes
3 plutôt que de faire des transferts en cascade?
4 Est-ce que c'est une nécessité d'aller alimenter
5 cette nouvelle charge-là, d'avoir un départ de
6 lignes ou il y a d'autres alternatives qui auraient
7 pu être envisagées?

8 M. EMMANUEL PERREAULT :

9 R. En fait, pour bien répondre à votre question, il
10 faudrait savoir quelle serait la charge alimentée
11 dans ce secteur-là. C'est sûr que dans nos
12 exemples, si on a une charge assez grande, dix (10)
13 ou douze (12) MVA à aller chercher, il va être
14 nécessaire d'amener une nouvelle ligne complète
15 après une reconfiguration du réseau. Si c'est une
16 plus petite charge, il y a possiblement d'autres
17 types de travaux qui... qui peuvent être faits mais
18 dans ce cas-là c'était l'option la plus logique, la
19 moins coûteuse pour aller alimenter ce secteur-là.
20 Puis ça, ça inclut... Dans cet exemple-là, quand on
21 fait des transferts en cascade puis tout ça c'est
22 un peu du « rasfistollage » de réseaux qu'on fait
23 temporaire pour aller alimenter un client puis on
24 met... il faut refaire complètement notre
25 architecture de réseaux pour aller alimenter ce

1 client-là.

2 R. Autre chose?

3 Q. [35] Là, vous me dites un client d'une plus grande,
4 disons, envergure, un dix (10) ou douze (12) MVA,
5 là, effectivement, et selon votre conception du
6 réseau, il devrait y avoir un nouveau départ de
7 lignes pour cette alimentation-là. Dans votre
8 exemple c'est un cinq (5) MVA ou ça pourrait être
9 un deux (2) ou un trois (3), dans ce cas-là, vous
10 envisagez dans votre planification différents
11 scénarios et il pourrait autant y avoir un
12 transfert en cascade que départ de lignes, est-ce
13 qu'il y a quelque chose qui motive votre choix ou
14 si c'est au final plus une question des coûts ou...
15 (11 h 15)

16 R. Même quand on va chercher une plus petite charge de
17 trois, quatre ou cinq (3-4-5) MVA, avec une
18 capacité qui, dans certains secteurs, est à zéro ou
19 à point quatre (0,4) MVA par ligne, il faut parfois
20 toucher quatre, cinq, six, sept lignes de
21 distribution pour transférer cette charge-là vers
22 l'endroit qui nous intéresse.

23 Les exemples qu'on vous a proposés, c'était
24 un exemple très simple, le moins coûteux possible,
25 avec la manipulation de seulement quatre

1 interrupteurs qui était le scénario optimiste,
2 idéaliste pour faire ces travaux-là.

3 Donc, à chaque fois, oui, on va regarder,
4 on va optimiser le réseau le plus possible pour
5 aller alimenter notre client puis on va faire
6 l'option la moins coûteuse. Mais, des transferts en
7 cascade, il ne faut pas oublier, c'est... pour que
8 ce soit une solution permanente, il y a un paquet
9 de travaux à faire. Il peut y avoir des
10 prolongements de lignes à faire, de la manipulation
11 d'interrupteurs. Juste l'ouverture puis la
12 fermeture d'interrupteurs, ça ne permet pas de
13 libérer de la charge. C'est une solution qui met
14 notre réseau dans une situation anormale puis on ne
15 peut plus bien... on n'a plus une architecture
16 robuste à ce moment-là. Donc, ça nécessite des
17 déplacements d'interrupteurs, des prolongements de
18 lignes puis, oui, on va toujours chercher l'option
19 la moins coûteuse pour répondre à notre client.

20 M. EMMANUEL PERREAULT :

21 R. En complément de réponse, il faut garder à l'esprit
22 aussi que notre clientèle est dans un monde
23 économiquement où est-ce qu'elle est en compétition
24 avec d'autres, donc souvent ont besoin d'être
25 implanté rapidement. Plus on complexifie, plus on

1 touche à des lignes, plus on rallonge le délai de
2 raccordement de notre client.

3 Souvent, ce délai de raccordement là est
4 une décision importante pour le client, à savoir
5 s'il s'implante sur la ville de Laval ou ailleurs
6 dans le territoire.

7 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

8 Q. **[36]** Je vais encore vous poser des questions sur
9 les cascades. Est-ce que vous avez déjà étudié, je
10 ne veux pas une localisation précise là, mais votre
11 connaissance générale de planification de réseaux.
12 Est-ce que vous avez déjà étudié des cas de
13 transfert en cascade pour des cinq (5) MVA et à
14 faible coût ou...? Est-ce que ce scénario-là, dans
15 votre carrière, vous l'avez déjà regardé?

16 M. MARC GAGNÉ :

17 R. Est-ce que vous pouvez spécifier ce que vous
18 entendez par « transfert en cascade »?

19 Q. **[37]** Ce que j'ai compris des transferts en cascade,
20 c'est disons pour une zone alimentée où est-ce que
21 les capacités disponibles sont limitées,
22 l'utilisation de lignes en périphérie ou plus loin
23 où est-ce qu'il y a des capacités de disponibles,
24 si vous transférez certaines charges vers d'autres
25 zones non problématiques pour amener les capacités

1 disponibles vers le point plus névralgique, donc
2 c'est ce que je comprends des transferts en
3 cascade. Donc, c'est de jouer avec l'infrastructure
4 du réseau pour déplacer, utiliser d'autres lignes
5 pour accaparer l'alimentation de d'autres secteurs
6 pour libérer disons un secteur plus problématique
7 où la capacité est limitée sur les... la capacité
8 disponible sur les lignes est limitée, grosso modo.

9 Vous pouvez même répondre en me disant ce
10 que, selon vous, ce qu'est le transfert en cascade.

11 R. Non, je demandais juste une précision parce que...

12 Q. **[38]** Oui.

13 R. ... l'expression « transfert en cascade » des fois
14 peut être une mesure temporaire sur le réseau. On
15 fait juste manipuler des interrupteurs par
16 l'exploitant...

17 Q. **[39]** En cas de panne là, oui.

18 (11 h 20)

19 R. En cas de panne ou des choses comme ça, puis ça
20 nous met dans un état anormal qu'on peut accepter
21 temporairement.

22 Q. **[40]** Oui, oui.

23 R. Mais si je comprends bien, vous c'est en faisant
24 des travaux, déplaçant les interrupteurs, un peu de
25 façon permanente. C'est ça que je comprends.

1 Q. **[41]** Oui, oui.

2 R.  a ne sera pas long. On va vous r pondre.

3 Q. **[42]** Parfait. Merci.

4 R. En fait, de faire ce genre de travaux-l , c'est une
5 des premi res choses qu'on regarde quand on arrive
6 sur le r seau. C'est de regarder est-ce qu'on peut
7 d placer un interrupteur. Est-ce qu'on peut
8 transf rer de la charge, des travaux comme  a. Mais
9 l , on est arriv  au bout de ce type de solutions-
10 l , parce qu'on le voit dans plusieurs secteurs,
11 mais on n'est plus du tout capables de faire  a.
12 C'est pour  a qu'on a, avec une absence de d parts
13 de lignes,  a va venir rafistoler le r seau  
14 plusieurs endroits pour aller chercher des
15 grenailles de capacit  sur des lignes, puis faire
16 des transferts en cascades, il y a beaucoup
17 d'endroits, on n'est plus capables de faire  a.
18 Puis  a, je le vois dans le concret   tous les
19 jours, lorsque j'ai des demandes de clients et on
20 me demande : « Est-ce que je peux  tre raccord   
21 tel endroit?   tel coin de rue? », puis l  je
22 regarde l' tat de mon r seau, puis c'est des enjeux
23 pour transf rer de la charge d'un secteur  
24 l'autre.  a fait que oui, c'est des choses qu'on
25 fait, mais on est arriv s   la limite de la

1 capacité de faire ce type de travaux-là.

2 Q. **[43]** O.K. C'est ça, parce que j'avais retrouvé dans
3 une de vos réponses en DDR que l'analyse théorique
4 des transferts en cascades était faite, doit être
5 faite au départ, mais ce qu'on comprenait de
6 d'autres réponses en DDR, c'est que dans le cas
7 précis qui nous concerne, ça n'avait pas été fait,
8 parce que vous estimiez qu'il pourrait en résulter
9 beaucoup trop de travaux et des coûts pour une
10 durée plus temporaire, le temps que le poste Le
11 Corbusier soit construit. Ça fait que dans le
12 passé, pour l'île de Laval, vous avez fait cet
13 exercice-là pour voir s'il y avait possibilité de
14 transférer des charges en cascades et là,
15 maintenant, vous arrivez à la conclusion que là,
16 vous ne pouvez plus le faire?

17 R. Oui, pour bien résumer, c'est dans un contexte où
18 il y a plus du tout de départs de lignes à partir
19 de deux mille vingt (2020). C'est de plus en plus
20 difficile, même voire très ardu dans plusieurs
21 secteurs de faire ces travaux là. Dans le passé, on
22 l'a fait, mais on avait des départs de lignes de
23 disponibles pour pouvoir aller chercher de la
24 charge, puis transférer des secteurs d'un secteur à
25 l'autre. C'est dans le contexte ici où on arrive à

1 la limite, en deux mille vingt deux mille vingt et
2 un (2020-2021) qu'on n'est plus capables de faire
3 ces travaux. C'est bon?

4 Q. **[44]** C'est bon. Je vous remercie. Toujours à la
5 page 7, comme nous avons à l'écran, vous avez
6 identifié par chacun des dix-sept (17) secteurs,
7 les capacités disponibles restantes par secteur.
8 Est-ce que ce serait possible de nous déposer les
9 données qui ont permis d'arriver à chacune de ces
10 capacités disponibles?

11 R. Bien sûr. Les données, c'est assez simple hein?
12 C'est les prévisions de la charge pour deux mille
13 vingt-deux deux mille vingt-trois (2022-2023). La
14 capacité totale des lignes, le nombre de lignes,
15 puis on peut le déposer sans problème ou on peut
16 même vous les exposer pour l'instant. Là, il n'y a
17 aucun problème. C'est très très facile de démontrer
18 le raisonnement qui est en arrière de ça.

19 (11 h 25)

20 Q. **[45]** O.K. On préférerait l'avoir en engagement pour
21 avoir le temps de tout regarder. Ça serait
22 l'engagement 2 du Distributeur, fournir les données
23 ayant permis de calculer la capacité disponible par
24 secteur de la zone d'étude.

25

1 E-2 (HQD) Fournir les données ayant permis de
2 calculer la capacité disponible par
3 secteur de la zone d'étude (Demandé
4 par la Régie).

5
6 Ah! Oui, juste préciser, c'est sans le poste Le
7 Corbusier parce que je sais que dans votre
8 présentation, il y a la même carte mais avec et
9 sans là.

10 R. Ça a toujours été sans le... L'analyse est faite
11 sans le poste Le Corbusier, par contre, nous
12 considérons les dernières lignes des postes
13 Chomedey, Landry et Plouffe, nous les considérons
14 dans l'analyse.

15 Q. **[46]** O.K.

16 R. Mais c'est toujours l'analyse faite comme si les
17 lignes du poste Le Corbusier n'étaient pas
18 construites.

19 Q. **[47]** O.K. Parfait. Maintenant, je vais avoir une
20 question pas sur votre présentation. Est-ce que
21 c'est possible de nous confirmer que la protection
22 des départs de lignes des postes qui sont situés
23 sur l'Ile de Laval c'est généralement ajusté à six
24 cents (600) ampères?

25 R. Il y a les réglages, il y en a certains qui sont à

1 six cents (600) et d'autres qui sont à six cent
2 soixante (660) ampères.

3 Q. **[48]** O.K. Bien, donc, le maximum que vous avez sur
4 l'Ile c'est six cent soixante (660) ampères?

5 R. Exactement.

6 Q. **[49]** O.K. Est-ce possible de me confirmer dans le
7 fond qu'à cet ampérage, ça équivaut à une puissance
8 apparente d'environ vingt-six (26) MVA de charge
9 pour chaque départ de ligne? Vingt-six (26) MVA à
10 la reprise.

11 R. Oui, la donnée me semble correcte...

12 Q. **[50]** Correcte.

13 R. ... pour la conversion d'une ampère en... mais ça
14 c'est pour la ligne au complet, hein, c'est ça?
15 C'est pour...

16 Q. **[51]** Oui.

17 R. C'est ça.

18 Q. **[52]** O.K. Dans le fond, je vais vous déposer juste
19 pour avoir... que tout le monde ait le même visuel,
20 ça serait la pièce de la Régie A-16. C'est un
21 tableau, le tableau modifié R-3.1., « Charges à la
22 pointe deux mille dix-sept-deux mille dix-huit
23 (2017 - 2018) normalisée des lignes actives sous
24 charges et facteurs des reprise en charge après
25 panne ». J'ai des copies pour tout le monde. O.K.,

1 c'était le tableau fourni en réponse à la DDR-4 de
2 la Régie.

3 Dans le fond, on a fait l'ajout d'une
4 colonne que vous pouvez voir en rouge là, les MVA
5 pour une reprise à la pointe, en reprise et à la
6 pointe. Juste pour vous dire, on a seulement
7 multiplié les charges par le facteur de reprise
8 pour établir les données de la troisième colonne.

9 J'aimerais seulement que vous me confirmiez
10 qu'en fait pour l'ensemble des lignes de ce
11 tableau, si on fait le produit de la charge par le
12 facteur de reprise et que le nombre de MVA nous
13 donne un résultat de vingt-six (26) MVA ou moins,
14 on peut dire que la reprise... la remise en service
15 de la ligne de distribution s'effectuera
16 normalement sans plan de contingence?

17 Mme STÉPHANIE CARON :

18 R. Pouvez-vous répéter la question, s'il vous plaît?
19 (11 h 30)

20 Q. **[53]** O.K. Tout à l'heure, on a regardé un peu la
21 puissance apparente en reprise de chacune des
22 lignes là, on était un peu d'accord avec le vingt-
23 six (26) MVA par ligne. On se demandait, si on est
24 en situation de pointe ou en situation de reprise
25 suite à une panne, si en fait notre troisième

1 colonne nous donne, en fait, un vingt-six...
2 inférieur à vingt-six (26) MVA ou égal, est-ce
3 qu'on peut affirmer que la remise en service de la
4 ligne se fait normalement sans plan de contingence?

5 M. MARC GAGNÉ :

6 R. En fait, on ne peut pas juste regarder la charge
7 qui est associée à la ligne pour déterminer si on a
8 besoin d'un plan de contingence.

9 Dans notre métier, profession de
10 planificateur, on fait tous les jours des
11 simulations pour voir comment les lignes se
12 relèvent entre elles. Donc, il y a une architecture
13 de réseau qui fait qu'on soit en relève de câble ou
14 en relève intégrée qui fait qu'on ne peut pas juste
15 regarder le facteur de reprise de la ligne entière.

16 Chaque ligne est maillée avec les autres
17 lignes du secteur. Donc, même si une ligne est
18 moindrement chargée ou chargée à douze (12), treize
19 (13), quatorze (14), quinze (15) MVA, elle a des
20 liens avec deux, trois ou quatre autres lignes.
21 Donc, en situation de panne, en relève ou en
22 reprise, il faut analyser l'interaction de toutes
23 ces lignes-là entre eux autres. Donc, c'est peut-
24 être la ligne voisine qui ne sera plus capable de
25 reprendre un bloc de charge lorsqu'on les

1 transfère, donc ils vont engendrer un plan de
2 contingence ou du délestage.

3 Donc, c'est pas la seule donnée qu'il faut
4 regarder le nombre de MVA de la ligne au complet en
5 reprise pour déterminer si on a besoin d'un plan de
6 contingence, ça prend des simulations de toutes les
7 lignes du territoire pour voir où on a besoin de
8 plan de contingence et qu'on soumet à l'exploitant.
9 C'est toujours l'exploitant qui a le dernier mot
10 lorsqu'il exploite la ligne. Il doit tenir compte
11 de la température. Il doit tenir compte du climat.
12 On est-tu en été? On est-tu en hiver? Donc, ça,
13 c'est une charge à la pointe. Donc, il y a
14 plusieurs facteurs qui font... qui peuvent
15 influencer l'exploitation d'une ligne.

16 Q. **[54]** Est-ce que votre réponse est la même si on est
17 en simple contingence?

18 R. Pouvez-vous définir qu'est-ce que vous voulez dire
19 « par simple contingence »?

20 Q. **[55]** Un défaut uniquement qui survient sur la ligne
21 ou...

22 R. Donnez-moi juste un instant.

23 Q. **[56]** Oui.

24 R. En fait, notre planification est toujours faite en
25 fonction d'une simple contingence. On ne fait

1 jamais de planification avec deux lignes adjacentes
2 qui brisent en même temps.

3 Q. **[57]** O.K.

4 R. On fait... c'est toujours en simple contingence,
5 notre planification. C'est que la ligne brise à un
6 endroit spécifique.

7 Q. **[58]** O.K. Dans le fond, pour que vous qualifiez
8 qu'il y a de la capacité de disponible sur une
9 ligne, c'est quel facteur que vous utilisez pour
10 prendre... dans le fond, pour considérer qu'il y en
11 a ou non? J'aurais cru que ça aurait été disons le
12 vingt-six (26) MVA qui m'indiquait que, au-delà de
13 vingt-six (26) MVA, on peut qualifier qu'elle a
14 atteint sa capacité disponible, donc elle ne peut
15 pas en prendre plus. Vous, est-ce que c'est ça le
16 critère que vous utilisez ou vous en avez d'autres
17 ou...?

18 (11 h 35)

19 R. Oui, pour répondre à votre question, vous me
20 demandez quelle est la façon de déterminer s'il y a
21 de la capacité sur une ligne, est-ce que c'est bien
22 ça que j'ai compris?

23 Q. **[59]** Capacité disponible, oui.

24 R. La capacité?

25 Q. **[60]** En fait, pour établir que la capacité

1 disponible totale sur cette ligne c'est un X nombre
2 de MVA...

3 R. Est-ce que vous faites référence à l'analyse qui a
4 été faite lors de la présentation ou pas du tout?

5 Q. **[61]** Non, généralement, théoriquement sur une ligne
6 de distribution.

7 R. Sur une ligne, O.K., comme si je dois analyser
8 quelle est la... s'il y a une capacité d'accueil de
9 cette ligne-là pour un nouveau client, c'est ça?

10 Q. **[62]** Parce que si on prend n'importe quelle ligne
11 dans votre tableau...

12 R. Oui.

13 Q. **[63]** ... R-3.1...

14 R. Oui.

15 Q. **[64]** ... il y a une charge, disons, de quatorze
16 point sept (14.7), il y a un facteur de reprise de
17 deux point deux (2.2) que vous avez identifié.

18 R. Oui.

19 Q. **[65]** Selon ma formule, j'arriverais à trente-deux
20 virgule trois (32,3) MVA...

21 R. Oui.

22 Q. **[66]** ... soit en pointe ou en reprise, est-ce que
23 dans le fond ça c'est... est-ce que selon vous, il
24 reste de la capacité disponible ou non puis quelle
25 est dans le fond la limite que vous établissez pour

1 dire qu'il y a...

2 R. O.K.

3 Q. **[67]** ... la capacité disponible ou non?

4 R. O.K., c'est bon. Je crois avoir saisi la question,
5 ça ne sera pas long.

6 Q. **[68]** Parfait.

7 R. En fait, pour déterminer s'il y a de la capacité
8 sur une ligne, qu'est-ce qu'on va faire, il faut
9 l'analyser vraiment en détail dépendant de
10 l'endroit où on veut installer la charge et on va
11 utiliser les différents facteurs de reprise, les
12 différents blocs de charge qui se retrouvent sur la
13 ligne avec les différents liens des interrupteurs,
14 le type d'architecture, donc, c'est à l'aide d'une
15 simulation qui va déterminer si chaque endroit sur
16 la ligne est capable de reprendre ou de prendre
17 cette charge-là. Ça fait que c'est du cas par cas
18 pour voir parce que les... Oui, c'est une chose le
19 facteur de reprise de la ligne mais chaque client,
20 chaque clôture client, chaque bloc de charge a un
21 facteur de reprise différent. Donc, à l'aide de...
22 C'est ce qu'on fait constamment lorsqu'il y a une
23 demande de nouveaux clients, on analyse la
24 situation pour voir jusqu'à combien on pourrait
25 accommoder le client, jusqu'à quelle charge qu'il

1 pourrait tirer, et on doit aussi tenir compte des
2 différents projets qui s'en viennent dans ce
3 secteur-là et on simule avec notre logiciel de
4 simulation.

5 M. EMMANUEL PERREAULT :

6 R. Dans le cas où est-ce qu'on surchargerait une
7 ligne, qu'est-ce qui arrive en cas de panne ou en
8 reprise c'est qu'on va être obligé de faire des
9 reprises par bloc. Donc, une reprise par bloc c'est
10 nécessairement un impact direct sur la qualité de
11 service du client, où est-ce que la panne qui
12 aurait duré quelques minutes, quelques heures va
13 s'échelonner des fois jusqu'à plusieurs jours. On a
14 eu un bel exemple la semaine passée.

15 Q. **[69]** Je le sais, je l'ai vécu. Juste ramener un peu
16 la protection des départs de lignes, son
17 ajustement, six cents (600) ampères ou quelquefois
18 six cent soixante (660), est-ce que ça vient d'une
19 norme corporative d'Hydro-Québec cet... c'est-tu un
20 seuil minimal?

21 (11 h 40)

22 M. MARC GAGNÉ :

23 En fait c'est un gabarit normalisé qu'on utilise à
24 Hydro. Ça fait partie de nos pratiques d'analyser
25 les lignes à six cents (600) six cent soixante

1 (660). Je ne suis pas capable de préciser
2 aujourd'hui c'est quoi, spécifiquement, le numéro
3 de la norme ou le numéro de l'encadrement qui
4 entoure ça. Il y a des spécialistes de protection
5 dans notre équipe qui analyse les lignes, puis
6 c'est des réglages qui sont faits pour conserver
7 l'intégrité de la ligne, la protéger.

8 Q. **[70]** Est-ce que c'est possible de nous le fournir
9 en engagement?

10 R. On peut vous fournir un engagement sur ce qui...
11 Oui, sur les encadrements ou d'où provient...
12 Quelles sont nos pratiques par rapport à la
13 protection.

14 Q. **[71]** Parfait. O.K. Donc, en engagement, en fait,
15 fournir la norme et son numéro relativement...

16 R. C'est peut-être pas une norme nationale là. C'est
17 plus une pratique...

18 Q. **[72]** Non, Hydro-Québec, oui...

19 R. Ou une... Comment ou une pratique...

20 Q. **[73]** Un pratique interne?

21 R. Interne, oui. C'est le mot que je cherchais.

22 Q. **[74]** Puis ça peut être... En fait, norme ou
23 pratique interne d'Hydro-Québec? On m'indique qu'il
24 y a une distinction, norme régionale et norme
25 corporative. Ça serait spécifiquement s'il y a une

1 norme corporative relativement à la protection des
2 départs de lignes des postes...

3 R. On va valider c'est quoi le type de documents qui
4 encadrent cette pratique-là. C'est une pratique
5 interne. Je ne pense pas que ça relève d'une norme
6 régionale.

7 Q. **[75]** O.K.

8 R. Nous allons valider le tout, mais il faut
9 mentionner aussi que six cents (600), puis six cent
10 soixante (660), c'est des réglages standards sur la
11 plupart de nos lignes, puis ça varie. C'est très
12 très très rare sur les centaines de lignes qu'on a
13 dans le territoire Laurentides que ça va en haut de
14 six cent soixante (660). Même que moi, à ma
15 connaissance, j'en connais pas en haut de six cent
16 soixante ampères (660 A). C'est plus du six cents
17 ampères (600 A), puis on est même limités dans
18 certaines lignes qu'on doit descendre à quatre
19 cents (400) quatre cent quelques à cause de
20 contraintes d'équipement.

21 Q. **[76]** Parfait. Je vais vous poser mes prochaines
22 questions relativement à des points de manoeuvre
23 télécommandés. Est-ce qu'à votre avis l'utilisation
24 de tels points de manoeuvre télécommandés sur le
25 réseau de distribution peut régler certains

1 problèmes de reprise en charge sur des lignes
2 fortement chargées?

3 Me SIMON TURMEL :

4 Je ne veux pas vous interrompre mais peut-être
5 reformuler l'engagement numéro 3, terminer de la
6 formuler, on m'indique justement qu'il n'a pas été
7 pris en note au complet, donc, je m'excuse de vous
8 interrompre dans vos questions, mais avant qu'on
9 l'oublie.

10 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

11 Déposer, si elle existe, une norme corporative
12 relativement à la protection des départs de lignes
13 pour des postes qui seraient ajustés à six cents
14 ampères (600 A).

15

16 E-3 (HQD) Déposer, si elle existe, une norme
17 corporative relativement à la
18 protection des départs de lignes pour
19 des postes qui seraient ajustés à six
20 cents ampères (600 A) (Demandé par la
21 Régie)

22

23 (11 h 45)

24 M. MARC GAGNÉ :

25 R. Si j'ai bien compris votre question, vous demandez

1 si l'automatisation du réseau, en fait...

2 Q. **[77]** Oui.

3 R. ... la télécommande du réseau?

4 Q. **[78]** La télécommande.

5 R. La télécommande du réseau réduit...

6 Q. **[79]** La protection des départs de lignes
7 télécommandées.

8 R. La protection des départs de lignes télécommandées?

9 Q. **[80]** Non. La protection des départs de lignes, tout
10 court.

11 R. Je crois que j'ai mal...

12 Q. **[81]** Attendez.

13 R. ... nous avons mal compris la question.

14 Q. **[82]** O.K. Je suis désolée, on me suivait mal à
15 côté. C'est sur le réseau, si jamais disons il y a
16 une panne sur une ligne triphasée, vous avez des
17 points télécommandés qui permettent d'îloter
18 certaines... par bloc la ligne. Donc, est-ce que
19 vous avez regardé la possibilité, pour un peu mieux
20 jouer avec l'architecture du réseau, ce type
21 d'élément à distance?

22 R. Du fait que ce soit télécommandé et opérable à
23 distance...

24 Q. **[83]** C'est ça.

25 R. ... est-ce que ça influence les manoeuvres, le

1 temps...

2 Q. **[84]** Est-ce que ça vous donne...

3 R. ... le temps de réponse des manoeuvres.

4 Q. **[85]** Est-ce que ça vous donne une meilleure
5 flexibilité pour jouer avec, dans le fond...

6 R. O.K. Oui.

7 Q. **[86]** ... la capacité résiduelle du réseau?

8 R. O.K. Oui. C'est bon, je vais... Premièrement, ce ne
9 sont... nous avons plusieurs appareils
10 télécommandés, il y en a quand même plusieurs qui
11 ne le sont pas, donc ça nécessite l'intervention
12 des monteurs qui vont... qui vont sur le site.
13 Donc, c'est l'exploitant au CED qui va opérer ces
14 appareils-là à distance ou envoyer des équipes de
15 monteurs pour aller opérer les interrupteurs.

16 Nous, dans notre planification, ce que nous
17 faisons, on utilise des critères de conception, on
18 utilise des facteurs de reprise pour bien planifier
19 nos lignes.

20 Donc, oui, il y a des interrupteurs
21 télécommandés, mais on considère que la ligne,
22 lorsqu'on planifie selon nos pratiques, va
23 atteindre la reprise, la valeur de la reprise.
24 Donc, c'est cette façon-là. Et on ne se soustrait
25 pas à l'exploitant qui, lui, a le choix lorsqu'il

1 règle une panne.

2 Nous, dans notre travail de planificateur
3 de tous les jours, on tient compte des facteurs de
4 reprise et c'est une façon de faire qui est
5 acceptée. C'est une façon de faire qui est courante
6 puis c'est une planification diligente, lorsqu'on
7 fait ça, de considérer les facteurs de reprise sur
8 les blocs, sur les différents clients.

9 Q. [87] Mais, pour la situation plus spécifique de
10 l'île de Laval, pour certaines zones où est-ce
11 qu'il y a des capacités disponibles limitées ou
12 nulles, est-ce que vous avez envisagé, soit dans
13 votre avant-projet ou dans votre planification du
14 réseau, de faire l'ajout de certains points de
15 manoeuvre télécommandés pour avoir une plus grande
16 flexibilité temporaire de la zone?

17 (11 h 50)

18 R. Je crois que c'est... les questions que vous posez
19 nous amènent dans des solutions qui sont reliées à
20 l'exploitation du réseau. Lorsqu'on planifie le
21 réseau, on regarde la capacité qui est disponible
22 sur les lignes avec nos facteurs de reprise. Puis
23 nous, dans notre travail de planificateur, on ne
24 tient pas compte de la... en temps réel comment on
25 réagit à ces... à ces demandes-là à ces pannes-là,

1 mais oui, on installe les interrupteurs, on
2 installe les interrupteurs qui sont télécommandés
3 parfois pour bien séparer nos blocs de charge pour
4 avoir un réseau qui est optimal. Mais là, à ce
5 moment-là, ce qu'on essaie de démontrer c'est qu'on
6 est arrivé à la limite de toute faire ça. Sans...
7 sans aucun départ de lignes, on n'est plus capable
8 de bien planifier le réseau.

9 Q. **[88]** C'est bon. Je vous remercie. Je vais vous
10 ramener en fait dans le tableau, c'est uniquement
11 pour essayer d'avoir... de concorder deux éléments
12 qui sont au dossier. Si on prend pour le poste,
13 attendez, le poste Sainte-Rose, donc, si je compte
14 ligne à ligne là, j'arrive avec dix-sept (17)
15 lignes d'identifiées pour le poste Sainte-Rose.

16 Me SIMON TURMEL :

17 On est où juste pour suivre?

18 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

19 Le tableau R-3.1 que j'avais déposé.

20 Me SIMON TURMEL :

21 O.K., il y avait un tableau. Parfait. Merci.

22 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

23 Q. **[89]** C'est un extrait de la demande de
24 renseignements. Ça fait que si je compte ligne à
25 ligne, j'arrive à l'identification de dix-sept (17)

1 lignes pour le poste Sainte-Rose sauf que dans
2 votre preuve, à la pièce B-0004, à la page 9, qui
3 est le HQTD-1, DOC-1, il est mentionné pour ce
4 poste en particulier qu'il possède vingt-deux (22)
5 départs de lignes dont deux pour l'alimentation des
6 batteries de condensateur et les relèves de départ,
7 est-ce que c'est possible de faire concorder les
8 deux données?

9 Mme STÉPHANIE CARON :

10 R. Donnez-nous quelques instants.

11 Q. **[90]** Oui.

12 R. On va se repérer dans la pièce que vous avez citée
13 qui était donc la pièce HQTD-1?

14 Q. **[91]** Document 1.

15 R. Page?

16 Q. **[92]** Page 9.

17 R. Page 9. Merci.

18 M. MARC GAGNÉ :

19 R. Sans répondre précisément avec les numéros de ligne
20 puis tout ça, dans le tableau qui vous a été
21 fourni, le tableau R-3.1...

22 Q. **[93]** Oui.

23 R. ... ce sont les lignes qui étaient sous charge à la
24 dernière pointe. C'est-à-dire que c'étaient des
25 lignes qui avaient une charge dessus, donc, toutes

1 les lignes de relève, les lignes qui étaient
2 utilisées pour des condensateurs n'étaient pas dans
3 le... dans le tableau et s'il y avait eu une ligne
4 à zéro, elle ne serait pas là, dans ce tableau-là
5 non plus. Donc, comme les nouveaux départs de
6 lignes qui sont prévus puis tout ça c'est pas...
7 c'est pas là-dedans. Donc, il faudrait peut-être
8 faire l'inventaire de toutes les lignes mais c'est
9 comme ça qu'on a construit le tableau, c'étaient
10 des lignes, comme le dit le titre, c'est les
11 charges de la pointe deux mille dix-sept-deux mille
12 dix-huit (2017 - 2018) avec les lignes actives sous
13 charge puis avec les facteurs de reprise en charge
14 après panne. Ça fait qu'on inclut les lignes qui
15 ont... qui ont de la charge dessus finalement.

16 Q. **[94]** O.K.

17 R. C'est pas des lignes relève, c'est pas des lignes
18 avec des condensateurs.

19 Q. **[95]** De ce que j'ai compris de la preuve c'est
20 qu'il n'y avait plus de départs de lignes
21 disponibles au poste Sainte-Rose, donc, de ma
22 compréhension de votre réponse, logiquement, il
23 devrait y avoir vingt (20) lignes listées à ce
24 tableau? Si vous préférez valider dans le cadre de
25 l'engagement juste pour s'assurer que l'ensemble

1 des lignes se retrouvent à ce tableau-là.

2 R. Oui, on va valider là.

3 Q. [96] Ça serait peut-être moins compliqué.

4 R. Là, c'est difficile de voir parce qu'il y a des
5 lignes qui sont... qui peuvent être prévues. Oui,
6 oui, c'est ça, on va regarder puis on va vous
7 confirmer le tout.

8 Q. [97] Dans le fond, ça serait l'engagement numéro 4
9 pour le Distributeur, valider que le tableau
10 fourni, le tableau R-3.1 transmis dans le cadre de
11 la demande renseignements numéro 4 de la Régie,
12 valider qu'il est bien complet.

13 Me SIMON TURMEL :

14 Pour Sainte-Rose.

15 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

16 Bien, juste valider dans ce cas-là que tous les
17 postes, que tout y est.

18

19 E-4 (HQD) : Valider que le tableau R-3.1 transmis
20 dans le cadre de la demande de
21 renseignements numéro 4 de la Régie
22 est bien complet (Demandé par la
23 Régie).

24

25 (11 h 55)

1 R. Pour tous les postes? C'est ça que vous avez
2 demandé? Ou pour Sainte-Rose?

3 Q. **[98]** Bien, de ce qu'on a compris, en fait, il
4 devrait y avoir une liste de vingt (20) lignes au
5 tableau pour Sainte-Rose. C'est juste valider que
6 s'il n'y a pas un oubli au niveau de Sainte-Rose,
7 il n'y en a pas ailleurs non plus là.

8 R. O.K.

9 Q. **[99]** Juste pour valider.

10 Me SIMON TURMEL :

11 Très bien. On va faire les validations.

12 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

13 Merci.

14 Q. **[100]** Bien, si je vous amène à la pièce B-0004,
15 page 10, HQDT-1, document 1, donc la preuve à la
16 page 10.

17 Mme STÉPHANIE CARON :

18 C'est bien la pièce HQTD-1, document 1?

19 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

20 Oui, à la page 10.

21 Mme STÉPHANIE CARON :

22 Merci.

23 Me HÉLÈNE BARRIAULT :

24 Q. **[101]** En fait, c'est une description du poste
25 Renaud, aux lignes 15 à 22. On peut y lire qu'il

1 possède trente (30) départs de lignes, dont six
2 pour l'alimentation des batteries de condensateur
3 et la relève des départs. Si on va un peu plus haut
4 pour le poste Chomedey, dans ce cas-ci, on a un
5 poste avec quarante-quatre (44) départ de lignes,
6 dont quatre pour l'alimentation des batteries de
7 condensateur et la relève des départs. J'aimerais
8 comprendre un peu comment vous déterminez au niveau
9 de la conception combien vous avez besoin de
10 départs de lignes pour l'alimentation des batteries
11 de condensateur et la relève des départs pour un
12 poste, quand vous concevez, ou quand vous l'opérez?

13 M. BRUNO PICARD :

14 R. Oui, en fait, Bruno Picard du Transporteur. Pour
15 répondre à votre question, les schémas de postes
16 sont normalisés. Donc, on peut ajouter jusqu'à
17 quatre batteries de condensateur. Initialement,
18 lorsqu'un poste est nouveau, on en met deux, mais
19 en fait le besoin de condensateur à la base c'est
20 pour rehausser la tension, lorsqu'en réseau
21 fortement chargé, la physique fait en sorte que les
22 tensions s'écrasent. Donc, pour maintenir les
23 tensions dans les plages d'exploitation prescrites,
24 il faut enclencher des batteries de condensateur.
25 Donc, j'ai pas le détail du nombre de batteries de

1 condensateur précis au poste Sainte-Rose, par
2 contre, les capacités installées sont en fonction
3 du besoin du réseau.

4 Q. **[102]** O.K. Donc, compte tenu qu'il y en a six au
5 poste Renaud, quatre au poste Chomedey, on peut en
6 conclure que, dans le fond, la demande est plus
7 forte au poste Renaud. Donc, il doit y avoir une
8 élévation de tension.

9 R. Je vais vous répondre avec une précision. En fait,
10 on vous a dit que le dernier poste de l'île de
11 Laval a été installé il y a plus de trente-cinq
12 (35) ans. Donc, les autres postes sont antérieurs
13 et ce sont des vieilles conceptions de postes.
14 Également, les capacités de batteries en termes de
15 mégavars, l'unité de mesure, ont évolué à travers
16 le temps. Donc, les nouveaux postes, les batteries
17 sont de plus grande capacité. Donc, un poste avec
18 six batteries, ça peut être des batteries avec six
19 plus petites batteries, mais ce qu'il faut retenir
20 c'est que le besoin a été... Le nombre de batteries
21 a été, j'ai le mot anglais, « matché », mais je
22 veux dire, ajusté à la charge du Distributeur.

23 Q. **[103]** O.K. Donc, le nombre de départs de lignes
24 identifié pour les batteries de condensateur et les
25 relèves de départs, on ne peut pas jouer avec ce

1 nombre de départs-là de disponible? On ne peut pas
2 en rendre un disponible pour de la charge. Selon le
3 design du réseau, il doit y en avoir, donc, six à
4 Renaud et quatre à Chomedey?

5 R. En fait, c'est que, si je comprends bien votre
6 question, vous me demandez : « Est-ce qu'on
7 pourrait modifier les batteries de condensateur. »

8 Q. **[104]** Bien, le départ des lignes. L'utiliser pour
9 autre chose que pour les batteries de condensateur?

10 R. Donnez-moi un instant. Je vais passer la parole à
11 mes collègues d'HQD qui vont vous donner un cas
12 précis sur l'île de Laval au poste Chomedey.

13 Q. **[105]** Parfait. Merci.

14 (12 h 00)

15 Mme NATHALIE DES TROIS MAISONS :

16 R. Au poste Chomedey, antérieurement, il y avait plus
17 de départs de relève qui étaient disponibles, mais
18 en ayant comme optique d'avoir une architecture en
19 relève intégrée, on a modifié certains départs qui
20 étaient dédiés à des relèves pour des départs
21 actifs.

22 Par contre, au poste Renaud, c'est des
23 départs qui sont jumelés avec relèves et
24 condensateurs, donc on maintient ces types de
25 relèves-là puisqu'ils sont associés à des départs

1 condensateurs. Chomedey, les départs qui ont été
2 convertis de relèves à actifs, c'étaient... ils
3 n'étaient pas jumelés à des départs condensateurs.

4 Q. **[106]** O.K. Parfait. Vous répondez à ma question. Je
5 vous remercie beaucoup. Ça va compléter dans mon
6 cas.

7 INTERROGÉS PAR LA PRÉSIDENTE

8 Merci, Maître Barriault.

9 Q. **[107]** Alors, je vais vous poser quelques questions
10 puis ça terminera les questions de la Régie. Vous
11 comprendrez que, bon, en fait... Bien, ma première
12 question, ce que je comprends avec toutes les
13 régions, vous nous avez montré les dix-sept (17)
14 régions, le poste Le Corbusier qui est central puis
15 qui pourrait rayonner pour alimenter les régions,
16 particulièrement celles où il n'y a plus de
17 capacité de disponible.

18 Mais, dans la mesure où le poste Le
19 Corbusier est construit, il faut... est-ce qu'il ne
20 faut pas de toute façon mettre des infrastructures
21 pour aller rejoindre justement ces régions-là?
22 C'est un peu la question qui a été posée avec votre
23 exemple. C'est que vous devez déplacer de la
24 charge, reconfigurer le réseau pour aller rejoindre
25 des régions plus éloignées et, dans ce cas-là, vous

1 devez nécessairement aussi mettre des
2 infrastructures. Est-ce que je comprends bien?

3 M. MARC GAGNÉ :

4 R. Effectivement, lorsqu'on va construire le poste Le
5 Corbusier qui est placé, comme vous l'avez
6 remarqué, en plein centre géographique, oui, tel
7 qu'on l'a démontré, on a montré, une dizaine de
8 kilomètres d'infrastructure civiles qui vont être
9 construites puis on va sortir une douzaine de
10 lignes qui vont venir configurer. Le poste Le
11 Corbusier est extrêmement bien situé au centre de
12 la charge pour aller rejoindre les trois postes.
13 Une fois que ces trois postes-là environnants ont
14 été soulagés, on va pouvoir se servir de la
15 capacité de ces trois postes-là pour aller
16 alimenter d'autres secteurs. Tout ça avec des
17 nouveaux départs aussi. Il ne faut pas oublier,
18 lorsqu'on n'a plus de départ disponible sur un
19 poste, il faut aller chercher la... c'est ça
20 l'enjeu. C'est d'aller chercher la faible capacité
21 qui peut se retrouver à un endroit très loin du
22 client alimenté.

23 Là avec le poste Le Corbusier, on est
24 extrêmement bien situé puis on va chercher les...
25 on va aider, décharger les trois postes

1 névralgiques qui en ont le plus besoin autour du
2 poste. Sans le poste, c'est un peu aléatoire où il
3 faut aller chercher la capacité, comme je l'ai
4 démontré sur la carte, un peu partout, et
5 transférer cette charge-là au gré de la demande.

6 Mais, avec le poste Le Corbusier, ça fait
7 une structure, c'est un investissement qui est
8 structurant, qui vient structurer notre réseau pour
9 devenir un pivot central relié aux trois autres
10 postes qui nous intéressent en faisant les deux
11 liens en dessous des autoroutes puis un lien en
12 dessous de la voie ferrée. Ça fait que, oui, on
13 investit de façon planifiée pour aller chercher la
14 charge aux endroits névralgiques.

15 M. EMMANUEL PERREAULT :

16 R. Peut-être en complément de réponse. Les coûts pour
17 reconfigurer les projets sont inclus au projet
18 actuel. Donc, c'est comme je vous ai montré sur la
19 carte. Celle-ci, je trouve qu'elle est très
20 parlante. Du fait qu'on a été impliqué, on est
21 vraiment aux périphéries des autres postes autour,
22 l'investissement pour reprendre ces charges-là est
23 vraiment ramené au minimum.

24 (12 h 05)

25 Si on avait placé le poste Le Corbusier

1 plus, je vous dirais, vers Saint-François, ça aura
2 été carrément un mauvais investissement. Mais, où
3 est-ce qu'il est c'est la meilleure position qu'on
4 pouvait avoir puis la configuration actuelle du
5 réseau limite les... les dépenses puis les
6 investissements qu'on va avoir à faire pour
7 rayonner pour les quarante (40) prochaines années.

8 Q. [108] Vous comprendrez aussi que notre
9 interrogation par rapport à pourquoi le faire
10 maintenant plutôt que de mettre en place des
11 solutions qui seraient probablement temporaires,
12 c'est qu'en fait avec les chiffres qu'on a au
13 dossier et donc, si je comprends bien, si on
14 travaille avec la prévision de ventes qui est au
15 dossier, qui est quand même une donnée qui
16 représente votre prévision, on voit que les postes
17 qui sont en place, et je sais qu'on vous a fait une
18 demande de renseignements là-dessus, on a pas
19 besoin de capacité avant deux mille vingt-cinq
20 (2025), deux mille vingt-six (2026), ce qui fait
21 que c'est quand même assez loin de deux mille vingt
22 et un (2021), là, on a un trois ans là, et que de
23 deux mille vingt-cinq (2025), vingt-six (26) à deux
24 mille vingt-sept (2027), vingt-huit (28), il y a
25 juste le poste Renaud qui a besoin de quatre MVA.

1 Alors, on a parlé de clients de douze (12)
2 MVA, tout ça, là, il y a juste quatre MVA qui
3 seraient requis, qui seraient... selon vos
4 prévisions qui seraient requis en deux mille
5 vingt-huit (2028) alors que selon vos calculs, il y
6 a une capacité disponible sur les réseaux de cent
7 quatorze (114) MVA, c'est ce que j'ai compris, et
8 que oui, je comprends qu'il pourrait y avoir des
9 solutions temporaires pour aller chercher cette
10 capacité-là. C'est sûr que j'ai compris que vous
11 considérez ça comme du rafistolage mais quand on
12 met ça dans ce contexte-là à la lumière de toute
13 l'information que vous nous avez donnée puis tenant
14 compte de la prévision de la demande que vous avez,
15 on est pas dans des besoins ou des manques, est-ce
16 que je comprends bien si on dit qu'on est pas
17 vraiment dans les manques? Parce que vous dites
18 qu'on est à la limite du réseau, il reste sept pour
19 cent (7 %) de la capacité, est-ce qu'on est
20 vraiment dans... dans... t'sais, dans ces moments
21 serrés là où la capacité est vraiment à sa pleine
22 limite? Parce que règle générale, quand vous
23 demandez des projets d'investissement, souvent la
24 CLT, elle est déjà atteinte. Là, je parle de la
25 CLT, évidemment.

1 Alors, c'est un peu ça qu'on voit, c'est
2 que oui, on voit qu'il y a éventuellement des
3 besoins, hein, c'est sûr qu'à moyen, long terme, le
4 besoin, on le voit, il est là, mais quand on
5 regarde par exemple pour les cinq prochaines
6 années, on parle de quatre MVA pour le réseau...
7 pour le poste Renaud, est-ce que ma compréhension
8 est bonne?

9 M. MARC GAGNÉ :

10 R. Oui, effectivement, si on regarde les prévisions
11 qui ont été déposées au dossier, on peut voir que
12 la CLT du Poste Renaud va être atteinte en deux
13 mille vingt-six (2026) comme vous le mentionnez.
14 Mais une prévision, il ne faut pas oublier c'est
15 une prévision qui a autant de chance d'être plus
16 forte que d'être plus faible. Cinquante pour cent
17 (50 %) de chance d'être en haut puis cinquante pour
18 cent (50 %) de chance d'être en bas.

19 Donc, dans notre cas, moi, ce que je vis
20 tous les jours ce sont des contraintes qui sont
21 plus locales, comme j'ai essayé de le démontrer.
22 Même s'il reste de la CLT, qu'il reste de la
23 capacité sur les postes, on a plusieurs secteurs de
24 l'Ile, déjà, aujourd'hui, j'ai des demandes de
25 clients puis ça représente des enjeux déjà

1 aujourd'hui et depuis quelques années pour les
2 raccorder.

3 Moi, les problèmes que je vis, les enjeux
4 que je vis, que la CLT soit à quatre-vingt-quinze
5 (95), quatre-vingt-seize (96) ou cent deux pour
6 cent (102 %) ce sont les mêmes. Mes projets que je
7 vous ai montrés avec les étoiles sont des projets
8 concrets que je vis, que je reçois à toutes les
9 semaines, à tous les mois, je parle avec les
10 promoteurs, donc, c'est ce que je vis tous les
11 jours lorsqu'il y a un producteur, un manufacturier
12 qui veut s'installer dans certains secteurs, j'ai
13 beaucoup de problèmes.

14 (12 h 10)

15 Donc d'aller, puis avec des départs de
16 lignes, comme on les a prévus dans les prochaines
17 années, les projets de départs de lignes, ça vient
18 décharger les secteurs où je vois ces projets-là.
19 Mais sans plus aucun départ de lignes, comme on l'a
20 démontré, c'est d'aller chercher des faibles
21 capacités sur des lignes existantes, puis de les
22 transférer, puis ce sont des projets temporaires
23 qu'on doit faire pour venir alimenter. Ça fait que
24 oui, je vis déjà, dès aujourd'hui, cette
25 problématique-là.

1 M. EMMANUEL PERREAULT :

2 R. Peut-être en complément, la même configuration, pas
3 sur un île avec pas les secteurs névralgiques comme
4 on vous a montrés avec tous les axes routiers
5 majeurs qui sont difficiles à traverser. Je vais
6 vous donner un exemple. Poste Judith-Jasmin, tout
7 le monde a été conscient qu'on a eu une
8 problématique en fin d'hiver l'année passée où est-
9 ce qu'on a fait une traverse d'autoroute où est-ce
10 qu'on a eu un problème d'affaissement. Traverser
11 une autoroute, c'est très compliqué. On a beaucoup
12 de règles qui nous ne nous permettent pas
13 nécessairement de faire ça simplement.

14 Donc, le même problème, si on n'aurait pas
15 atteint la CLT ailleurs, on n'aurait pas eu de
16 mêmes enjeux. On aurait pu se reprendre par
17 d'autres postes qui ne sont pas dans le secteur. On
18 aurait pu être capable de contourner la
19 problématique facilement. La ville de Laval, faut
20 la considérer comme une île. Elle a une
21 particularité, elle a une complexité qui amène
22 justement le justificatif où est-ce qu'on devance
23 le projet avant l'atteinte de la CLT.

24 Si on avait des départs de lignes partout
25 sur le territoire de façon quand même nonobstant

1 avoir une certaine marge de manoeuvres, on ne
2 serait pas là en train de vous présenter le projet.
3 Actuellement, de ne plus avoir de départs de
4 lignes, puis avoir une atteinte quasi à quatre ans
5 près de l'atteinte de la CLT, c'est des
6 justificatifs importants pour nous de venir vous
7 présenter le dossier. Pour nous, ça serait
8 irresponsable de ne pas partir un projet
9 actuellement, parce que dès qu'on a des demandes,
10 puis là je le sais qu'on a utilisé « rafistolage »,
11 mais c'est un petit peu ça, c'est qu'on va
12 « swingner » de la charge du nord au sud, de
13 l'ouest à l'est pour respecter l'engagement de nos
14 clients. Être capable d'être au bon moment pour le
15 client. Tout ça fait en sorte que ce projet-là,
16 dans la particularité de l'île de Laval, fait tout
17 son sens.

18 Q. [109] Je sais que votre argument des départs, avoir
19 des départs est un argument important, puis ce que
20 je n'ai pas saisi exactement, c'est pourquoi avoir
21 un départ c'est plus important que de faire un
22 transfert en cascades. Je ne sais pas s'il y a de
23 la fiabilité? En quoi est-ce que le... Est-ce que
24 je comprends bien? Je ne suis pas ingénieure, mais
25 d'avoir un départ dans un poste, quand je vous

1 pour aller habiller Jean à l'autre place. Puis dans
2 le temps, on va peut-être faire ça des dizaines de
3 fois puis peut-être Jean, il va falloir le
4 redéshabiller après. Ça fait qu'avec des nouveaux
5 départs, ce que ça nous donne, ça nous donne une
6 plus grande flexibilité, de prévoir le coût aussi,
7 de ne pas être réactif à chaque fois qu'il y a un
8 nouveau, qu'il y a un nouveau client ou une zone en
9 croissance. Ça fait partie du mandat du
10 planificateur de bien... d'avoir un réseau qui est
11 capable d'accueillir des clients, d'être diligent
12 pour que quand un client où il y a une zone en
13 croissance, qu'on ait déjà une infrastructure qui
14 est en place pour bien réagir, pour bien les
15 alimenter.

16 Si à chaque fois on est dépendant des
17 faibles capacités qu'on trouve à gauche puis à
18 droite puis qu'on va faire des travaux, c'est pas
19 responsable de faire ça. Ça vient nuire au client
20 puis c'est des travaux qui sont, comme on l'a
21 démontré, qui peuvent être temporaires. Donc, c'est
22 des investissements, en fait, c'est un peu
23 gaspiller notre argent en faisant ça. Parce que le
24 poste Le Corbusier va arriver trois ou quatre ans
25 après.

1 Parce que quand on parle de la mise en
2 service du poste Le Corbusier en deux mille vingt
3 et un (2021), les lignes vont être mises en service
4 dans les mois qui suivent, donc on va peut-être se
5 retrouver en deux mille vingt-deux (2022) quand les
6 lignes de distribution vont être mises en service.
7 Ça fait qu'on se retrouve à trois, quatre ans.

8 Ça fait qu'on va se retrouver avec le poste
9 Le Corbusier, avec un réseau plus fiable, plus
10 sécuritaire. Donc, c'est pour ça que l'avantage, ce
11 sont ça les avantages d'avoir des nouveaux départs
12 de disponibles. On peut prévoir le coût, on peut
13 avoir un réseau qui est apte à accueillir toute
14 cette croissance-là.

15 Q. [110] Bien, ça va terminer les questions de la
16 Régie sur ça. Donc, on va être prêt à procéder aux
17 argumentations. Mais, ça va être après le lunch.
18 Oui. Certainement. Oui.

19 Me SIMON TURMEL :

20 Oui. En fait, oui, je pense qu'on avait marqué
21 quarante-cinq (45) minutes d'argumentation dans la
22 lettre, mais je pense que ça peut aller beaucoup
23 plus rapidement. Je ne pense pas qu'on en ait pour
24 quarante-cinq (45) minutes. En ce qui concerne le
25 Distributeur, j'en ai peut-être pour quinze (15)

1 minutes, peut-être la même chose pour mon collègue,
2 pour le Transporteur. Donc, je pense que peut-être
3 on pourrait, si la Régie le souhaite, on serait en
4 mesure de procéder à l'argumentation maintenant,
5 comme ça on...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Écoutez, avant de libérer les témoins là, étant
8 donné qu'on va faire les argumentations puis il n'y
9 aura pas de pause lunch, si je comprends, vous êtes
10 prêts à faire ça?

11 Me SIMON TURMEL :

12 Oui, c'est ce qu'on suggère. Oui. Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je suggère qu'on prenne une pause de dix (10)
15 minutes puis qu'on revienne après.

16 Me SIMON TURMEL :

17 Très bien

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait. Merci.

20 SUSPENSION

21 (12 h 30)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[111]** Bonjour à tous. Juste une dernière question
24 technique avant de vous libérer. En lien avec le
25 tableau qui a été déposée par la Régie tantôt, puis

1 je sais que maître Barriault vous a demandé déposer
2 la norme en lien avec ce tableau-là relativement
3 aux six cents ampères (600 A), mais ce qu'on se
4 demandait c'est est-ce que le territoire de Laval
5 qu'on comprend qui est inclus dans le territoire
6 des solutions techniques ouest, est-ce qu'il doit
7 suivre les normes corporatives pour l'architecture
8 et la protection du réseau? Je parle de la norme de
9 six cents ampères (600 A), puis aussi la norme de
10 réalimentation des lignes en bloc, pour les trois
11 blocs d'un seul coup, est-ce que le territoire de
12 Laval il doit suivre ces normes-là?

13 M. MARC GAGNÉ :

14 R. Non. À Laval, c'est traité de la même façon que le
15 reste du territoire. Les clients, la qualité de
16 services uniforme dans la province, donc, les
17 encadrements sur lesquels sont provinciaux.

18 Q. **[112]** Donc, il doit suivre les normes corporatives?

19 R. Oui, il doit suivre les normes corporatives. Oui.

20 Q. **[113]** Et puis, est-ce que... Parce que tantôt, on
21 vous a demandé de déposer la norme pour le six
22 cents ampères (600 A), est-ce que c'est possible
23 aussi de déposer la norme qui a trait à la
24 réalimentation d'une ligne en bloc, d'un seul coup?

25 R. Si je comprends bien, ça serait comme l'encadrement

1 pour l'architecture de réseau? Est-ce que c'est ça
2 que je comprends? La façon que les lignes sont
3 planifiées, conçues à l'aide des points de
4 manoeuvres stratégiques?

5 Q. **[114]** En fait, c'est pour réalimenter une ligne. Si
6 je comprends bien, c'est qu'il y a comme des normes
7 corporatives qui diraient par exemple qu'il faut la
8 réalimenter d'un seul coup. Il y aurait trois blocs
9 de quatre MVA. Donc, ça fait douze (12) MVA. Tout
10 ça c'est en lien avec le vingt-six (26) MVA de
11 notre tableau.

12 R. Juste un instant. En fait, dans votre question,
13 vous touchez à deux aspects chez Hydro-Québec.
14 L'exploitation, la façon qu'on réalimente et la
15 planification, la façon que nous on planifie. On
16 peut vous fournir le document sur lequel est basé
17 la façon que nous on planifie. L'architecture de
18 réseaux avec le nombre de blocs, puis tout ça. Ça,
19 il n'y a aucun problème. C'est notre encadrement
20 qu'on connaît très bien. Avec lequel on planifie à
21 tous les jours. Est-ce que ça répond à votre
22 question?

23 Q. **[115]** Bien oui, oui. En fait, donc, tantôt on avait
24 demandé pour les normes pour le six cents ampères
25 (600 A), si vous pouviez peut-être compléter... Qui

1 était l'engagement...

2 M. BRUNO PICARD :

3 R. Si je peux apporter une précision, l'encadrement,
4 c'est relié à l'exploitation. Ce n'est pas de la
5 planification. La planification c'est un critère
6 parapluie pour couvrir les événements. Vous avez
7 déposé préalablement le facteur de reprise. Ce
8 qu'il faut comprendre, c'est que le facteur de
9 reprise, c'est dans des situations d'exception. Par
10 exemple, il y a le verglas, trois jours sans
11 électricité. Tout le monde consomme en même temps,
12 donc, une surcharge. Ce sont des mesures
13 temporaires. On n'opère pas un réseau long terme
14 comme ça. On va surchauffer les conduits
15 souterrains. Il y a plein de conséquences. Ce n'est
16 pas responsable pour un Transporteur, un
17 Distributeur, un société d'État pour la clientèle
18 de mettre autant de charges sur une artère. En cas
19 de bris, de défaillance, la poche de charges est
20 plus grande et les artères limitrophes ne peuvent
21 reprendre. Il n'y a aucune marge. Comme on dit dans
22 le jargon d'ingénieur, ce n'est par parce que le
23 cadran de mon véhicule est gradué jusqu'à deux
24 cents que je l'opère jusqu'à deux cent kilomètres
25 heure. On se limite à cent ou cent vingt, selon la

1 réglementation.

2 (12 h 35)

3 Q. **[116]** Merci. Alors, juste peut-être pour compléter
4 l'engagement sur le six cents (600) ampères qui
5 était l'engagement...

6 LA GREFFIÈRE :

7 L'engagement numéro 3.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 ... pour mettre les critères. Je comprends que
10 c'est du réseau d'exploitation, c'est ça?

11 M. MARC GAGNÉ :

12 R. En fait, la façon de réalimenter les lignes tout ça
13 en cas de panne, ça, c'est de l'exploitation. Nous,
14 quand on planifie, on planifie pour le pire
15 scénario, comme mon collègue l'a présenté. Puis ce
16 sont des situations qu'on ne veut pas aller là.
17 Puis ça, d'aller de plus en plus vers les
18 situations où qu'il y a plus de contingences ou
19 qu'il y a plus de manoeuvres d'urgence où on doit
20 appliquer les facteurs de reprise, c'est exactement
21 ce qu'on veut pas faire.

22 Q. **[117]** Mais, en fait, c'est pas nécessairement parce
23 qu'on veut aller là, là. C'est juste parce qu'on
24 veut s'assurer que, bon, l'interprétation des
25 chiffres du tableau qu'on a déposé, c'est

1 uniquement dans cet objectif-là, là.

2 Mme STÉPHANIE CARON :

3 R. Juste une dernière précision, je vais me risquer.

4 C'est que ce qu'on m'indique, c'est que le tableau
5 en question, les chiffres qui sont présentés, c'est
6 vraiment des chiffres qui ont trait à des notions
7 d'exploitation.

8 Q. **[118]** Oui. Ça, j'ai bien compris.

9 R. Parfait.

10 Q. **[119]** Merci beaucoup.

11 R. Merci.

12 M. EMMANUEL PERREAULT :

13 R. Et peut-être aussi en complément, ça reste une
14 image de nos pointes de deux mille dix-huit (2018)
15 et non pas des pointes de deux mille dix-neuf
16 (2019) et non pas de ce que le futur nous annonce
17 aussi.

18 Q. **[120]** C'est une photo.

19 R. C'est une photo qui était bonne cette journée-là.

20 Q. **[121]** Merci. Alors, ça conclut les questions de la
21 Régie. Et avez-vous un réinterrogatoire?

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Eh! Oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K.

1 RÉINTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

2 Q. [122] Alors, bien évidemment, puis mes collègues,
3 certainement. Parce que je suis convaincu que les
4 précisions, j'espère en tout cas, les précisions
5 vous seront utiles. Puis je vous remercie encore
6 une fois de nous avoir convoqué ici aujourd'hui
7 parce qu'on a cinquante-cinq (55) ans d'expérience
8 en planification, puis on va les utiliser là,
9 j'espère à bon escient, pour vous convaincre.

10 On a abordé, si vous me permettez, c'est
11 une question qui dérive directement des questions
12 qui ont été posées par madame Barriault et que vous
13 venez d'aborder ici ce matin en dernières
14 questions.

15 On a abordé avec vous, et dans votre
16 présentation, je vous prierais d'aller à la page 4,
17 s'il vous plaît. On a abordé avec vous en question
18 plusieurs éléments liés à des contingences, à des
19 éléments d'exploitation, et caetera, et vous nous
20 avez abordé, à la page 4 de votre présentation, le
21 mandat du planificateur.

22 Pourriez-vous vous... c'est une question
23 générale qui s'adresse probablement à monsieur
24 Picard et puis à nos trois amis de distribution.
25 Désolé Madame Salhi et Madame Caron, je ne crois

1 pas que vous allez nous renseigner beaucoup là-
2 dessus. Mais, pourriez-vous vous exprimer, à
3 l'égard de la Régie, pour donner les différences
4 entre le rôle d'un planificateur dans un dossier
5 tel que celui-ci par rapport à la livraison d'un
6 réseau pour l'exploitant qui, lui, à partir des
7 éléments que vous aurez planifiés, aura à exploiter
8 son réseau et à faire face à toutes sortes d'aléas,
9 des pointes, des variations de température, des
10 incidents sur le réseau.

11 Alors, pourriez-vous nous faire la
12 distinction, s'il vous plaît, la question, excusez-
13 moi pour l'introduction, presque maître Turmel,
14 mais pas vous là, l'autre, s'il écoute. Pourriez-
15 vous nous faire la distinction entre le rôle d'un
16 planificateur dans ce cas-ci, précisément dans le
17 cas de la ville de Laval avec toutes les
18 difficultés que vous nous avez présentées, par
19 rapport à celui d'un exploitant pour que la Régie
20 puisse bien saisir les moyens qui sont à votre
21 disposition et comment toute contrainte que vous
22 auriez à mettre sur le réseau dans votre
23 planification va avoir un effet direct sur les
24 contraintes de l'exploitant.

25 Alors, pourriez-vous nous renseigner sur ce

1 sujet-là? Pour madame la présidente. Je vous
2 remercie.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Pour moi, mais c'est pas moi qui répons à la
5 question.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Moi, je me comprenais, c'était déjà ça.

8 Q. **[123]** Puis si la question était mal posée, vous
9 pouvez la redresser aussi là, t'sais. On ne s'est
10 pas parlé avant puis... t'sais, j'y vais là comme
11 ça puis... puis soyez généreux aussi là, moi, si je
12 suis dans l'erreur. C'est la dernière question de
13 la journée. À moins que madame la présidente ou
14 maître Barriault...

15 (12 h 40)

16 M. BRUNO PICARD :

17 R. Si vous me permettez, je vais commencer d'un commun
18 accord. En fait, pour le Transporteur et le
19 Distributeur, on a des critères de conception
20 différents, par contre, il y a des similitudes de
21 pratique. En fait, un critère de planification se
22 doit d'être parapluie, donc, de couvrir l'ensemble
23 des cas et des événements. On a des cas usuels avec
24 une fréquence plus élevée, des cas de moyen terme
25 et des cas d'exception comme le grand verglas de

1 quatre-vingt-dix-huit (98). Je parle pour le
2 Transporteur mais il y a des similitudes avec le
3 Distributeur.

4 Donc, quand on livre un réseau à notre
5 exploitant, l'exploitant doit avoir des outils pour
6 l'opérer mais on ne veut pas qu'à chaque jour qu'il
7 soit tenu ou obligé d'utiliser les outils d'extrême
8 recours. Donc, c'est pour ça que pour le cas de
9 l'Ile de Laval, on veut lui donner une marge pour
10 opérer le réseau de façon sécuritaire et
11 responsable pour notre mission de base de livrer un
12 réseau d'électricité de façon sécuritaire et fiable
13 à notre clientèle.

14 M. MARC GAGNÉ :

15 R. Merci, Bruno. Très bien dit, effectivement, il y a
16 similitude entre le Distributeur et le
17 Transporteur, notre mandat de tous les jours c'est
18 de mettre à la disposition de l'exploitant
19 différents outils pour bien opérer son réseau.
20 C'est-à-dire nous, on s'assure que sur les lignes,
21 il y a des marges de manoeuvre suffisantes, que les
22 interrupteurs, qu'ils soient télécommandés ou non,
23 puissent être exploitables facilement pour
24 transférer de la charge d'une ligne à une autre.
25 Avec le réseau qui commence, qui est en train, qui

1 est en ce moment de plus en plus près de sa limite,
2 l'exploitant se retrouve avec des situations qui
3 sont de plus en plus près des limites et n'a plus
4 aucune marge de manoeuvre pour exploiter. Donc, ce
5 qu'on doit... Et on ne veut pas aller là, ce sont
6 des lignes qui sont surchargées, des lignes qui
7 sont trop chargées, des conduits qui s'échauffent,
8 lorsqu'on applique les facteurs de reprise trop
9 élevés, la durée de vie de nos équipements est
10 diminuée, donc, on veut mettre en place un réseau
11 qui est robuste, qui est fiable, puis qui est
12 facilement opérable, puis là, on approche la limite
13 de ça ici en ce moment.

14 M. EMMANUEL PERREAULT :

15 R. En complément aussi, il faut trouver toujours le
16 juste milieu entre complexifier un réseau,
17 complexifier une exploitation et palier le risque
18 probable. L'autre affaire aussi qu'il faut garder
19 en tête c'est être capable d'entretenir notre
20 réseau. Surcharger nos lignes vient nécessairement
21 nous complexifier la tâche quand on veut accéder à
22 certaines structures souterraines. Je vais vous
23 donner un chiffre. À trois cent cinquante (350)
24 ampères et plus, on perd les concessions, donc,
25 perdre une concession c'est quoi? C'est qu'on ne

1 peut plus descendre dans un trou pour intervenir.
2 Donc, il faut faire du délestage, il faut envoyer
3 de la charge ailleurs, il faut trouver d'autres
4 solutions. Plus on atteint ces limites-là, moins on
5 se donne de marge pour être capable d'entretenir
6 nos équipements qui sont déjà présents sur le
7 réseau.

8 Q. **[124]** Donc, si je comprends bien, le rôle du
9 planificateur, lui, à partir de ses normes, des
10 méthodes, des critères de conception qui sont...
11 qui ont été développés au fil des ans par
12 Hydro-Québec c'est de déve... donc de déployer un
13 projet comme celui qu'on a ici qui va répondre à un
14 besoin et qui va être exploitable par l'exploitant
15 d'une façon sécuritaire et fiable et toujours en
16 corrélation avec l'objectif de rendre... de faire
17 face aux besoins de la clientèle. J'imagine que
18 c'est le mandat que vous vous êtes donné comme
19 planificateur?

20 M. MARC GAGNÉ :

21 R. C'est très...

22 Q. **[125]** Vous pouvez élaborer là.

23 R. C'est très bien résumé, c'est qu'on veut mettre en
24 place des nouvelles lignes, des nouvelles...
25 réarranger les lignes pour... parce que

1 l'exploitant arrive pour exploiter son réseau,
2 qu'il puisse faire des manoeuvres facilement et pas
3 délester les gens, pas surchauffer les conducteurs,
4 pas occasionner des surcharges de conducteurs même
5 aériens. Donc, oui, c'est notre mandat de mettre en
6 place un réseau qui est robuste et fiable pour
7 l'exploitant.

8 Q. [126] Ça complète et comme disait les chanteurs
9 d'une certaine époque « Excusez-la ».

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [127] Mais ça me... ça me suscite une question
12 quand même. Je trouve que le concept de
13 planification et d'exploitation c'est quand même...
14 bon, c'est intéressant, je vous écoute puis je vois
15 que la planification, hein, c'est pour le long
16 terme, on planifie d'avance, vous avez des actifs
17 qui ont une durée de vie qui est longue, ça va très
18 bien, mais je comprends ça, tandis que
19 l'exploitation, hein, c'est au jour le jour, hein,
20 c'est plus : « Bon, on a un problème, qu'est-ce
21 qu'on fait? On peut-tu... Comment on réagit avec
22 les moyens du bord? » Ça, je... Donc,
23 l'exploitation, on est plus dans, je dirais, le
24 très très court terme, ça peut même aller dans le
25 court terme.

1 (12 h 45)

2 Et puis ce qu'on constate, c'est que le
3 projet qu'on a devant nous, parce que je vous
4 entends que les fils peuvent surchauffer, c'est que
5 le projet qui est devant nous ne semble pas
6 solliciter à ce point le réseau, je dirais, à court
7 et moyen terme, pour qu'on en arrive... Vous savez,
8 il y a d'autres... En tout cas, il y a des projets
9 qui sont venus à la Régie où le réseau, dès... le
10 projet n'était pas mis en service, puis que ça
11 allait à cent dix pour cent (110 %) de la CTL. Vous
12 savez, le réseau était beaucoup plus sollicité que
13 ce qu'on voit dans notre dossier ici. C'est juste
14 ça.

15 Donc, c'est pour ça que peut-être on
16 mélange les concepts d'exploitation et de
17 planification dans le sens qu'on se dit est-ce
18 qu'il n'y a pas une solution d'exploitation qui
19 pourrait, à court terme, parce que c'est sûr que de
20 mettre en place ces solutions-là, je vous entends
21 dire : « Bien oui, ça coûte de l'argent, puis de
22 toute façon on va faire le poste. » Hein? Vous avez
23 mentionné ça. C'est que faire le poste, ça coûte de
24 l'argent maintenant, puis il y a une durée de vie
25 aussi donc, j'ai vu dans le...

1 Bon quand on regarde les chiffres de
2 l'impact tarifaire, uniquement sur le soixante
3 quelques millions investi par le Transporteur on
4 voit que l'impact sur le revenu requis c'est trois
5 point trois millions (3.3 M) par année. Donc, si on
6 calcule que pour les cinq prochaines années on n'en
7 a pas besoin, c'est quand même juste pour le
8 transport seize millions de dollars (16 M\$) qui
9 vont avoir été dépensés pour quelque chose qui
10 aurait peut-être pas été utile là. C'est dans ce
11 contexte-là que je pense qu'il faut peut-être
12 regarder, oui, la planification, mais à court et
13 moyen termes, peut-être que ça requiert, c'est ça,
14 de l'exploitation. J'essaie juste de comprendre là.
15 Oui. C'est pour ça, donc, est-ce qu'une solution
16 d'exploitation pourrait être un moyen sécuritaire
17 et fiable tenant compte du niveau d'utilisation à
18 quatre-vingt-treize pour cent (93 %) là en général.
19 Je comprends qu'il y a des régions.

20 M. EMMANUEL PERREAULT :

21 R. C'est une très bonne question. Je vais commencer
22 peut-être mon argumentaire ou ma réponse sur le
23 fait qu'on ne répond pas... Actuellement, on ne
24 demande pas le poste Le Corbusier sur une atteinte
25 de la CLT. Je veux ramener ça, puis c'est important

1 de sortir aujourd'hui avec l'idée que ce n'est pas
2 l'atteinte de la CLT qui fait qu'on a déposé une
3 demande à la Régie. C'est plutôt le fait qu'on n'a
4 plus de flexibilité pour accueillir notre
5 clientèle.

6 Changer les critères ou repousser les
7 critères d'exploitation ne se fait pas aussi
8 simplement que dire dorénavant on va charger nos
9 artères plus haut que ça. Ça demande, un, des
10 changements dans nos méthodes d'intervention sur le
11 territoire. Ça nous demande des règles de sécurité,
12 de regarder les règles de sécurité, s'assurer que
13 nos employés quand il descendent ou quand ils vont
14 faire une intervention, c'est toujours sécuritaire.
15 Ça a l'air très simple de changer un critère
16 d'exploitation, par contre, il y a une grande
17 chaîne. Nous on est un maillon important qui est de
18 voir la vision d'appliquer des règles sécuritaires
19 pour être sûrs qu'on utilise notre réseau de façon
20 sécuritaire pour nos employé, puis pour notre
21 clientèle.

22 Je reviens aussi sur l'utilisation...
23 L'argumentaire qu'on présente aujourd'hui pour
24 déposer la demande à la Régie d'autoriser le poste
25 Le Corbusier est pour l'île de Laval. L'île de

1 Laval a une particularité où est-ce qu'elle est
2 enclavée. On n'a pas de solutions faciles pour
3 contourner la rivière. La rivière est une barrière
4 naturelle, puis une très grand complexité sur le
5 nombre d'autoroutes, le nombre d'axes routiers, le
6 nombre de chemins de fer. On est vraiment enclavé
7 dans une section. On a vraiment des secteurs qui
8 sont durs à contourner.

9 (12 h 50)

10 Comme je dis, rien n'est impossible, mais
11 par contre, ça prend du temps, puis ce temps-là on
12 ne l'aura pas, parce que comme vous l'avez dit
13 vous-même, en deux mille vingt-cinq (2025), on va
14 atteindre la CLT puis on va être encore déjà revenu
15 à demander le poste.

16 Les normes et méthodes, on en a beaucoup,
17 on a beaucoup d'encadrement à Hydro-Québec.
18 Pourquoi? Parce que comme un pilote d'avion, il
19 faut être rapidement capable d'intervenir pour
20 assurer la sécurité du public. L'électricité, puis
21 je pense que tout le monde l'a vécu un petit peu
22 dans les dernières semaines, c'est la base même de
23 la sécurité public. S'il n'y a pas d'électricité,
24 il n'y a pas... il n'y a pas de pompier, il n'y a
25 pas de police, il n'y a pas de... il n'y a pas de

1 système de santé qui marche. Donc, pour nous, on
2 trouve que c'est irresponsable de perdre cette
3 flexibilité-là pour repousser un projet même si
4 oui, il y a un impact sur la clause tarifaire mais
5 quand même de reporter un projet qui assure une
6 sécurité sur l'alimentation de l'Ile de Laval.

7 Ça fait qu'on prend note de ce que vous
8 nous dites, par contre, de dire dans le temps que
9 vous nous donnez d'être capables de faire ça de
10 façon sécuritaire, pour moi, c'est... c'est pas
11 réaliste.

12 M. BRUNO PICARD :

13 R. Si vous me permettez, je vais... je vais compléter.
14 Je vous soumets respectueusement que Laval c'est la
15 deuxième plus grande ville au Québec, c'est la MRC
16 qui affiche le plus haut taux de croissance
17 économique et démographique. On a parlé plus tôt
18 d'indice de continuité, le taux de pannes, pour
19 nous autres, c'est primordial, il y a... il y a un
20 enjeu qui relève de la sécurité publique.

21 On entendait notre PDG récemment en
22 entrevue parler de changement climatique, de plus
23 en plus, on va être appelé à des... à vivre des
24 événements de même, comme on a vécu sur l'Ile de
25 Laval. Ça c'est ce que Dame nature contrôle puis on

1 ne parle pas de ce qui peut arriver d'autres. Donc,
2 il y a un niveau de responsabilité à y aller de
3 l'avant avec le projet Le Corbusier.

4 On a parlé du nombre de départs, nos autres
5 postes ne peuvent plus accueillir de départs soit
6 par contraintes physiques ou par contraintes
7 techniques, ce sont de vieux postes avec des
8 anciennes conceptions. Puis je vous dirais qu'en
9 tant qu'ancien planificateur, toute la question
10 réside d'avoir une boule de cristal. Oui, c'est
11 beaucoup de millions de dollars, est-ce qu'on met
12 un investissement au bon moment? La réponse c'est
13 oui. Mieux vaut arriver quelques mois d'avance
14 qu'être en retard de quelques années et d'être un
15 frein au développement économique et de baisser la
16 fiabilité du réseau de transport et de
17 distribution.

18 M. EMMANUEL PERREAULT :

19 R. Je vais aussi comme ramener le dernier point. C'est
20 que le besoin de flexibilité, il n'est pas demain,
21 il n'est pas dans trois ans, il est maintenant. On
22 a besoin d'une flexibilité pour continuer à assurer
23 cette qualité de livraison d'énergie qu'on a sur
24 l'Ile de Laval. C'est important de se le dire parce
25 que comme on a dit, à partir de deux mille vingt

1 (2020), on n'a plus de départs. Plus de départs,
2 donc, tout se complexifie par la suite. Je voulais
3 juste... c'était juste ce point-là.

4 Q. [128] Merci. Ça complète ma question.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Vous allez m'en vouloir, Madame Durand, vous allez
7 m'en vouloir, c'est avec votre permission, les
8 procureurs c'est toujours avec votre permission. Le
9 réinterrogatoire, ça, malheureusement, vous deviez
10 le subir la première fois mais la deuxième c'est
11 avec votre permission. J'en aurais une sur le thème
12 que vous venez d'aborder, si vous le souhaitez.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Allez-y, si vous croyez que c'est utile.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Bien, écoutez, au point où on en est, la discussion
17 qu'on a puis ce que vous nous mentionnez, l'impact
18 tarifaire de trois virgule trois millions (3,3 M)
19 sur la période correspondant à, disons, cinq ans.
20 Alors, la question c'est la suivante puis vous me
21 direz si pour vous ça semble intéressant.

22 Ce que vous nous dites c'est... puis je
23 pense que ça amène deux questions. La première
24 c'est : quels sont les impacts puis il y en a un
25 paquet qu'on ne peut pas calibrer ou qu'on ne peut

1 pas... ou auxquels on ne peut pas mettre une valeur
2 aujourd'hui, tout l'impact de la fiabilité, ce que
3 monsieur Emmanuel vient de vous expliquer, la
4 fiabilité, la qualité de service, ça, on ne peut
5 pas mettre une valeur là-dessus. Mais ce qu'on sait
6 par exemple avec les exemples qu'on vous a
7 présentés c'est qu'il peut y avoir du... c'est pas
8 moi qui le dis là, un petit peu de rafistolage dans
9 la période. Sur le trois point trois millions
10 (3.3 M) c'est sûr qu'il est impacté par ces
11 aspects-là parce que c'est le trois point trois
12 (3.3) par rapport à du rafistolage pendant cinq ans
13 puis ça, je peux le plaider là mais je pense qu'il
14 est peut-être pertinent que vous ayez cette vision-
15 là aussi de la chose.

16 La deuxième question qui viendrait c'est :
17 demain matin, on discute entre nous puis c'est le
18 trois point trois millions (3.3 M), par exemple, où
19 on reporte le projet pour quelques années. Ce
20 projet-là, quand on sait que monsieur Bruno ou
21 monsieur Picard s'est exprimé sur un projet qui est
22 planifié de long terme avec un avant-projet de plus
23 de trois ans de durée, quelle est « la reprise »,
24 entre guillemets, en charge d'un projet de cette
25 nature-là qui serait différée dans le temps? Quels

1 seraient ces impacts?

2 (12 h 55)

3 Si vous pensez que ça a de l'intérêt pour
4 vous d'entendre ça, des témoins, c'est des
5 questions qui me restaient, mais je m'en remets à
6 vous, parce que sinon, je suis prêt à plaider, puis
7 je vous dirai... Je vais vous donner ma vision
8 toute juridique de ces deux aspects-là. Ce que vous
9 nous mentionnez c'est que c'est trois point trois
10 milliards maintenant... trois point trois millions
11 (3.3 M) maintenant. Hein? Pendant les quatre cinq
12 prochaines années. Par rapport à la fiabilité, par
13 rapport aux qualités que ce projet-là, par rapport
14 au rafistolage que ça amène, par rapport à revoir
15 tout l'avant-projet, comment ça ça s'insère dans
16 une vision globale des planificateurs qui eux
17 planifient pour des besoins actuels, maintenant,
18 quand la CLT est à quatre-vingt-quatorze (94 %),
19 quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) par rapport
20 à un projet qui va être structurant pour quarante
21 (40) ans et peut-être plus dans la zone.

22 Ça fait que c'était mes deux questions
23 résiduelles, mais je suis tout à fait apte à vous
24 les présenter en plaidoirie, mais si vous voulez
25 avoir le point de vue des témoins sur les coûts

1 d'un report, les coûts envisagés de rafistolage
2 pour une période intermédiaire, par rapport à un
3 impact tarifaire de trois point trois millions
4 (3.3 M) que vous avez mentionné, annuellement,
5 c'est peut-être la dernière qui reste de tout cet
6 échange matinal. Je m'en remets à vous.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui. Je sais que le Distributeur a traité de
9 manière générale des conséquences d'un report, mais
10 on n'a pas abordé la question au niveau des coûts.
11 Si vous avez de la preuve additionnelle à cet
12 égard-là.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Bien c'est que vous l'abordez sous forme de
15 questions. Vous nous dites c'est trois point trois
16 millions (3.3 M)...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Oui.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Pour la période, puis vous additionnez les deux
21 impacts. C'est parce que l'un c'est deux...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bien, en fait, c'est que le rafistolage, on a posé
24 des demandes de renseignements, puis on voyait
25 là... On a vu ici dans le... Il y a un deux point

1 cinq millions (2.5 M), un sept cent trente mille
2 dollars (730 000 \$).

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Mais sentez-vous à l'aise. Moi je suis tout à fait
5 en mesure de plaider. Si vous pensez que vous la...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui, non. Si vous avez quelques pour les coûts de
8 plus à rajouter, non, ça pourrait être intéressant.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 En tout cas, sûrement de donner un point de vue sur
11 la question que vous avez présentée. On vous a
12 répondu dans un premier temps en termes de
13 fiabilité, de qualité de services etc, mais aussi,
14 on a abordé dans la présentation l'effet du
15 rafistolage, puis aussi la reprise d'un projet
16 qu'on décalerait dans le temps. Ce n'est pas des
17 choses qui sont certainement à coût nul, je vous
18 sou mets. Alors, c'est au témoin... S'ils sont aptes
19 à répondre, puis sinon, bien je retire la question.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Allez-y.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Puis si vous ne la trouvez pertinente, je la retire
24 aussi.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'est pertinent. Allez-y.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Je vous remercie.

5 M. BRUNO PICARD :

6 R. En fait, pour répondre à la question, aux
7 nombreuses questions, d'entrée de jeu, l'avant-
8 projet a coûté près de deux point un millions de
9 dollars (2.1 M\$). Donc, sur la période de trois
10 ans, quand on prend le deux point un millions de
11 dollars (2.1 M\$), en fait, il y a de l'ingénierie.
12 Il y a des consultations, il y a des validations.
13 Advenant l'éventualité que le projet serait
14 suspendu ou décalé dans le temps, il y a une partie
15 importante de celui-ci qui devrait être repris.
16 C'est sûr qu'il y a des éléments qui pourraient
17 être conservés comme des tests de sols ou je n'ai
18 pas d'autres exemples qui me viennent en tête, qui
19 demeurerait, par contre, il y aurait une
20 revalidation complète à faire. Ça c'est l'aspect
21 technique.

22 Pour l'aspect acceptabilité sociale. Donc,
23 dans l'avant-projet, il y a eu une consultation
24 auprès des collectivités, de la municipalité. Il y
25 a un arrimage qui est fait avec le voisinage. Toute

1 cette collaboration-là, cette entente-là devra être
2 reprise ultérieurement. Le projet qu'on vous soumet
3 aujourd'hui est de soixante... Je n'ai plus les
4 décimales là. Soixante point neuf... Soixante et un
5 millions de dollars (61 M\$). Donc, c'est le coût
6 aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que si on le
7 reprend plus tard, le coût va être plus élevé, puis
8 ça ce n'est pas à négliger. Ça complète ma réponse.

9 M. EMMANUEL PERREAULT :

10 R. En complément, on voit quand même une évolution des
11 technologies rapide. Donc, pour reprendre un peu
12 les mots de Bruno, actuellement, le cahier des
13 charges ou l'avant-projet montre la technologie
14 actuelle. Dans cinq ans, on va être où? On ne le
15 sait pas. Est-ce que les relais, est-ce que les
16 équipements qui étaient être installés seront
17 toujours disponibles. On ne le sait pas. Donc, il y
18 a une grosse partie de risques à reprendre cette
19 ingénierie-là dans cinq ans. Ça peut bouger
20 grandement. Ça a l'aide simple, mais ça peut bouger
21 grandement, parce que la technologie, on le voit,
22 évolue très rapidement.

23 L'autre point aussi qui n'est pas à
24 négliger, c'est la capacité de la main-d'oeuvre. On
25 en a parlé tantôt. La capacité de la main-d'oeuvre

1 actuelle, on le voit, il y a beaucoup de projets.
2 On est une effervescence au Québec, où est-ce qu'il
3 y a beaucoup de main-d'oeuvre qui est actuellement
4 sur beaucoup de chantiers. On a une fenêtre
5 d'opportunités qui est là. Si on décale, la fenêtre
6 n'est plus là. Va falloir replanifier d'autres
7 projets, puis des projets qui sont très requis
8 aussi pour le réseau. Je pense à l'île de Montréal
9 où est-ce qu'il y a beaucoup d'installations qui
10 arrivent en pérennité. Parce qu'il faut regarder
11 ça... Nous dans notre échiquier, il y a le bon
12 moment, le besoin, puis aussi en fonction des
13 autres installations, la pérennité qu'on a. Ça fait
14 que c'est des facteurs importants à tenir compte
15 dans la décision.

16 (13 h 00)

17 M. MARC GAGNÉ :

18 R. Pour complément de mes collègues, vous avez entre
19 les mains deux exemples qui sont inspirés de la DDR
20 auxquels on a calculé un coût. Ce sont deux
21 exemples parmi plusieurs projets qu'il faudrait
22 faire entre deux mille vingt et un (2021) puis deux
23 mille vingt-six (2026). On en a choisi deux qui ont
24 été inspirés des demandes de renseignements.

25 Mais ce qu'il faut comprendre, c'est

1 qu'entre deux mille vingt et un (2021) puis deux
2 mille vingt-six (2026), sans le poste Le Corbusier,
3 on va être réactifs à chaque fois, comme on l'a
4 démontré, pour faire différents travaux pour
5 transférer la charge à un autre.

6 Puis ça, c'est pas quantifié et on sait pas
7 d'où va venir la demande, on sait pas dans quel
8 secteur il va y avoir de la croissance donc il va y
9 avoir une multitude de projets à faire en attendant
10 le poste Le Corbusier. Et les deux évaluations qui
11 ont été faites avec des coûts paramétriques, c'est
12 les scénarios les plus optimistes.

13 On a seulement mis dans l'évaluation qu'on
14 touchait quatre interrupteurs mais quand on sait
15 qu'il reste en moyenne, si on fait une grande
16 moyenne sur toutes les lignes, point huit (0,8),
17 point neuf (0,9) MVA par ligne, parfois il faut
18 aller manipuler quatre, cinq, six, sept lignes pour
19 aller chercher cette capacité-là. Donc c'est quoi
20 ces travaux-là, c'est d'aller faire des
21 prolongements de ligne, d'aller faire des
22 déplacements d'interrupteur.

23 On a souvent parlé d'interrupteur mais un
24 interrupteur c'est quarante (40), cinquante (50),
25 soixante mille (60 000) dépendant du type qu'on

1 installe. Ça fait que c'est tout des coûts qu'on
2 doit assumer.

3 Donc, les deux projets que Nathalie a
4 présentés, c'est deux exemples parmi tant d'autres.
5 Ça fait que s'il y a des coûts à faire, c'est des
6 coûts qui s'accumulent pendant les cinq années en
7 attendant le poste Le Corbusier. Ça fait que ça
8 aussi c'est à considérer.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Je vous remercie de votre patience, je vous promets
11 que je le ferai plus, Madame la Présidente. Je vous
12 remercie de votre patience à l'égard de votre
13 humble procureur. Ça complète.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci Maître Fréchette. Alors, les témoins, vous
16 êtes libérés de votre serment, je vous remercie
17 beaucoup.

18 Me SIMON TURMEL :

19 Je pense qu'ils y ont pris goût à rester là donc...
20 Ils veulent voir si on fait bien ça. C'est ça, donc
21 ils ont décidé de s'établir dans la salle à tout
22 jamais.

23 Donc, peut-être avant de commencer les
24 représentations, simplement revenir sur la question
25 des engagements. Donc, on n'avait pas discuté de la

1 question du délai par rapport aux engagements.
2 Donc, on comprend que c'est la période pascale, on
3 comprend que, effectivement, ça fait en sorte que
4 les semaines sont un peu plus courtes donc peut-
5 être qu'un deux semaines ce serait le délai qui
6 serait adéquat afin d'être en mesure de répondre
7 aux engagements, ce qui nous mène, je n'ai pas de
8 calendrier mais... Disons même dans deux semaines
9 plus une journée, ça va mettre un vendredi donc ça
10 laisse une petite marge de manoeuvre.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K. Deux semaines plus une journée, j'ai un
13 calendrier ici, on va regarder ça. Donc, on est
14 demain le dix-neuf (19) donc ça ferait le premier
15 (1er) mai?

16 Me SIMON TURMEL :

17 Le premier (1er) mai? Non, je pense que ça serait
18 plus un trois (3) mai?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Ah oui, le trois (3) mai, excusez-moi.

21 Me SIMON TURMEL :

22 Un trois (3) mai, oui, c'est ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui, vous avez raison, le trois (3) mai.

25

1 Me SIMON TURMEL :

2 Oui, parfait.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Exactement, donc le trois (3) mai.

5 PLAIDOIRIE PAR Me SIMON TURMEL :

6 Parfait. Voilà donc, j'y vais, je vais y aller avec
7 de courtes représentations pour le Distributeur et,
8 par la suite, mon collègue, maître Fréchette, fera
9 de même pour le Transporteur.

10 Donc, on comprend que la question ici n'est
11 pas tant de savoir si on a besoin du poste Le
12 Corbusier mais savoir quand a-t-on besoin de ce
13 poste. En effet, la preuve est claire à l'effet
14 qu'il y a des besoins, justement, au niveau de
15 l'île de Montréal, « de Montréal », ça commence
16 mal, de l'île de Laval. Donc, la question c'est
17 maintenant ou dans quelques années.

18 On a eu aujourd'hui vraiment la chance
19 d'avoir les planificateurs du Distributeur qui ont
20 fait la présentation qui sont venus expliquer la
21 réalité de l'île de Laval, la réalité avec laquelle
22 ils jonglent au quotidien. Ce sont eux les
23 planificateurs qui sont en première ligne, ce sont
24 eux qui parlent aux promoteurs, qui jonglent,
25 justement avec le réseau, avec les différents

1 postes avec la capacité que l'on retrouve dans les
2 différents postes.

3 Ils sont venus d'entrée de jeu au début de
4 leur présentation, ils sont venus nous expliquer,
5 puis ça, je pense que c'est assez important, ils
6 sont venus nous expliquer c'est quoi le rôle d'un
7 planificateur. Le planificateur se doit d'assurer
8 une vigie du réseau de distribution, avoir une
9 vision à long terme de l'évolution dudit réseau en
10 vue d'assurer une bonne continuité de service, donc
11 la qualité de service, et maintenir un réseau
12 fiable et en mesure de répondre aux demandes.

13 (13 h 05)

14 Donc, s'assurer d'avoir un réseau qui
15 permet, justement, d'accueillir les clients. Un
16 réseau fiable, sécuritaire, fiable, comme je viens
17 de le mentionner.

18 Donc, ce sont ceux qui connaissent le mieux
19 justement le réseau de distribution de l'Ile de
20 Laval qui sont venus vous parler aujourd'hui. Donc,
21 ils ont dressé un portrait du réseau, expliqué
22 comment ce projet, le projet Le Corbusier est
23 nécessaire et les problématiques justement
24 auxquelles ils auraient à faire face advenant que
25 le projet devait être reporté de quelques années

1 mais également les problématiques auxquelles ils
2 commencent déjà à faire face.

3 Donc, les témoins, les planificateurs nous
4 ont expliqué que le réseau de Laval c'est un réseau
5 qui date justement des années soixante-dix (70) et
6 quatre-vingts (80), aucun poste n'a été construit
7 depuis mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), il
8 y a eu des ajouts de transformateurs mais aucun
9 poste, aucune... aucun nouveau poste structurant
10 n'a été ajouté depuis mil neuf cent
11 quatre-vingt-quatre (1984). Donc, on a une
12 infrastructure ici qui est arrivée à maturité, qui
13 est arrivée au maximum des ajouts possibles.

14 Ils ont dressé également un portrait de
15 l'Ile de Laval, un portrait de l'évolution de l'Ile
16 à l'effet que... En fait, le portrait de l'Ile
17 était très différent en mil neuf cent
18 quatre-vingt-quatre (1984) du portrait que l'on
19 connaît maintenant et que l'on connaît depuis
20 quelques années. Laval a connu et continue de
21 connaître une forte croissance démographique et
22 économique depuis quelques décennies avec plusieurs
23 pôles, donc, pas un seul centre-ville mais
24 plusieurs pôles qui sont répartis un peu partout
25 dans l'Ile.

1 On a également une densification importante
2 autour des axes de transport en commun, métro, le
3 REM, mais on a surtout le fait que Laval c'est une
4 île. Je pense que le slogan « Une île, une ville »,
5 je pense que c'est à Montréal, c'est un slogan
6 électoral mais je pense qu'on peut également
7 l'appliquer à Laval « Une île, une ville » et c'est
8 un élément ici particulièrement important à
9 considérer dans le cadre de cette présente demande.

10 Le fait que ce soit une île amène un niveau
11 de particularité, de complexité du fait justement
12 qu'il n'y ait pas... qu'il n'y ait pas de connexion
13 au niveau distribution avec des postes qui peuvent
14 être sur la Rive-Nord ou sur la Rive-Sud.

15 Également, ça a été mentionné par les
16 témoins une complexité particulière, donc, c'est
17 une île, donc c'est déjà enclavé, donc on a une
18 situation enclavée puis on parle presque d'une
19 double enclave venant des différents axes routiers,
20 des différents axes que l'on retrouve sur l'île
21 même et je réfère justement à la... à la carte que
22 monsieur Gagné a présentée qui présentait dix-sept
23 (17) zones mais dix-sept (17) zones qui ont été...
24 pour considérer ces dix-sept (17) zones, on a
25 considéré justement les autoroutes, les... les

1 différents axes routiers en question. Donc, ça
2 vient amener un niveau de complexité, un niveau...
3 et ça s'ajoute justement au caractère particulier
4 de la problématique de l'Ile de Laval.

5 Donc, on est rendu dans une situation où
6 justement la configuration des postes est rendue à
7 l'extrême, à l'ultime. On a parlé des cent quatorze
8 (114) MVA disponibles en deux mille vingt-deux
9 (2022), deux mille vingt-trois (2023) sans le poste
10 Le Corbusier sur les cinq zones... sur les cinq
11 postes de la zone d'étude.

12 Tout d'abord, et c'est ce qui était reflété
13 dans la présentation, c'est une très faible marge
14 de manoeuvre sur l'Ile de Laval. Mais surtout ce
15 qui est important à retenir, et je réfère ici à la
16 carte, la carte qui... une image vaut mille mots,
17 je pense que c'est vraiment le cas ici, la carte
18 qui était dans la présentation vient illustrer où
19 sont situés ces MVA. Elle illustre la carte comment
20 ils sont répartis un petit peu partout dans les
21 secteurs sur l'Ile de Laval, donc, comment ils sont
22 disséminés un petit peu partout.

23 Donc, on a vu que l'exercice justement
24 auquel se sont prêtés pour leur présentation les
25 planificateurs consistait à établir la capacité

1 moyenne disponible par ligne et par secteur en deux
2 mille vingt-deux (2022), vingt-trois (23) sans Le
3 Corbusier. Donc, je pense que c'est difficile
4 d'avoir une preuve aussi éloquente que la carte que
5 nous avons eue.

6 (13 h 10)

7 Donc, quel constat qu'on peut tirer de ces
8 éléments? Qu'il n'y a plus aucune capacité dans
9 plusieurs des secteurs, qu'il n'y aura plus aucune
10 capacité. Dans d'autres secteurs une très faible
11 marge de manoeuvre, notamment proche du poste
12 Renaud. Donc, la marge de manoeuvres qu'on retrouve
13 sur l'île est déjà répartie, éparpillée et souvent
14 éloignée des secteurs, pas toujours, mais souvent
15 éloignée des secteurs qui sont alimentés.

16 Puis également, je réfère à une autre carte
17 que monsieur... qu'on voyait dans la présentation,
18 la carte avec les étoiles. Cette carte était très
19 parlante. Non seulement elle vient démontrer
20 justement le dynamisme au niveau économique de
21 l'île de Laval en démontrant ou en illustrant
22 justement d'importants projets avec une forte
23 capacité de réalisation, certains de ces projets
24 datent d'après le dépôt du dossier. C'est ce qui
25 ressort justement du témoignage et en fait et la

1 meilleure personne pour parler ici justement de ces
2 projets, c'est probablement, monsieur Gagné, qui
3 est celui qui répond au bout du fil, justement,
4 quand des promoteurs appellent. Donc, c'est la
5 personne la mieux placée, justement, pour venir
6 nous entretenir de ces différents projets.

7 Mais l'élément majeur ici qui doit être
8 considéré l'élément capital au niveau de la
9 demande, l'élément, je dirais, déclencheur, puis
10 c'est vraiment ressorti encore dans la preuve, puis
11 dans les différentes explications qui ont été
12 données, c'est la problématique de l'absence de
13 départs de lignes.

14 Cette problématique-là nous amène justement
15 aux difficultés pour exploiter la capacité restante
16 aux différents transferts qui seraient nécessaires
17 au problème de flexibilité dont les témoins vous
18 ont fait état, afin de pouvoir être en mesure de
19 répondre. Donc, c'est quoi les conséquences
20 justement de cette absence de départs de lignes?
21 Les implications sont nombreuses. Elles ont été
22 expliquées. S'il devait y avoir des demandes et on
23 le sait qu'il y en aura des demandes, déjà il
24 faudrait répondre au cas par cas.

25 Donc, faire des scénarios au cas par cas

1 pour être en mesure d'amener la capacité
2 disponible. Des scénarios qui parfois pourraient
3 être onéreux à mettre en place. Combien ces
4 scénarios coûteraient? Je pense que les
5 témoignages, encore une fois, sont assez éloquents.
6 Tout dépend de l'emplacement où serait la demande.
7 Tout dépend de la capacité dans ce secteur-là. Tout
8 dépend des contraintes au niveau de réseaux qui
9 devront être réalisés pour être en mesure d'amener
10 cette capacité.

11 On a eu deux exemples qui ont été démontrés
12 dans la présentation, puis on voit que c'est quand
13 même des coûts importants, puis ça revient avec les
14 derniers commentaires, avec les dernières questions
15 qui ont été posées. Donc, ce sont des coûts
16 importants qui devraient être déboursés justement
17 pour mettre en place ces solutions qui souvent
18 seraient du court terme. Donc, ça pourrait
19 impliquer justement de construire des massifs, des
20 nouvelles lignes, s'entendre avec la ville,
21 traverser des routes. Donc, chaque cas va être un
22 cas unique et ce sera vraiment au cas par cas.

23 Donc, ça ça fait juste illustrer également
24 que si on reportait le projet de quelques années,
25 juste ces coûts-là pour pouvoir répondre entre-

1 temps à ces demandes ça fait en sorte qu'un...
2 Juste ça ça illustre un report de quelques années
3 du projet ne se ferait pas à coût nul, à coût zéro.
4 Il faudrait tenir compte également, justement, de
5 ces différents coûts pour des solutions qui
6 seraient nécessaires afin de pouvoir répondre aux
7 demandes des clients.

8 Donc, je le mentionnais, ce serait ici des
9 solutions de court terme. Donc, des solutions qui
10 ne viendraient pas non plus diminuer les coûts de
11 construction du poste dans quelques années. Donc,
12 dit autrement, ce ne sont pas ici ces coûts-là pour
13 pouvoir répondre entre-temps aux différentes
14 demandes. Ce ne seront pas des travaux qui sont
15 nécessaires dans le cadre du poste dans quelques
16 années et que l'on ferait simplement devancer.
17 Donc, ce sont des coûts qui s'ajoutent qui seraient
18 cumulatifs. Donc, d'ailleurs, j'ai bien aimé le mot
19 « rafistolé » qui a été utilisé justement par les
20 témoins qui, je pense... C'est peut-être le terme
21 qui illustre le mieux ce que devraient faire
22 justement les planificateurs, entre-temps, afin
23 d'être en mesure de répondre, de répondre aux
24 demandes des clients.

25 (13 h 15)

1 Les autres problèmes, ce seraient
2 également, on parle également des délais potentiels
3 pour raccorder ces clients qui dépendraient des
4 solutions qui devraient être mis en place pour
5 pouvoir les alimenter.

6 Donc, ici, le Distributeur étant soucieux
7 quand même d'offrir un bon service, je ne pense pas
8 que d'être dans une situation qui implique
9 nécessairement des délais supplémentaires, je ne
10 pense pas que ce serait une approche ici adéquate.

11 Donc, devoir aller vers une telle approche,
12 qui serait nécessaire advenant un report du poste
13 Le Corbusier, irait à l'encontre d'une bonne
14 planification du réseau. Ce serait une vision à
15 court terme ici qui, comme je le mentionnais,
16 n'amènerait vraisemblablement aucune économie.
17 C'est une approche qui serait susceptible d'avoir
18 des répercussions négatives, donc des délais,
19 mauvaise utilisation de la main-d'oeuvre également,
20 ça, c'est important, ça a été mentionné,
21 utilisation non optimale de la main-d'oeuvre du
22 Distributeur pour réaliser ses projets à court
23 terme plutôt que de travailler sur des projets
24 structurants.

25 Donc, c'est ça, donc de la main-d'oeuvre

1 utilisée pour des travaux ayant une courte durée et
2 donc également, plus fondamentalement, une
3 difficulté pour le Distributeur à répondre à la
4 croissance de façon adéquate.

5 Donc, en résumé, qu'est-ce que la preuve a
6 démontré, qu'est-ce que les planificateurs, donc
7 soit ceux qui connaissent le mieux le contexte de
8 l'Île de Laval, les contraintes et les
9 particularités, ils sont venus expliquer que le
10 poste Le Corbusier est important, que le poste Le
11 Corbusier est important maintenant, que c'est un
12 projet structurant qui permet de répondre à des
13 problèmes réels et concrets dès deux mille vingt et
14 un (2021), qu'il n'y aurait aucun avantage à
15 retarder la construction du poste, que des
16 désavantages. Que ce sera un poste stratégique au
17 coeur de la charge alimentée, un poste essentiel à
18 l'évolution du réseau de l'Île de Laval.

19 Le Distributeur veut, le Distributeur doit
20 maintenir une bonne qualité de service, et ce, sans
21 attendre deux mille vingt-six (2026). Donc, ça ne
22 serait pas de la bonne planification que de
23 répondre par des éléments d'exploitation aux
24 difficultés ou à la situation du réseau de Laval
25 actuellement, ce serait, et c'est ressorti des

1 témoignages, ce serait venir enlever finalement des
2 marges de manoeuvre aux exploitants du réseau.

3 En planification, ce qu'on veut, c'est un
4 réseau fiable avec les outils adéquats pour
5 l'exploitant, donc pour que l'exploitant puisse
6 effectuer les manoeuvres qui sont nécessaires. Les
7 manoeuvres qui sont nécessaires notamment compte
8 tenu peut-être des aléas climatiques qui peuvent
9 survenir.

10 Donc, pour un exploitant, c'est une vision
11 à long terme et non pas à court terme du réseau qui
12 est nécessaire et sans départ de ligne, l'élément
13 ici déclencheur de la demande, ce n'est pas
14 possible justement de bien planifier le réseau,
15 d'avoir... de pouvoir répondre aux différents
16 éléments, fiabilité, sécurité et pouvoir répondre
17 aux clients. Sans ces départs de ligne là, sans le
18 poste Le Corbusier, ce n'est pas possible de
19 procéder de cette façon.

20 Donc, pour l'ensemble de ces motifs, le
21 Distributeur demande respectueusement à la Régie
22 l'autorisation de procéder au projet tel que décrit
23 à la preuve.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci, Maître Turmel. Maître Fréchette.

1 PLAIDOIRIE PAR Me YVES FRÉCHETTE :

2 Alors, rebonjour à tous. Je vois, un ventre creux
3 n'a pas d'oreille. C'est le proverbe. Alors, je
4 vois que tout le monde est captivé, alors c'est que
5 maître Turmel a fait un très bon travail et je
6 fais... je fais mien tous ses arguments. Alors,
7 bien sûr. Et je vais vous amener peut-être une
8 perspective plus transport puis je vais essayer de
9 vous faire la plaidoirie la plus courte de
10 l'histoire. Hein! Peut-être qu'à treize heures
11 trente (13 h 30) on pourra quitter.

12 Et je ne veux pas cependant débiter sans
13 vous remercier de cette gentillesse de nous avoir
14 permis d'étirer le temps. Je remercie l'équipe
15 technique, vous-même, Madame Cyr, Madame Isabelle
16 et tout ça parce que, bon, évidemment, je ne vous
17 cache pas que tout le monde attend fébrilement,
18 tous ces gens-là, là qui sont tellement... auraient
19 souhaité être à leur poste, monsieur Martel peut
20 pas s'en passer plus qu'un avant-midi.

21 (13 h 20)

22 Alors sur ces choses, évidemment, le
23 Transport, on vous présente un projet, j'ai pas
24 besoin de vous dire que dans les postes, les trois
25 postes qui sont en cause, Sainte-Rose, Renaud puis

1 Chomedey, il y en a qui ont mon âge, c'est très
2 vieux. Il y en a qui sont plus vieux, c'est encore
3 pire, puis il y en a un qui est plus jeune. Mais il
4 reste quand même que c'est des infrastructures de
5 transport qui ont atteint, et vous l'avez entendu
6 ce matin, la fin de leur vie utile.

7 Alors, d'arriver avec un projet de soixante
8 et un millions (61 M) en termes de valeur, c'est
9 important, on ne se le cache pas. Mais dans un
10 projet où, structurant au coeur de la zone, au
11 coeur d'une zone de forte densité de charge, une
12 des plus fortes au Québec, on le sait, on vous a
13 présenté en transport plusieurs dossiers sur la
14 Couronne Nord ces dernières années, Duvernay a été
15 l'un de ceux-ci, Saint-Jérôme, Judith-Jasmin, et
16 cetera, et cetera, qu'est-ce qu'on constate, c'est
17 qu'il y a vraiment un dynamisme dans toute cette
18 zone-là et Laval est évidemment au coeur de cela.

19 Alors, quand on vous présente - et c'est un
20 des déclencheurs pour HQT - lorsqu'on est face à un
21 secteur aussi dynamique où la croissance de la
22 demande est vraiment présente, dans la preuve on
23 vous a fait des un point un pour cent (1,1 %), je
24 pense, de croissance en termes de population, c'est
25 que clairement on est dans un secteur dynamique

1 avec des infrastructures de transport qui datent
2 des années cinquante (50), soixante (60), soixante-
3 dix (70) qui étaient à l'image de la population, de
4 ses industries de l'époque alors que maintenant, en
5 deux mille dix-neuf (2019), avec les besoins qui
6 sont là, et évidemment tous les projets qui sont à
7 l'horizon pour cette zone aussi dynamique, c'est un
8 projet qui, pour le Transporteur, monsieur Picard
9 l'a bien exprimé, est incontournable.

10 Quand on regarde aussi sa localisation,
11 d'avoir la chance d'avoir un poste aussi
12 structurant en plein coeur d'une zone industrielle,
13 en plein coeur de l'île de Laval, qui va nous
14 permettre, en réalisant des travaux, parce que vous
15 avez vu, et ça, j'espère que de la présentation
16 tout le monde aura pu voir les défis d'un
17 planificateur et les grandes barrières qui sont
18 celles qui s'imposent à la fois en distribution
19 mais, évidemment, en transport on travaille
20 maillé, ce projet-là qu'on vous présente, c'est le
21 fruit d'un effort commun pour rencontrer le besoin.

22 Alors, d'arriver avec un projet aussi
23 structurant que Le Corbusier, qui répond à un
24 besoin maintenant, qui va pouvoir évoluer pour les
25 trente (30), quarante (40) prochaines années, alors

1 c'est vraiment, pour le Transporteur, un outil
2 extrêmement structurant pour toute la population de
3 Laval, en termes de desserte, en termes de qualité
4 de la desserte, en termes de fiabilité du service
5 que les gens de Laval vont pouvoir bénéficier de ce
6 projet-là et pour de très nombreuses années.

7 On peut pas dire qu'Hydro-Québec a été
8 dépensier dans la zone, on a amené à l'ultime le
9 réseau tel qu'il est. On a Sainte-Rose, mil neuf
10 cent cinquante-huit (1958), Renaud soixante-trois
11 (63) puis Chomedey mil neuf cent quatre-vingt-
12 quatre (1984), c'est pas d'hier qu'on s'est
13 présentés avec des projets aussi structurants dans
14 cette zone-là. Alors, vraiment, on a une chance
15 maintenant pour restabiliser ou stabiliser notre
16 réseau comme Transporteur puis ensuite de répondre
17 aux besoins du Distributeur, c'est clair.

18 Le deuxième déclencheur, celui qu'on a
19 abordé... Je suis pas allé dans mes notes mais je
20 vais essayer de battre le record de la plaidoirie
21 puis je suis convaincu que c'est toutes des choses,
22 puis c'est toujours difficile d'arriver le dernier
23 quand on a eu cinquante-cinq (55) ans d'expérience
24 en planification, j'essaie de vous résumer ma
25 perception, moi titulaire des sciences molles, des

1 affaires juridiques, c'est pas le génie.

2 Tout ça pour dire que le deuxième
3 déclencheur c'est celui des départs de lignes. Et
4 votre question est tout à fait légitime, c'est bon,
5 on lit le dossier, on regarde ça, puis c'est pour
6 ça que c'était tellement approprié que vous nous
7 convoquiez ici.

8 Bien, la CLT n'est pas atteinte, on a des
9 marges, il y a le cent quatorze (114) MVA qui est
10 disponible. Et j'espère que des témoignages, de ce
11 que les gens vous auront offert comme réponses à
12 vos questions, vous amène un éclairage nouveau
13 qu'on n'est pas à Saint-Élie-d'Orford ici. On n'est
14 pas à Saint-Élie-d'Orford où on peut tirer une
15 ligne à travers pour se rendre à Rock Forest puis
16 trouver une façon d'équilibrer une zone.

17 On est dans une zone densément peuplée avec
18 des barrières géographiques importantes, avec des
19 poches de charge à différents endroits puis avec un
20 territoire somme toute assez étendu avec des
21 installations qui sont un petit peu à la périphérie
22 de ça.

23 Tandis que là, on arrive avec Le Corbusier
24 en plein coeur de la zone qui va stabiliser toute
25 la charge dans les endroits où, quand on regarde

1 notre tableau, où les marges de manoeuvre étaient
2 nulles. Et c'est là où on a les plus grandes
3 densités, le poste Le Corbusier va être directement
4 dans cet axe-là qui était l'axe nord-sud qui était
5 lié à une des grandes barrières.

6 Alors, quand on regarde ça sur ce point de
7 vue là aussi puis qu'on voit toutes les difficultés
8 qui sont liées à un planificateur de pouvoir
9 travailler sans départ de ligne, bien sûr, bien
10 sûr, il y a toutes sortes de moyens de mitigation
11 puis si vous nous dites est-ce que ces gens-là sont
12 stérilisés d'intelligence ou sont stérilisés de
13 créativité pour faire face à des difficultés, si
14 jamais on n'avait pas réussi à vous convaincre. Je
15 suis convaincu que c'est pas le cas. Je suis
16 convaincu qu'on vous a tous convaincus du bien-
17 fondé de ce projet-là ,là.

18 (13 h 25)

19 Alors, est-ce que ces gens-là vont pouvoir
20 continuer à rafistoler pour quelques années? Tout à
21 fait. C'est évident, on va... on est là desservir
22 la clientèle. Mais, est-ce qu'on va bien les
23 desservir? Est-ce qu'on fait ça de façon
24 économiquement viable? On a eu une discussion
25 ensemble là puis je veux amener ça sous forme de

1 questions, c'est pas une discussion, Madame la
2 Présidente, mais on a trois virgule trois millions
3 (3,3 M) d'impacts tarifaires par année, sur une
4 période de cinq, six ans, disons qu'on revient.

5 Mais, entre les deux, il y a des travaux
6 qui vont se faire là. C'est pas à coût nul de
7 reporter tous ces projets-là quand on a des besoins
8 actuels. Quand nos planificateurs planifient ce
9 projet-là depuis plusieurs années parce qu'ils
10 voient la ville de Laval se dimensionner et grandir
11 un secteur extrêmement dynamique.

12 On présente un avant-projet qui est élaboré
13 sur trois, quatre, cinq ans. On vous arrive ici
14 avec ce projet-là, c'est que les gens en ont besoin
15 parce qu'ils agissent sur la base de leurs normes,
16 mais aussi à l'égard de leur professionnalisme
17 comme planificateur, pour ne pas rendre... pour
18 détériorer la qualité de service de toute cette...
19 l'île Jésus qu'on appelait à l'époque, hein, alors
20 de l'île de Laval.

21 Alors, O.K. Un dossier qui est... c'est une
22 demande qui est extrêmement structurante et
23 importante parce qu'on l'a vu, de planifier sans
24 départ de lignes qui est un déclencheur, le second
25 déclencheur pour HQT, c'est amener des coûts

1 inutile auprès des deux utilités qui vont être
2 obligés...

3 Malheureusement, c'est le cas parce qu'on
4 s'est beaucoup interrogé sur comment on vous
5 présentait ça, mais c'est du rafistolage. Ça va
6 être toutes sortes de travaux intermédiaires dont
7 la durée de vie reste, somme toute, limitée, alors
8 qu'on pourrait travailler maintenant, et c'est ce
9 qu'on vous propose ici, sur un projet structurant
10 qui va rencontrer des besoins actuels, mais aussi
11 qui va libérer vraiment les contraintes sur une
12 longue période et placer Laval au même niveau que
13 tous les autres secteurs périphériques qui ont eu,
14 sur l'île de Montréal, une migration à trois cent
15 quinze (315) kV.

16 Si vous faites la liste des dossiers qu'on
17 vous a présentés en Transport depuis plusieurs
18 années, où Saint-Jérôme a eu son nouveau poste, où
19 on a développé des axes Chamouchouane, Bout-de-
20 l'île et autres. Alors, tous ces éléments
21 structurels là amènent à un... ont amené une
22 sécurité, une qualité d'approvisionnement auprès de
23 la clientèle de façon globale. Mais, Laval, c'est à
24 son tour et les besoins sont clairement là.

25 Alors, je pense, ça fait le tour. Alors, le

1 projet permet de sécuriser l'alimentation dans
2 toute la zone; répond aux besoins actuels court
3 terme. Il va être possible d'évoluer sur toute la
4 période et, évidemment, nous permet de nous placer
5 dans une architecture comme Transporteur à trois
6 cent quinze (315).

7 On soulage Sainte-Rose, Chomedey, Renaud.
8 Évidemment, ça va amener un impact positif sur la
9 fiabilité. Les coûts globaux restent quand même
10 ceux qui étaient les plus faibles. Hein! On vous a
11 quand même montré une alternative qui était la
12 réfection de Sainte-Rose, si je ne m'abuse, où
13 vraiment on n'est pas dans les mêmes ordres de
14 grandeur.

15 Alors, il reste quand même que le projet
16 qu'on vous présente, c'est le plus petit
17 dénominateur, c'est celui qui amène au niveau du
18 besoin, qui rencontre le besoin aux coûts le plus
19 faible. Et je vous souligne et... bon, il est
20 optimal, et caetera. Je pourrais vous amener tous
21 ces éléments-là.

22 Mais, il reste quand même, de cette
23 audience-ci, on vous a amené beaucoup d'éléments
24 supplémentaires. On va vous en ramener avec les
25 encadrements. C'est sûr que mes témoins ne sont pas

1 d'accord, mais je prends le risque. Vu que je suis
2 vieux, ils me permettent une certaine latitude. Si
3 jamais, de votre discussion après la journée
4 d'aujourd'hui, avec des gens de l'équipe technique,
5 avec votre directeur adjoint qui était ici ce matin
6 dans l'équipe, s'ils vous demeurent des...

7 Ah! Il est revenu. Ah! Il est revenu.
8 Excusez. Excuse-moi Guy. J'avais senti ta présence,
9 mais je pensais que c'était... Excuse-moi Guy.

10 Avec votre directeur général adjoint qui
11 est présent. S'il vous demeure quelques zones
12 d'ombre, n'hésitez pas à faire appel au
13 Transporteur et au Distributeur, on sera là pour
14 compléter toute information dont vous aurez besoin,
15 au meilleur de nos connaissances, bien entendu,
16 mais n'hésitez pas si de ce que... parce que ce
17 qu'on vous a amené ce matin, c'est quelque chose
18 qui n'était pas dans la preuve. C'est quelque chose
19 de tout à fait nouveau.

20 Puis je comprends tout à fait que vous ayez
21 pris quelques minutes de pause supplémentaires pour
22 prendre le temps et la mesure de ce qu'on vous a
23 amené ce matin. Mais, si suite à vos discussions,
24 suite aux engagements, vous avez encore besoin
25 d'informations supplémentaires, n'hésitez pas. On

1 volontarise... on volontarisera, on sera disponible
2 pour répondre à d'autres questions que vous aurez.

3 Et pourquoi? Parce que c'est un dossier qui
4 est fondamental pour nous, tant à TransÉnergie qu'à
5 Hydro-Québec Distribution. C'est un projet qu'on
6 souhaite. On est convaincu que c'est le bon projet
7 au bon moment, qui s'insère parfaitement dans la
8 planification.

9 Et si jamais pour vous il y avait des zones
10 d'ombre, on sera toujours disponible à revenir, à
11 vous expliquer, à répondre. Prenez mon engagement.
12 Et je suis convaincu qu'il n'y a personne qui m'a
13 dit que j'étais hérétique. Les témoins sont tous
14 là. Ils ont tellement aimé ça ce matin.

15 Il n'y en a aucun qui a quitté malgré votre
16 encouragement à être libéré. Alors, il n'y en a pas
17 aucun qui m'a remis à ma place. Et je suis
18 convaincu qu'ils pensent comme moi, qu'on sera
19 toujours disponible à vous répondre si vous avez
20 quelque zone d'ombre que ce soit.

21 Alors, voilà! Ça compléterait pour moi. À
22 moins que vous ayez des questions ou quoi que ce
23 soit.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vous remercie, Maître Fréchette. Effectivement,

1 ce matin, ça a fourni des informations
2 complémentaires au dossier. Alors, je pense que
3 ça... on attend vos engagements d'ici le trois (3)
4 mai et je pense que ça va terminer l'audience.

5 Je profite de l'occasion pour vous
6 souhaiter un bon congé de Pâques, vos quatre jours
7 de vacances. Alors, reposez-vous et bonne fin de
8 journée. Merci.

9

10 AJOURNEMENT

11

12

13 (s) RIOPEL GAGNON LAROSE ET ASSOCIÉS

14